

Présentation globale et synthétique

Période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

L'Enseignement et la Formation-----	3
La Communication et les Relations publiques -----	29
Les Grands Événements -----	47
La Supracommunalité et le soutien aux Communes-----	59
Les Affaires sociales -----	69
La Santé-----	79
Les Relations extérieures -----	89
La Culture -----	97
La Jeunesse-----	115
Le Tourisme -----	127
Les Fonds européens -----	145
Les Sports -----	153
L'Administration -----	165
Les Sanctions administratives communales -----	193
Les Infrastructures et l'Environnement -----	205
L'Agriculture et la Ruralité -----	221



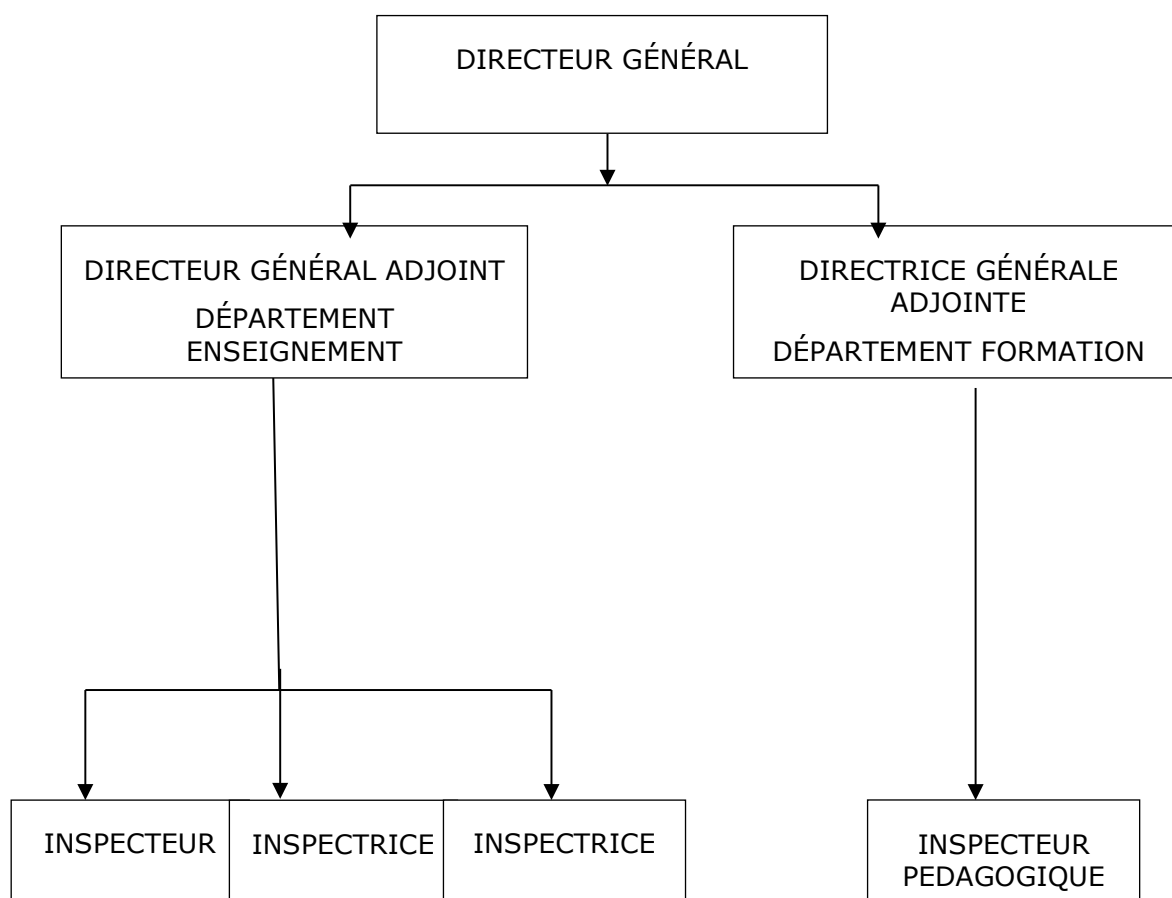
Province
de Liège

Rapport d'activités

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

1.1. ORGANIGRAMME



1.2. SERVICE SUPPORT

La fusion des départements « Enseignement » et « Formation » a engendré une réorganisation des services et, notamment, l'apparition d'un service support commun. Ce service, composé de 3 pôles, remplit les missions suivantes :

- *Gestion administrative, juridique et des Ressources Humaines* : suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;
- *Gestion des services financiers et généraux* : vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des

équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif, développement et maintenance de l'École Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;

- *Gestion de la Promotion et de la Communication* : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages Facebook...
- *Le Centre des Méthodes Pédagogiques* : participer aux projets favorisant la réussite scolaire, le bien-être à l'école et l'accrochage scolaire, assurer la gestion pédagogique et l'opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant, en concertation avec le Service de gestion des ressources humaines, assurer une veille dans le domaine des innovations pédagogiques, notamment au niveau des TICE, et mettre en œuvre différents projets, apporter des avis techniques sur tous les dossiers relevant de sa compétence soumis au Collège, être force de proposition dans l'amélioration et/ou la simplification des processus existants dans les services.

1.3. MISSIONS EXTÉRIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...)

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

2.1. UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- *dans l'Enseignement secondaire* : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), renforcement de l'approche

- orientante auprès des élèves du 1^{er} degré, projet de déploiement de tablettes numériques...;
- *dans l'Enseignement de Promotion sociale* : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation de formations en blended-learning, modification de l'enseignement supérieur pour le mettre en adéquation avec le Décret « Paysage »... ;
 - *dans l'Enseignement supérieur* : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »), intégration au Pôle académique Liège-Luxembourg...;
 - *au niveau transversal* : création d'outils novateurs (Techni Truck, nouveau bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), mise en œuvre des projets de Campus paramédical à Verviers et agronomique à La Reid, participation au projet européen BRICKER, aménagement de la Maison « Erasmus », création d'un pôle « ballon » à l'IPES Hesbaye, travaux préparatoires en vue de la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de l'EP Huy...

2.2. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.3.1 L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 instituts)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2016, plusieurs sections ont vu le jour. Citons la 7^{ème} année « Complément en soudage sur tôles et sur tubes » à l'EP Huy, la 5^{ème} année « Assistant aux métiers de la publicité » à l'IPES Huy, la 7^{ème} année « Puériculteur » à l'IPES Hesbaye et la 3^{ème} année « Equipement du bâtiment » à l'EP Herstal...

2.3.2 L'enseignement secondaire en alternance (4 Centres d'Éducation et de Formation en Alternance)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

De nouvelles sections ont été créées. Evoquons la 5^{ème} année « Couvreur-Etancheur » et la 7^{ème} année « Complément en techniques publicitaires » au CEFA Seraing.

2.3.3 L'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

2.3.4 Des projets en réponse aux nouveaux besoins

Dès l'année scolaire 2013-2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU).

Plusieurs sections sont concernées par la phase d'expérimentation obligatoire : Mécanicien d'entretien automobile (EP Verviers et Seraing), Mécanicien polyvalent automobile (EP Herstal, Huy, Seraing et Verviers), « Esthéticien » (IPES Seraing et Verviers) et « Coiffeur » (IPES Herstal, Verviers, Hesbaye et EP Huy), « Couvreur-Etancheur » (CEFA Seraing).

Après avoir élaboré, par section, un projet de mise en œuvre de la CPU, les établissements concernés ont dû élaborer des dossiers individuels d'apprentissage, modifier les bulletins et documents officiels, réaliser des lettres d'information à l'intention des parents et mettre en place une commission pédagogique.

Une réflexion est en cours autour de nouveaux projets pédagogiques pour la forme 3 de l'Enseignement spécialisé.

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient. En 2016, la collaboration avec l'UMons a été renouvelée autour de 4 axes : la conception d'un outil d'infusion en mathématiques et en sciences ; la création d'un recueil d'outils, en lien avec l'estime de soi et la découverte des métiers, la création d'un webfolio et l'apport d'une expertise aux participants. Les outils créés ont été testés et mis à disposition des professeurs et élèves.

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement.

Les élèves de 1^{ère} année des établissements concernés par le projet de déploiement des tablettes numériques utilisent l'outil pédagogique en classe. Pour la bonne mise en œuvre du projet, le wifi est installé dans les écoles concernées. Des commissions pédagogiques sont organisées chaque mois. Un responsable logistique et un responsable pédagogique ont été désignés dans chaque école. Les enseignants ont reçu des formations organisées en collaboration avec l'IPEPS Seraing orientation technique.

2.4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2016, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : l'unité d'enseignement « Citoyenneté » à l'IPEPS Huy-Waremme et Seraing orientation technique, la formation « Technicien en transport et logistique » à l'IPEPS Herstal, la spécialisation « Assistant pharmaceutico-technique en milieu hospitalier » à l'IPEPS Seraing orientation générale et économique, la section « Secrétaire commercial » à l'IPEPS Verviers orientation commerciale, la section « Dessinateur en construction » à l'IPEPS Verviers orientation technologique...

2.4.1. Des projets en réponse aux nouveaux besoins

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la section « Technicien en transport et logistique » à l'IPEPS Herstal en collaboration avec la Mission Régionale pour l'Emploi de Liège, l'unité d'enseignement « Méthodologie du travail avec la famille pour les intervenants de l'aide à la jeunesse » à l'IPEPS Liège afin de répondre aux besoins et demandes des intervenants du secteur de l'aide à la jeunesse, la formation de « Secrétariat commercial » à l'IPEPS Verviers orientation commerciale à la demande du Centre de formation du Forem de Heusy, la journée de formation et de rencontres dans le cadre du « Young Enterprise Project Day » organisée par l'IPEPS Seraing Supérieur...

2.5. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISÉ EN HAUTE ECOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut

d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

Depuis le début de l'année académique 2016-2017, le « Bachelier en orthoptie », le « Bachelier en coaching sportif » et la « Spécialisation en préparation physique et entraînement » enrichissent l'offre de formation de la HEPL.

2.5.1. Des projets en réponse aux nouveaux besoins

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices (« Conception et réalisation d'orthèses », « Enseigner et faire apprendre à l'aide des TIC », « Maître de psychomotricité dans l'enseignement maternel ordinaire », « Pharmacologie pour sages-femmes », « Postformation et approche psychocorporelle en psychomotricité », Prévention des risques psychosociaux...)

Notons la participation de délégués de la HEPL à une première journée de réflexion le 26 janvier organisée par le Centre Didactique de l'Enseignement Supérieur du Pôle académique Liège-Luxembourg et qui concernait les pratiques d'enseignement dans le supérieur au service de l'apprentissage et de la réussite des étudiants. La HEPL était également représentée au salon « 100 Patrons » organisé au Cercle de Wallonie de Liège le 23 janvier par l'intermédiaire du guichet FORMA + qui a présenté son catalogue et par la Cellule Emploi qui en a profité pour étoffer son carnet d'adresses en rencontrant plusieurs patrons.

Par ailleurs, du 17 au 20 octobre, la Catégorie Economique de la Haute Ecole a organisé une semaine de séminaires (« Entreprendre pour apprendre »), d'exposés et de modules de formation relatifs à la création de projets entrepreneuriaux notamment au travers de l'opération « Young Enterprise Project » (YEP).

La 2^{ème} édition du Job Day « Sciences & Technologies » a eu lieu en mars. Il s'agissait d'un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents qui se décomposait en 4 ateliers thématiques simultanés.

Le Job Day de la Catégorie Economique a pris la forme d'une « Semaine de l'Emploi » entre le 14 et le 17 novembre, ponctuée de conférences et de rencontres entre étudiants et professionnels

2.5.2. Le nouveau paysage de l'Enseignement supérieur

2.5.2.1 L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)

Créée dans le cadre du Décret paysage du 7 novembre 2013, l'ARES est une instance regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont la mission est, outre le soutien et la coordination de ces établissements, de susciter des collaborations entre eux.

2.5.2.2 LE PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

La redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur en FWB a entraîné le regroupement des établissements en 5 pôles académiques. La HEPL et les IPEPS sont membres du Pôle académique Liège-Luxembourg. Différentes commissions œuvrent dans le but d'accomplir la principale mission de cette asbl, à savoir la promotion de la collaboration entre ces membres dans le but d'offrir aux étudiants des services de qualité.

2.5.2.3 L'AGENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

Les différents travaux menés en 2016 concernent les cursus suivants : les formations de « Master en Ingénierie et action sociale » à la HEPL, de Bacheliers « Assistant(e) social(e) » à la HEPL et « électromécanique » à la HEPL et à l'IPEPS Seraing supérieur (désignation ou relance des coordinateurs qualité et recherche des candidats experts) ; les formations de Bacheliers « Technologue en laboratoire médical », « Technologue en imagerie médicale » et « Droit » à la HEPL (organisations de plusieurs réunions, réalisation de plusieurs analyses SWOT et lancement de plusieurs questionnaires et enquêtes) ; les formations de « Bachelier en comptabilité » à la HEPL et « Bachelier en comptabilité » à l'IPEPS Herstal et à l'IPEPS Seraing Sup (finalisation du dossier d'auto-évaluation et visite du comité d'experts) ; les formations de Bacheliers en « logopédie » et « Assistant en psychologie » à la HEPL, « Educateur(trice) en accompagnement psycho-éducatif » à la HEPL, à l'IPEPS Liège et à l'IPEPS Verviers orientation technologique et en « agronomie » à la HEPL (visite du comité d'experts, adaptation du plan d'actions et constitution du dossier de suivi) ; la formation de « Bachelier en chimie » à la HEPL (adaptation du plan d'actions et constitution du dossier de suivi) ; la formation de « Bachelier en management de la logistique » à la HEPL (relance du coordinateur qualité) ; les formations de Bacheliers en « construction », « diététique », « ergothérapie » à la HEPL et « techniques graphiques » à la HEPL et à l'IPEPS Seraing Supérieur (organisations de plusieurs réunions, réalisation de plusieurs analyses SWOT et lancement de plusieurs questionnaires et enquêtes) ; les formations de Bacheliers en « informatique de gestion et systèmes » à la HEPL et à l'IPEPS Seraing supérieur et « E-Business » à la HEPL (élaboration du dossier de suivi, évaluation et adaptation du plan d'actions initial) ; les formations de Bacheliers en « soins infirmiers » à la HEPL et à l'IPEPS Liège, « Sage-femme » à la HEPL, « Marketing » à la HEPL et à l'IPEPS Seraing Supérieur et « Commerce extérieur » à la HEPL (visite du comité d'experts et adaptation du plan d'actions).

2.5.2.4 LES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES ET LES PROFILS D'ENSEIGNEMENT EN HAUTE ECOLE

L'élaboration des profils d'enseignement s'est poursuivie en 2016 pour concerner l'ensemble des cursus de la HEPL.

Durant l'année 2016, la Cellule Qualité-Compétences HEPL a accompagné les enseignants dans la définition de leurs acquis d'apprentissage (AA) et dans l'établissement des liens entre ces derniers et le référentiel de compétences de leur section.

2.5.2.5 LA MOBILITÉ DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2015-2016, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 61 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 70 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 109 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 87 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, ces derniers ont assuré 9 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

Par ailleurs, il faut souligner la réalisation de deux programmes d'échanges d'étudiants dans la Catégorie paramédicale, à savoir la semaine eurégionale en soins infirmiers et la semaine de rencontre et d'échanges en biologie médicale entre les étudiants de la HEPL et la Hogeshool Gent.

2.5.3. Lifelong Learning

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) qu'elle soit personnelle et/ou professionnelle, tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) a ainsi déterminé les procédures harmonisées pour permettre aux Hautes Ecoles d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.6. LES POPULATIONS SCOLAIRES

8.956 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2016 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 551 dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et 113 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2015-2016, 9.620 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

9.033 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 227 dans la catégorie agronomique, 1.047 dans la catégorie économique, 4.102 dans la catégorie paramédicale, 700 dans la catégorie pédagogique, 1.506 dans la catégorie sociale et 1.451 dans la catégorie technique.

Pour l'année civile 2016, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 11.543 élèves (pour un total de 31.315 inscriptions).

2.7. LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2016 par 896 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- la mise en place d'une Démarche Qualité ;
- la mise en place d'un espace dédié aux programmes de l'enseignement secondaire ;
- les supports pédagogiques (2350 acquis en 2016) ;

- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2016, a traité 1.668 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 356.688,47 €).

2.8. DES ACTIVITÉS EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET EDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

2.9. FOCUS SUR

2.9.1. Le Cocktail de rentrée



Début octobre avait lieu, dans les nouveaux locaux du Campus Paramédical à Verviers, la 14^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». M. André Gilles, Député provincial-Président en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement notamment en matière de population scolaire et de projets phares et a également remis le prix « EPL Excelle ».

2.9.2. Les récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :

- 1^{ère} place au classement général à l'*Ecochallenge* pour la team EcoMotion ;
- Le prix du Jury pour un étudiant du 1^{er} bloc « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - Finalité Electromécanique » au concours « Cocktail Challenge » ;
- Places parmi les huit lauréats pour deux étudiants du 2^{ème} bloc du « Bachelier en construction » lors de la 4^{ème} édition du concours « Tire le maximum du béton » ;
- 1^{er} « Prix de l'Environnement de la Province de Liège » pour les élèves du 1^{er} degré de l'IPES Herstal et leurs projets de mare biologique, potager et hôtel à insectes ;
- 1^{ère} et 2^{ème} places pour deux équipes comprenant des futurs ingénieurs de la HEPL lors de la dernière édition du « Startup Weekend Liège » dédiée au domaine spatial ;



- 2^{ème} place pour 3 élèves de la 7^{ème} année « Patron Boulanger-Pâtissier-Chocolatier » au 24^{ème} concours de montages en chocolat ;
- 6 médailles pour les étudiants de l'EPL lors du Championnat de Belgique des Métiers techniques et la médaille d'or pour un étudiant de la HEPL à EuroSkills dans la catégorie « CAO/DAO Industriel » ;
- 3^{ème} place pour les étudiants du « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel (Finalités Construction et Géomètre) » au concours « Student Contest » lors du « Concrete Day » ;
- Prix « Etudiant » 2016 de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication (UPMC) pour une ancienne étudiante de la HEPL diplômée en 2015 ;
- 2^{ème} place pour une étudiante du 3^{ème} bloc « Bachelier en communication » à la finale du challenge « Les Négociales » et « prix de la meilleure école » pour la HEPL.

2.9.3. Quelques projets particuliers de mobilité

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :



- dans le cadre du projet « BioDiv », 4 élèves de l'IPEA La Reid de la section « Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins » ont suivi une formation portant sur la construction de murs en pierres sèches à Langelois en Autriche et l'IPEA La Reid a collaboré à l'organisation du 8^{ème} « Concours Européen des Jeunes Jardiniers » ;
- dans le cadre du consortium « Maçonnerie » - section « Construction - Gros-œuvre » du 3^{ème} degré, les élèves de l'EP Huy sont partis pour un stage d'une semaine au Lycée des Métiers du Bâtiment Jean Garnier à Morcenx en France ;
- douze élèves de la section « Restaurateur » de l'IPES Seraing ont décollé le 24 avril pour Figueres, ville catalane, pour y effectuer un stage de découverte culinaire ;
- les élèves de la section « Technicien en Photographie » de l'Athénée Provincial Guy Lang de Flémalle et leurs partenaires français du Lycée St-Joseph de Loudéac en Bretagne ont prévu de réaliser un film sur le thème des frontières. Pour ce faire, trois rencontres ont été fixées entre eux lors de l'année scolaire 2016-2017 ;
- dans le cadre du projet « Entre terre et mer », l'IPES Herstal a envoyé 5 élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années « Hôtelier-restaurateur » en stage de restauration à Pau ;
- au Lycée Jean Boets, plusieurs projets se sont concrétisés : le stage de 3 semaines de 7 élèves de la section « Aide-familial » à Aurillac en Auvergne, le stage de 8 élèves futures puéricultrices en Finlande durant 3 semaines, 13 autres élèves en puériculture sont parties en Auvergne, à Maurs pour des stages de 2 semaines. Il faut également mentionner les projets « Greener future », projet à thématique scientifique (à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années « sciences appliquées ») et le projet « Move with Africa » qui a envoyé 14 élèves et 4 professeurs au Maroc ;
- l'IPES Jemeppe a décroché la 1^{ère} bourse Erasmus + pour un établissement de Promotion sociale en FWB avec le projet « Welcome ! Bienvenue dans le monde de l'accueil et du tourisme » ;

2.9.4. Les nouvelles infrastructures

Pour répondre à l'augmentation constante des populations scolaires dans certaines sections ainsi qu'à la nécessité de renouveler les infrastructures, la Province de Liège a investi dans des travaux conséquents avec 2 inaugurations cette année :

- le Campus agronomique de La Reid, qui accueille les étudiants du « Bachelier en agronomie » de la HEPL ainsi que les élèves en biotechnique et en sciences agronomiques de l'IPEA. Cet immeuble passif dispose d'un étage et s'étend sur 5000 m². Au rez-de-chaussée, il compte un auditoire de 250 places, 2 auditorios de 80 places et 12 classes. A l'étage, on retrouve 3 laboratoires d'informatique et 5 de sciences, ainsi qu'une bibliothèque, une salle pour les étudiants et des bureaux administratifs ;
- le Campus paramédical de Verviers, qui comprend un grand auditoire, de nombreuses salles de cours ainsi que des salles de soins et de pratique, une bibliothèque et des locaux administratifs. Ce bâtiment semi-passif est destiné à accueillir les élèves et étudiants des sections paramédicales du secondaire et du supérieur ainsi que les étudiants du « Bachelier en construction ».



2.9.5. Le Techni Truck



Durant l'année 2016, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Il a parcouru plus de 8500 km, a visité environ 150 écoles et près de 4400 élèves y ont réalisé les manipulations proposées. Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de

l'emploi.

2.9.6. Les Mini-villages des métiers techniques

Durant l'année scolaire 2016, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les établissements d'enseignement provinciaux. Parmi les nombreuses démonstrations et animations présentées cette année, on peut citer : puériculture, sciences appliquées, art, aide familial, cuisine de collectivité, vente, coiffure, usinage, soudure... L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'élèves à chacune de ses étapes.

2.9.7. Les projets Citoyenneté

Plusieurs activités réparties sur l'année démontrent à quel point la promotion de la citoyenneté et de toutes les valeurs qu'elle sous-tend est une priorité pour l'Enseignement de la Province de Liège. Citons :

- Le 2^{ème} « Prix de l'écrit citoyen » sur le thème de la liberté ;
- la biennale théâtrale et musicale sur le thème « Debout Citoyen ! » qui avait lieu le 21 mai à l'IPES Huy ;
- les 14 projets culturels des établissements d'enseignement secondaire en application de la résolution adoptée par le Conseil Provincial ;
- le voyage à Rome avec des élèves de 6^{ème} année durant les congés d'automne sur le thème « Rome de 1922 à 1946. Du totalitarisme fasciste à la naissance de la République italienne » ;



- diverses activités organisées en réponse à la crise migratoire (animations de sensibilisation, accueil d'élèves primo-arrivants, cours d'alphabétisation, organisation de spectacle de marionnettes et d'un tournoi de football...).

2.9.8. La rentrée académique de la Haute Ecole



A l'occasion de la traditionnelle séance de rentrée académique qui avait lieu le 12 octobre, Messieurs Henri Monceau et Joël de Rosnay étaient les invités de la HEPL. Ils ont éveillé les consciences sur le thème de « La liberté individuelle à l'ère du numérique ». L'émergence du « symbionet », les phénomènes d'« ubérisation » de l'économie et la lutte contre la mainmise des puissantes entreprises sur nos données personnelles ont tour à tour été évoqués.

2.9.9. La soirée des rencontres et de présentation de possibilités de recherche

Fort d'une grande expérience en termes de recherche appliquée, la HEPL a organisé le 10 mai au Campus 2000, une soirée de rencontre et de présentation des possibilités de recherche afin d'inciter d'autres membres de l'équipe pédagogique à se lancer dans une telle aventure. Devant un public d'enseignants, chercheurs et entreprises de tous horizons, les intervenants ont rappelé les projets menés à bien ou en cours. Ils ont ensuite évoqué les nombreuses possibilités d'aides ainsi que le récit de certaines success story (la spin-off Amplycell).

2.9.10. FORMA +

Afin de répondre au mieux aux attentes des diplômés, des demandeurs d'emploi, des travailleurs et des milieux professionnels, la Province de Liège a créé, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE), le Centre FORMA+, un « guichet unique » pour ses formations continues d'enseignement supérieur. Parmi les formations dispensées en 2016, on peut notamment compter : la « Postformation en art-thérapie », la « Postformation et approche psychocorporelle en psychomotricité », la formation « Maître de psychomotricité dans l'enseignement maternel ordinaire »...



2.9.11. LE SERIOUS GAME BLOC BOOSTER



A l'occasion de la rentrée, le Service d'Aide à la Réussite de la HEPL a lancé le serious game « Bloc booster ». Ce jeu en ligne offre la possibilité aux étudiants d'améliorer leurs méthodes de travail et booster leurs chances de réussite en « gamifiant » six outils méthodologiques déjà existants : permettre aux étudiants de diagnostiquer leur profil, de prendre des notes efficaces, de synthétiser leurs cours mais aussi d'améliorer leur mémorisation, d'élaborer leur planning d'étude ou encore de se préparer à la gestion du stress lors des examens.

2.9.12. Le Bal des Diplômés

La Haute Ecole a organisé le 23 septembre dernier son premier « Bal des diplômés » au Country Hall du Sart-Tilman avec au programme, une cérémonie de remise des prix suivie d'un verre de l'amitié, un concert des talents musicaux et enfin une soirée dansante. Des navettes de bus, un food-truck, une borne photo ainsi qu'un concours complétaient l'événement.



2.9.13. Le Campus de Cristal



Cette année, les étudiants de la section « Bachelier en Communication » de la Haute Ecole de la Province de Liège ont désigné Laurent Gerra pour recevoir le « Campus de Cristal ». Il a été récompensé pour son livre « Cette année, les pommes sont rouges » qui se penche sur l'évasion de son grand-père, George Gerra, d'un camp de prisonniers en Allemagne avec 5 compagnons et l'acte de bravoure d'un cheminot liégeois qui les a aidés.

2.9.14. Les 25 ans de la Section « BACHELIER EN COMMUNICATION »

A l'occasion des 25 ans de la section communication, les festivités se sont étalées du 11 avril au 13 mai. Le programme a commencé par la cérémonie d'ouverture comprenant une conférence intitulée « Le Community Management, un art différencié selon les secteurs ». Au même moment, les animateurs de Bel RTL, Pascal Vrebos et Patrick Weber ont investi les studios de la radio du Campus 2000 pour y diffuser leurs émissions en direct. Ensuite, avait lieu l'inauguration officielle de l'exposition « Com'back » retraçant les diverses évolutions de la section. Le 15 avril, le « Campus de Cristal » a été remis à Laurent Gerra. La cérémonie de clôture du 13 mai a été marquée par la remise des « Com'Awards » à d'anciens étudiants qui se sont distingués sur le plan professionnel. Enfin, les festivités se sont terminées par la « soirée des anciens ».



2.9.15. La création d'une classe informatique inclusive à l'IPEPS Seraing Technique

La première classe inclusive de l'Enseignement de promotion sociale a été inaugurée le 22 novembre à l'IPEPS Seraing orientation technique en présence du Député provincial-Président André Gilles, de Mme la Ministre Simonis et de Renaud Tockert, Administrateur délégué de CAP 48. Déclinée en laboratoire informatique inclusif, équipée pour les personnes aveugles et malvoyantes, cette classe doit permettre aux étudiants porteurs d'un handicap de suivre des cours d'informatique adaptés à leurs besoins matériels et pédagogiques.

2.9.16. L'inauguration du cours de langue des signes à l'IPEPS Huy Waremme et de la Formation « TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE » à l'IPEPS Herstal

Madame la Ministre Isabelle Simonis a souhaité mettre à l'honneur le cours de langue des signes organisé à l'IPEPS Huy-Waremme. Elle s'est rendue dans l'établissement, avec le Député provincial Président André Gilles, le 1er mars, le jour retenu depuis 2014 par le programme des Nations Unies ONUSIDA pour la Journée « Zéro Discrimination ». Elle a fait plus ample connaissance avec les étudiants et leurs motivations et a appris les rudiments de la langue des signes. Le 25 janvier, c'est la nouvelle formation « Technicien en transport et logistique » organisée à l'IPEPS Herstal, en collaboration avec la MIREL, qui a été mise en lumière. Mme la Ministre Simonis a souligné la dynamique porteuse d'emplois dans laquelle s'inscrit l'Enseignement provincial.

3. LE DÉPARTEMENT FORMATION

3.1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La Formation s'inscrit dans les axes prioritaires de la Province de Liège définis par le Conseil provincial dans lesquels l'Institution provinciale, par son niveau supra-communal, apporte sa plus-value. Guidée par les principes de cohérence et d'efficacité, la Province de Liège apporte, pour la formation, un potentiel important en matière de soutien et de solidarité, et ce, grâce à la proximité qu'elle entretient avec tous les pouvoirs locaux. Cette solidarité est tournée vers les villes et les communes, mais également vers les citoyens et les entreprises. Grâce à ses actions de partenariat et de maillage des opérateurs, le département Formation s'inscrit résolument dans le soutien au redéploiement économique et social.

En 2002, le Conseil provincial décidait de réunir au sein d'un seul département les divers opérateurs provinciaux existants et actifs dans le domaine de la formation. Le département Formation était né. 4 services furent ainsi rassemblés : l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics, la coordination des Centres Psycho-Médico-Sociaux, le Centre des Méthodes d'Enseignement et le Centre de Coopération Technique et Pédagogique. Petit à petit, le département s'est développé : des services y ont vu le jour, tandis que d'autres l'ont rejoint. En 2016, le département rassemble 14 services qui, en quelques années, ont contribué à la mise en place d'une dynamique de mise en réseau des opérateurs existants. Il œuvre pour les opérateurs de formation et d'enseignement de tous les réseaux, tant privés que publics, des pouvoirs locaux et également des entreprises.



Ses missions se déclinent en quatre points :

Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;

Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;

Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;

S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporter une assistance technique en formation aux milieux professionnels.

Le département Formation développe ses activités en trois pôles, lesquels sont décrits ci-après.

LA FORMATION

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel. Il est constitué de :

- **L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence : l'École de Police, les Écoles du Feu et des Cadets, l'École d'Aide Médicale Urgente,**
- **L'École Provinciale d'Administration,**
- **Le Centre de Réadaptation au Travail,**
- **L'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture,**
- **L'École Supérieure de Pédagogie.**



LE CONSEIL EN FORMATION

Ce pôle entend soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formations à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.

- **L'Espace Qualité Formation,**
- **La Maison des Langues,**
- **Le Service Appui Formation.**

LA GUIDANCE

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique.

Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.



- **Les Centres Psycho-Médico-Sociaux,**
- **Le Service de Promotion de la Santé à l'École,**
- **L'Espace Tremplin.**

2015 a clôturé le premier **Programme Global d'Activités (PGA)** du département Formation. Véritable **plan stratégique trisannuel**, il vise la cohérence entre les objectifs politiques et stratégiques fixés par l'autorité et les actions entreprises sur le terrain. Début 2016, dans une perspective d'amélioration continue, chaque entité du département Formation en a réalisé le bilan et élaboré son nouveau **PGA 2016-2018** pour la deuxième moitié de la législature. Toujours basé sur la déclaration de politique générale 2012-2018 du Collège provincial, il prend en compte les résultats obtenus après les trois premières années de législature et l'évolution des besoins des partenaires et clients/usagers. Comme pour la précédente planification, la démarche s'est voulue participative et a généré une réflexion très enrichissante au sein de chaque service. Fin 2016, tous les services ont effectué un relevé de leurs indicateurs et évalué l'avancement de leur PGA en identifiant les évolutions positives, les points d'attention et les difficultés à surmonter.

3.2. LA FORMATION

3.2.1. L'École Provinciale d'Administration (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion. L'École met en place des formations « sur mesure », entre autres pour permettre aux pouvoirs locaux de répondre aux nouvelles exigences légales.

Par exemple, la formation en *hygiène alimentaire à destination des agents provinciaux* s'inscrit dans une démarche qualité d'amélioration des compétences et de respect de la législation. 44 ouvriers qualifiés « cuisine » ont déjà pris part à cette formation.

Un de ses objectifs est d'assurer une **meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins des agents des services publics**. Les évaluations de satisfaction auprès des étudiants démontrent la pertinence et l'efficacité des actions entreprises par l'EPA. En 2016, l'École a organisé une formation *gestion d'une situation d'urgence-Crisexinter*, en collaboration avec l'IPFASSU et le service d'ordre public du Gouverneur de la Province de Liège. Elle a également mis en place de nouvelles formations à l'évaluation à destination des intercommunales ISOL et INTERSENIORS, suite à deux marchés publics retenus. Les 21 sessions organisées ont permis de former près de 250 agents. Dans le cadre d'une initiative préventive de la Ville de Liège, l'EPA s'est également investie dans une formation sur *la lutte contre l'absentéisme*, à destination de 320 cadres liégeois.

Au total, en 2016, l'EPA a enregistré **4.610 inscriptions**.

3.2.2. L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU)

Un des piliers du soutien aux communes et aux citoyens, l'IPFASSU répond aux besoins en matière de sécurité et d'urgence, en coordonnant le fonctionnement et le développement des 4 écoles de formation des agents de ces services. Cela passe, notamment, par l'organisation **d'exercices interdisciplinaires** permettant aux acteurs de l'urgence d'accroître leurs compétences de coordination et de travail conjoint.



Au fil du temps, l'Institut est devenu une référence dans le domaine. Depuis sa création, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions, passant de 693 en 1999 à **près de 14.772 inscriptions en 2016**. Pour faire face à l'augmentation de ses activités, aux réformes de la sécurité civile et de la formation des policiers, l'expansion de la Maison provinciale de la Formation était devenue indispensable : modernisation des dispositifs pédagogiques et techniques, développement des infrastructures de formation pratique, et renforcement qualitatif de la structure administrative. La **phase 2** de la Maison de la Formation a été inaugurée en février. Atout indéniable, elle permet d'étendre et de professionnaliser les formations de simulation, grâce aux nouveaux locaux équipés d'outils hautement spécialisés.

La construction de la **phase 3** a débuté au printemps. Cette infrastructure prendra la forme **grand hall d'exercice** pour les formations pratiques doté de façades de maison, de régies d'observation, d'un mur d'escalade, d'une « maison de simulation » et de différentes salles d'entraînement physique. La **phase 4**, située à Amay, constituée d'une dalle d'entraînement et de containers aménagés permet à l'école du feu d'y organiser des formations chaudes et froides de technique de sauvetage et de maîtrise d'incendie. Un budget d'1.600.000€ a été alloué afin d'étendre en 2017 ses possibilités de formations pratiques pour les pompiers, mais également pour les policiers et les secouristes-ambulanciers.

Positionnée au sein de l'IPFASSU, la Cellule « **Appui psychologique aux intervenants** » (API) a pour objectif la mise en place d'un dispositif de formation de soutien des intervenants de la sécurité et de l'urgence face aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et plus particulièrement lors d'événements particulièrement choquants. Suite aux attentats de Bruxelles, la cellule API a été reconnue par le SPF Santé publique comme formateur des ambulanciers pour la gestion des événements traumatisants. La reconnaissance des référents API formés par la Cellule se concrétise.



3.2.3. L'École de Police

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'école a enregistré **5.834 inscriptions** en 2016. Une forte augmentation due à la décision du Gouvernement Fédéral d'augmenter le nombre de policiers. Au total, 267 aspirants inspecteurs et 27 aspirants inspecteurs principaux sont entrés en classe cette année. Depuis la réforme de 2015, la formation met en application l'apprentissage en alternance et l'accent est mis sur l'apprentissage de terrain. L'École propose également de nombreuses formations continues visant l'acquisition de compétences qui répondent aux exigences du terrain. A titre d'exemple, la formation **Coppra – End user** vise à sensibiliser les officiers de terrain et les agents de quartier à la problématique du radicalisme par une approche proactive et réactive ; ou encore **les formations en matière de maîtrise de la violence avec et sans arme à feu**. 861 personnes ont suivi la formation *Passage à un nouveau système d'arme*, et 643 candidats ont suivi la formation *Intervention en tant que membre d'une contact-team/rescue-team dans des situations Amok*. En plus des collaborations développées en « interne », l'école nourrit des contacts avec des écoles/collèges internationaux (Roumanie, Québec, Grande Région) pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation. Sensible à la qualité des formations qu'elle dispense, l'école s'investit en continu au niveau



méthodologique et pédagogique. Elle compte plus de 200 chargés de cours, experts et pédagogues dans ses rangs.

3.2.4. L'École du Feu et des Cadets

Agréée par le SPF Intérieur, l'école répond aux besoins en matière de formation des zones de secours de la Province de Liège. En 2016, l'École a enregistré **2.282 inscriptions**. Elle organise les formations d'accès à tous les grades de sapeur-pompier, mais également des formations spécifiques et de perfectionnement : plongeur, technique d'abattage, porteur de tenue chimique, etc. Suite au décret relatif au service de secours, l'ensemble des cours des formations à brevets a été revu. Le nombre d'heures des formations continues a été augmenté. Le passage en zone de secours des services d'incendie les a conduits à ne pas recruter en 2016 de nouveau personnel, mais à se concentrer sur la formation continue de leurs pompiers. L'École a été impactée par une diminution des formations de base, et une nette augmentation des formations de perfectionnement. Depuis 2014, l'école organise ses formations chaudes et froides de technique de sauvetage et de maîtrise d'incendie dans le Centre d'exercices d'Amay. Cette structure permet de réaliser toutes les formations pratiques de manière éco-responsable. L'école a organisé la formation et le perfectionnement **formateurs flash-over** à destination des formateurs CFBT (Compartment Fire Behavior Training) des provinces de Liège, Namur et Luxembourg. Elle a également été désignée par le Centre de Connaissance Fédéral pour organiser la première formation multidisciplinaire de **Directeur de poste de commandement opérationnel** (Dir PC OPS). Entre autres encore, l'École a organisé les épreuves du **Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF)**, indispensable pour postuler dans une zone de secours. Plus de 400 candidats, testés sur leurs compétences cognitives, techniques et sportives, ont rencontré les conditions pour intégrer une zone de secours et pourront ainsi se former au métier de sapeur-pompier.



En 2016, **l'École des Cadets a breveté 90 jeunes**. Au niveau de la réforme, l'école connaît une grande mutation. Ce qui était avant une initiation au métier de pompier devient une véritable formation professionnelle. Un candidat cadet, après avoir obtenu un Certificat d'Aptitude Fédéral, suivra une formation identique au premier module de la formation sapeurs-pompiers. A la fin de son cycle (2 ans), le candidat se verra décerner le brevet « Cadet Pompier » et une dispense pour ce premier module sapeurs-pompiers. Un véritable atout pour le recrutement dans une Zone de secours. 180 jeunes ont passé les épreuves de sélection pour intégrer l'école, et 114 d'entre eux ont obtenu une place dans une des 6 zones. Chaque année, l'école organise des visites dans le but de faire découvrir les activités quotidiennes des sapeurs-pompiers, mais aussi pour de développer leur esprit de citoyenneté et de solidarité.

3.2.5. L'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU)

Depuis sa création en 1999, l'EPAMU n'a de cesse d'élargir son offre de formation. A côté de ses missions principales qui sont d'assurer la **formation de base** des candidats Secouristes-Ambulanciers et la **formation permanente** des Secouristes-Ambulanciers actifs, elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en Province de Liège par l'organisation de formations pour d'autres acteurs des services d'urgence. Soucieuse de répondre aux multiples demandes et de soutenir les initiatives, l'EPAMU développe des partenariats avec des institutions aussi diverses que des hôpitaux, la Haute Ecole ou des Ecoles secondaires. En 2016, elle a enregistré **6.329 inscriptions**.



L'école propose de nouvelles formations labellisées et spécialisées. Ses infrastructures uniques en Belgique, permettent l'organisation de formations interprofessionnelles, basées sur un concept de simulation globale, avec comme finalité l'amélioration de la prise en charge complète du patient critique (depuis l'intervention sur le terrain à l'admission à l'hôpital, en passant par le transport). L'école a également pour volonté d'implémenter de la réalité virtuelle dans la simulation, particulièrement dans le cadre de la médecine collective. En novembre, l'EPAMU a organisé un colloque consacré à la prise en charge des traumatisés dans un cadre tactique qui a réuni une centaine de participants.

3.2.6. Le Centre de Réadaptation au Travail (CRT)



Le CRT a pour mission **d'organiser et assurer un processus complet d'insertion socio-professionnelle individualisé, adapté aux potentialités** d'adultes en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits «classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points. Au niveau de l'infrastructure,

notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24h/24.

Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'actions personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire. Les activités en 2015 se sont majoritairement articulées autour de l'adaptation de l'offre de services du Centre consécutive à la Réforme du processus de réinsertion socioprofessionnelle impulsée par l'INAMI. La moyenne du **taux de mises en emploi** du quinquennat s'élève à 55 % (norme AWIPH = 40%).

3.2.7. L'Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture (EPPA)

L'Ecole propose des formations pour la qualification professionnelle des personnes travaillant dans l'agriculture. Le secteur vert est très exigeant : à la fois sujet et victime des avancées des techniques et des normes de sécurité. Grâce à sa **Conserverie Solidaire mobile**, l'EPPA assure des formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. Ce projet qui vise la création de nouveaux emplois dans un secteur économique émergent, à savoir les circuits courts alimentaires, a obtenu un soutien financier du Fonds Social Européen. Depuis le 1^{er} juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2020, il est subsidié à hauteur de **615.663€**.



D'autre part, la **Miellerie Mobile** a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. Au cours de l'année 2016, la Miellerie a participé à

11 évènements publics et organisé une quinzaine d'ateliers. Au printemps, un rucher didactique a été installé dans le parc du Château de Jehay pour mettre en place des activités pédagogiques autour de l'extraction du miel et du métier d'apiculteur.

3.2.8. L'École Supérieure de Pédagogie

L'école organise la formation continue des enseignants des niveaux maternel et primaire de tous les réseaux. Parmi ses anciens étudiants, on ne compte plus les générations d'inspecteurs, de directeurs d'école, de maîtres d'adaptation, de maîtres de stage qu'elle a contribué à former. Pour l'année scolaire 2015-2016, l'école a enregistré **715 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose : méthodologie spéciale, méthodologie du français et des mathématiques, psychologie de l'enfant, aspect relationnel, philosophie de l'éducation, leadership pédagogique de la direction, etc.

En 2016, au vu du succès rencontré par la première publication de l'école titrée « **Les mots et les expressions de la partie «français» du référentiel Socles de compétences et du code de terminologie grammaticale**, avec pas moins de 1000 exemplaires distribués, un nouvel ouvrage intitulé « **Un premier enseignement de l'argumentation** » (Dispy & Dumortier) a été édité par les éditions de la Province de Liège. L'école a également organisé de nouvelles conférences qui ont ouvert la réflexion sur des sujets tels que « **l'apprentissage initial de la lecture** », « **Les enjeux d'un cours de philosophie et de citoyenneté à l'école** », ou encore « **Une pédagogie de la mémoire est-elle pertinente ?** ».

3.3. LE CONSEIL EN FORMATION

3.3.1. L'Espace Qualité Formation

Créé en 2002, l'Espace Qualité Formation, par son offre de services axée sur le conseil en formation, travaille au bénéfice des différents réseaux et niveaux d'enseignement, de tous les opérateurs de formation ainsi que des entreprises et des acteurs sociaux, avec comme enjeu l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. En soutenant le maillage des acteurs locaux pour une réponse plus efficiente de l'offre formative par rapport au développement économique sur son territoire, la Province se positionne clairement en Institution supracommunale.

L'EQF décline sa mission en 3 axes principaux :

- ✓ Améliorer la gouvernance des institutions de formation et d'enseignement par des outils et des démarches de gestion qualité ;
- ✓ Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés ;
- ✓ Améliorer l'adéquation entre l'offre formative et les besoins du monde économique.

Dans le cadre de la programmation « Fonds Social Européen 2014-2020 », de nombreux appels à projets ont été analysés, plusieurs dossiers ont été déposés. Un financement a été obtenu pour la mise en œuvre d'un projet eurégional portant sur la promotion des métiers techniques au service du secteur des soins : **le projet Interreg Va « Technology in Health Education »**.

L'EQF soutient la mise en œuvre de démarches Qualité. En 2016, il a été à nouveau sollicité par l'IPSS Micheroux qui a enclenché un deuxième cycle d'autoévaluation avec l'outil CAF (Cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques).

Dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés, le projet **Mobi'TIC**, visant l'initiation des seniors aux technologies, continue sa progression positive. Le projet remporte un franc succès depuis sa création et compte **plus de 6000 participants** aux séances organisées

avec les partenaires locaux (373 séances organisées en 2016). De nouveaux modules ont été initiés cette année afin de répondre aux demandes actuelles.

Né d'un souhait de promouvoir les métiers scientifiques et technologiques et les filières d'enseignement qui y conduisent, le projet « STePS -Technosphère », cofinancé par le Fonds Social Européen, a poursuivi son développement tout au long de l'année 2016 en vue de présenter en grandes pompes les premiers délivrables tout au long de l'année 2017. En effet, une ambitieuse activité « **Technosphère** » sera proposée aux écoles sur l'ensemble du territoire, précédée par un large et complet dossier pédagogique. Cette activité basée sur l'utilisation des nouvelles technologies et de la réalité virtuelle, partira à la rencontre des élèves, principalement du troisième degré qualifiant, et de leurs enseignants sur le territoire de la Province de Liège, pour leur donner un premier aperçu des métiers technologiques et scientifiques. Plongés dans un univers futuriste, ils auront pour mission de remplacer l'énergie fossile par des énergies renouvelables.



3.3.2. La Maison des Langues

Créée en 2008, La Maison des Langues (MDL) a pour objectif de développer l'apprentissage des langues étrangères. Seule initiative du genre en Belgique, la MDL est une plate-forme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille en partenariat avec divers organismes et institutions. Les activités de la MDL s'inscrivent dans 4 objectifs globaux :

- Sensibiliser et informer le grand public sur la nécessité du multilinguisme et du potentiel à y accéder ;
- Soutenir l'enseignement et la formation des jeunes, de l'éveil aux langues, à l'immersion scolaire ou extrascolaire ;
- Développer l'apprentissage fonctionnel des langues pour les particuliers et les entreprises en partenariat avec les organismes de formation publics et privés ;
- Développer la mobilité des futurs travailleurs dans l'Eurégio.

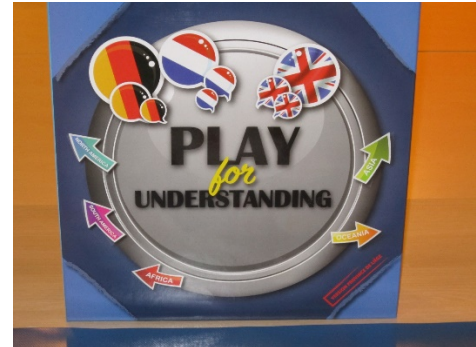


2016 confirme l'élargissement progressif des publics atteints par les actions développées. L'analyse des indicateurs démontre que le nombre de conseils personnalisés, qui s'élève en 2016 à 768, reste en augmentation malgré les informations de plus en plus nombreuses mises en ligne sur le site. La recherche d'enseignants en langue enregistre encore une progression (de 74 à 84), tout comme le nombre d'abonnés à la newsletter qui dépasse à présent les 6700. De 456 élèves en 2014, la participation des élèves aux activités organisées pour les écoles s'élève à 1837 en 2016, cela à travers les actions de Linguapodium, les spectacles en langues et les actions de promotion de l'allemand. Ces évolutions semblent confirmer l'intérêt croissant de la plupart des bénéficiaires aux services proposés par la Maison des Langues. A l'occasion de ses 8 années d'existence une nouvelle charte de partenariat, résolument tournée vers le futur, a été signée avec les 30 partenaires de longue date et les 20 nouveaux collaborateurs.

En 2016, la Maison des langues a développé un projet de promotion de la Langue de Goethe à destination des jeunes des établissements scolaires, de la maternelle à l'école supérieure. Une brochure, recensant des activités originales, a été diffusée aux établissements scolaires. Des

activités qui ont permis à plus de 546 élèves de vivre des projets motivants d'apprentissage de l'allemand.

La Maison des Langues a également collaboré avec l'ASBL Youth for Understanding pour la réalisation d'un jeu pédagogique à destination des élèves et enseignants en langues du 3ème degré afin de faciliter l'expression orale des élèves. **Play for Understanding** (PFU) est un jeu attrayant et dynamique qui se joue intégralement en anglais, néerlandais ou allemand. Consignes, règles, questions, ... tout se passe dans la langue-cible. Imprimé en 100 exemplaires, PFU sera proposé à toutes les écoles secondaires de la Province de Liège. La phase de promotion et de diffusion est prévue pour 2017.



Soucieuse d'aider les jeunes dans leurs projets de mobilité internationale, la Maison des Langues a à nouveau organisé en **partenariat avec le Centre J de Ville de Liège**, le «**Petit Salon pour Grands Départs**». Le salon s'est tenu au **Palais des Congrès de Liège** et a attiré près de **300 jeunes**, qui ont eu la possibilité de rencontrer les opérateurs actifs dans le domaine de la mobilité internationale, mais également d'autres jeunes ayant déjà participé à un projet linguistique.

3.3.3. Le Service Appui Formation

Le Service Appui Formation apporte un soutien logistique et pédagogique aux pouvoirs locaux en matière de formation. Son activité phare est l'accompagnement des communes et des CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF rend aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation implique de nombreuses réunions (Collège, direction générale, syndicats, chefs de service, le personnel) ; elle se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc. Le SAF a orienté bon nombre d'agents de nombreux pouvoirs locaux dans leurs interrogations quotidiennes en matière de formation. Le service est ainsi devenu pour certains une interface disponible pour les conseiller ou les mener vers le bon interlocuteur institutionnel, qu'il soit provincial ou non. Chaque demande est traitée, archivée et évaluée en interne par le service.



3.4. LA GUIDANCE

Les Services de la Guidance rassemblent les Centres PMS, l'Espace Tremplin et le Service de la Promotion de la Santé à l'Ecole. Leurs actions sont centrées sur le soutien pour la réussite des jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. L'objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation ainsi qu'un lien avec les familles. L'accent est placé dans le renforcement des synergies entre le Service PSE et les Centres PMS, en vue d'harmoniser les initiatives spécifiques des deux services, et ce, dans une vision de parfaite complémentarité.

Les Services de la Guidance organisent des cycles de conférences sur le thème de la lutte contre le décrochage scolaire : les matinées sont consacrées aux conférences ouvertes à toutes personnes intéressées/concernées par ce thème. Les après-midis sont spécifiquement organisés pour les agents des CPMS de la Province de Liège.

Ces journées représentent l'opportunité de rencontrer des personnalités de renom dans le domaine venus partager leurs études et leurs expériences : psychanalystes, professeurs d'université, directeurs thérapeutiques, entre autres.



3.4.1. Les Centres Psycho-Médico-Sociaux

En 2016, **61.918 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège.

Dans le cadre du projet éducatif de la Province de Liège, basé sur les valeurs de respect de la personne dans une société démocratique plus juste et plus solidaire, une réflexion méthodologique a été menée par les directions des PMS de la Province dans la dynamique de la réussite scolaire. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un **Cadre méthodologique de travail des CPMS de la Province de Liège**, dans lequel « le travailleur du PMS accompagne



l'enfant dans la recherche et l'invention de ses solutions dans le respect de sa singularité et de sa complexité ». L'objectif est d'optimiser l'application de ce cadre méthodologique de travail. Nos Centres PMS développent au sein des classes du premier degré, des animations et/ou entretiens en lien avec l'intégration des élèves et la connaissance de soi visant l'instauration d'un climat de classe positif, ainsi que des animations favorisant l'estime de soi. Depuis 2016, les Directrices des CPMS I de Herstal, Seraing et Verviers dans leur qualité de « Chefs de projet » soutenues par deux assistantes sociales, pilotent des **projets « EAJ » - Enseignement – Aide à la jeunesse**. L'objectif est d'assurer le mieux-être des jeunes à l'école et hors de l'école, de favoriser l'accrochage scolaire en tenant compte des interactions multidimensionnelles.

3.4.2. Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole

En 2016, 15 antennes veillent à la santé et au bien-être de plus de **65.000 élèves et étudiants**. Le SPSE a réalisé les bilans de santé obligatoires **pour 28.907 élèves** ; il a effectué **1.328 bilans spécifiques** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents. **165 établissements** scolaires ont été visités dans le cadre de la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. **7 « points-santé »** sont mis en place à la Haute Ecole de la Province de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.



Depuis janvier 2015, le recueil standardisé des données sanitaires est mis en place à l'aide d'un nouveau logiciel (OMNIPRO). Ce recueil doit contribuer à une définition des besoins locaux en matière de santé et à l'élaboration d'une politique communautaire pour la santé des jeunes. Un partenariat important a continué avec le service informatique de la Province de Liège dans le cadre de l'implémentation du programme OMNIPRO au sein des équipes PSE.

Chaque année, des journées d'échanges inter-équipes sont organisées en vue de développer des projets permettant une évolution proactive et positive des actions.

Afin de développer de manière optimale les missions qui lui sont assignées, le SPSE met en place de nombreux partenariats externes (les intervenants du monde scolaire, les centres de planning familial, PROVAC, l'ONE, le Centre Liégeois de Promotion de la Santé, le Service d'Appui en Promotion et Education pour la Santé de l'ULg, les AMO locales, etc.) ou internes à la Province. De nouveaux liens ont été engendrés avec « Open Ado », « Equipes SOS enfants » et la police judiciaire fédérale de Verviers.

3.4.3. L'Espace Tremplin

L'**Espace Tremplin** accueille des jeunes de moins de 18 ans en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Compas Format, Aux Sources, Rebonds et Time Out pour la Communauté germanophone. Ils proposent un accompagnement pédagogique et social des jeunes et de leur famille. En 2016, **246 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire soutenus par l'Espace Tremplin.

Les services d'accrochage scolaire (SAS) apportent une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs en décrochage scolaire par un accueil organisé en journée et une aide et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune. Chaque SAS a la liberté de développer un projet pédagogique spécifique afin de permettre au jeune pris en charge de poursuivre le plus harmonieusement possible sa scolarité et sa formation.

La démarche de concertation sociale, dans laquelle s'implique l'Espace Tremplin, a donné lieu à un **Maillage social** qui accélère les circuits de communication entre les intervenants compétents (écoles, CPMS, médiateurs scolaires, CPAS, SAJ, AMO, Espace Tremplin...) selon les problématiques décelées. Depuis 2005, ce modèle de réseau s'est progressivement transposé à l'ensemble du territoire provincial et a permis l'émergence d'organes de concertation, de coordination. C'est ainsi que les **commissions mixtes** (Enseignement-Aide à la Jeunesse) visant l'accrochage scolaire ont pu être implantées dans les trois arrondissements judiciaires de la Province de Liège. C'est en grande partie sur base de ces travaux que les Ministères de l'Enseignement obligatoire et de l'Aide à la jeunesse ont mis en place un décret intersectoriel organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'Aide à la Jeunesse qui est d'application depuis septembre 2014. L'équipe Espace Tremplin est impliquée dans l'animation, la participation aux commissions locales, et dans les structures intermédiaires. Un travail conséquent est donc à envisager pour articuler l'existant (les commissions locales mises en place via le maillage social) et l'émergent (le décret intersectoriel) pour optimiser les dynamiques et faire remonter vers les instances décisionnelles les constats et demandes propres à notre territoire.



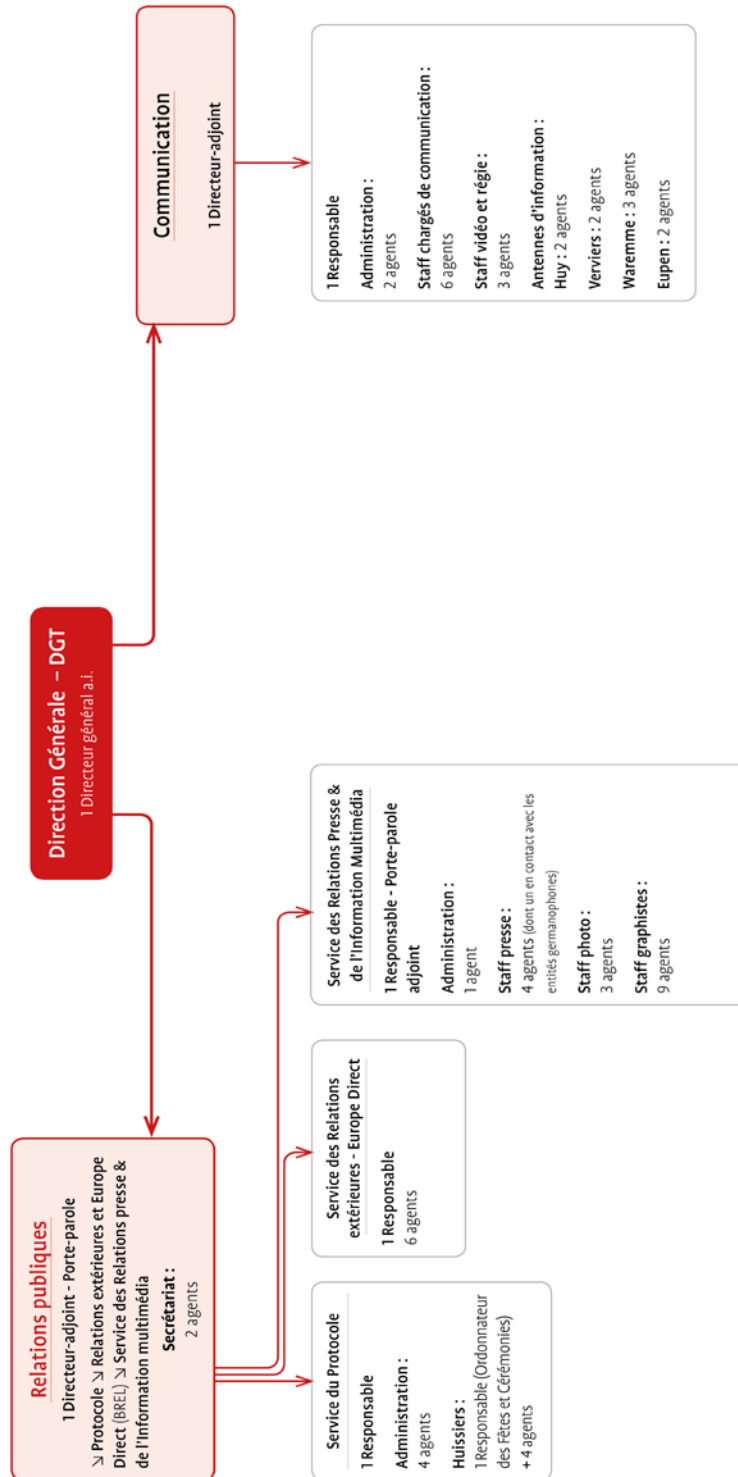
Province
de Liège

Rapport d'activités

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES

PRÉSENTATION DES DIRECTIONS DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Organigramme des Services de la Communication et des Relations Publiques



1. DIRECTION DE LA COMMUNICATION

1.1. Présentation

Elle est composée d'un service situé à Liège et de 4 antennes d'information. Elle est coordonnée par un Directeur adjoint et un Chef de Division et compte 20 collaborateurs.

1.1.1. Au bâtiment Opéra

Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège
Tél : 04/237 26 90 – Fax : 04/237 25 80

Il se compose de 3 cellules (11 collaborateurs) :

- Cellule administration : elle est chargée de la gestion administrative, financière et du personnel du service (en ce compris les antennes d'information), via les logiciels GED (Gestion des rapports soumis au Collège provincial), SAP (comptabilité), Ulisweb (gestion du personnel) et Caddie (bons de commande). Elle se charge également de la gestion et du relais avec les antennes d'information.
- Cellule Chargés de Communication : elle est chargée :
 - D'élaborer la revue de presse quotidienne et les revues de presse thématiques (avec négociation et mise en œuvre du contrat Gopress) ;
 - De mettre en place la nouvelle campagne de communication institutionnelle ;
 - De travailler en collaboration avec la cellule audiovisuelle sur la réalisation des reportages vidéos (voix-off, interviews, dérushage,...) ;
 - De rédiger des publi-reportages ;
 - D'élaborer des plans de communication/médias ;
 - De coordonner les Conseils thématiques ;
 - D'assurer la promotion générale de la Province (par la visibilité sur site au moyen de visuels, présence d'un stand, gadgets, mise en place d'écrans géants,...) ;
 - Des contacts médias et avec les communes en Communauté germanophone et dans l'arrondissement de Verviers ;
 - De la rédaction d'articles dans les outils de communication internes et externes (Entre-Nous, Notre Province, refonte de l'intranet, newsletters,...) au sein d'un staff rédactionnel composé de collaborateurs issus des services de la Communication des Relations Presse et Information Multimédia.
- Cellule audiovisuelle : elle est chargée :
 - De la réalisation de spots promotionnels ou reportages tv/web sur les événements, activités, projets provinciaux (diffusés sur la chaîne provinciale Youtube, sur la page Facebook, Twitter, ...) ;
 - De la réalisation de vidéos servant d'outils didactiques pour les services provinciaux ;
 - D'apporter un soutien technique à diverses demandes externes pour des travaux vidéo voire audio ;
 - D'assurer la régie (son et lumière) lors d'activités/événements pour l'ensemble des services provinciaux, tant au sein de bâtiments (provinciaux ou non) qu'en extérieur.

1.1.2. Dans les antennes d'information

Les antennes constituent un relais, dans chaque arrondissement de la Province, entre le public et l'Institution provinciale. 9 collaborateurs y sont répartis. Elles se situent à :

- Eupen, Bergstrasse, 16 – 4700 Eupen
- Huy, Avenue des Ardennes, 8 – 4500 Huy
- Verviers, Place des Martyrs, 1 – 4800 Verviers
- Waremme, Place du Roi Albert 1^{er} – 4300 Waremme (avec un point de contact à la Maison provinciale du Canton de Hannut)

1.2. Rapport sur l'activité du Service

1.2.1. Revue de presse

Réalisée quotidiennement et envoyée début de matinée aux 278 abonnés (Députés, membres des Cabinets, Directeurs généraux, délégués communication,...). Elle comprend 2 catégories d'articles, ceux traitant directement de la Province de Liège en tant qu'entreprise publique et ceux qui ne sont pas liés directement à l'Institution provinciale mais qui font néanmoins référence aux compétences exercées par celle-ci. En 2016, **7.120** articles ont été mis en ligne pour un total de **50.755** lectures. Cette cellule peut également élaborer des revues de presse thématiques à la demande des autorités provinciales (Exemples : « Debout citoyen » !, « Conférence mondiale des Humanités », Tour de France) ;

1.2.2. Reportages vidéos

La cellule audiovisuelle réalise des reportages ou des spots promotionnels sur des événements organisés par la Province ou dont elle est partenaire. Ils sont, pour la plupart, diffusés sur la chaîne Youtube provinciale et relayés sur les différents réseaux sociaux. En 2016, parmi l'ensemble des travaux réalisés, **106** reportages et animations vidéo ont été conçus et mis en ligne sur la chaîne Youtube ;

1.2.3. Rédaction de publi-reportages

Citons par exemples : Salon des Mandataires, dossier de présentation de la Conférence mondiale des Humanités, le Marché des Gourmets, le Festival du Film policier de Liège, les Conseils thématiques,... ;

1.2.4. Réalisation de plans de communication

Il s'agit de promouvoir un projet, une activité ou un événement mis en œuvre par un service provincial. Pour ce faire, la cellule élabore des propositions d'actions de communication à mettre en place et en assure le suivi. Le cas échéant, ces actions peuvent être accompagnées d'un plan média. Quelques exemples : « Debout Citoyen ! », l'Assurance Hospitalisation, le Congrès des professeurs de français ou encore *Chinatown*.

1.2.5. Émissions et reportages sur les télévisions locales

La Direction de la Communication **collabore** à la réalisation d'**émissions produites par les télévisions locales**

▪ Province Sports :

En 2016, RTC Télé-Liège et la Province de Liège ont une fois de plus collaboré en réalisant et diffusant chaque semaine la séquence « Province Sports » dans l'émission RTC Sports du dimanche soir. Il s'agit d'une séquence de quatre minutes entièrement dédiée aux actions sportives menées en province de Liège. Ce programme a notamment pour objectif de présenter, de manière conviviale, les multiples projets gérés par le Service des Sports.



L'implication du Service de la Communication consiste en la coordination des tournages, l'écriture des séquences et la présentation de l'émission, tout cela en collaboration étroite avec le Service des Sports. Cette séquence est également diffusée sur Télévesdre et notre chaîne Youtube.

Exemples de sujets traités en 2016 : Cellule gazon, Académie des sports, Alimentations des sportifs, Médecine sportive, Journée ludique pour personnes handicapées, David Goffin, Equitation adaptée,...

▪ Rats des Villes. Rats des Champs :

Cette émission a été diffusée tous les 4èmes lundis du mois dès 18h30 et en multidiffusion jusque 20h30 sur RTC et Télévesdre.

7 minutes pour aller à la rencontre de celles et ceux qui réussissent à rendre complémentaires la campagne et la ville. Les initiatives fleurissent dans nos communes, qu'elles soient urbaines ou rurales, dans des domaines divers et variés.



Le Service Communication, en collaboration avec le Service provincial de la Ruralité, se chargent du choix des sujets à traiter et de la coordination les tournages.

Parmi les thèmes abordés en 2016 :

- l'Exposition « Jouet Star » du Musée de la Vie wallonne ;
- les marchés stock tels que la réserve de sel de déneigement à Amay ;
- les circuits-courts symbolisés par le concept de « Ma Ferme en Ville » ;
- le service « Openado » ;
- « Mobi'tic », le service itinérant d'initiation aux technologies de l'information et de la communication pour les personnes âgées ;
- le « Plan Climat » de la Province.

Depuis plusieurs années, la **coordination des Conseils provinciaux thématiques** est confiée au Service de la Communication.

L'objectif est de valoriser l'institution provinciale et toutes les actions qu'elle mène. Le Service travaille en étroite collaboration avec les services provinciaux et les Cabinets des Députés concernés.

En 2016, 3 Conseils thématiques ont été réalisés puis diffusés à la fois sur RTC et sur Télévesdre :

- « Agriculture et Ruralité, un duo gagnant pour nos villes et campagnes » - diffusion le 19 avril 2016 ;
- « Sport et Tourisme, vecteurs économiques d'une Province au service de ses citoyens » - diffusion le 23 juin 2016 ;
- « L'engagement citoyen, c'est l'affaire de tous ! » - diffusion le 21 décembre 2016.



1.2.6. Participation à l'organisation d'événements

Il va de soi qu'en tant que service transversal, le Service Communication collabore à de nombreux événements organisés par les autres services provinciaux voire d'autres structures institutionnelles afin d'assurer la visibilité et la promotion de la Province de Liège.

Citons, à titre d'exemples, les événements suivants :

- Opération Debout Citoyen :

La Direction de la Communication a participé, avec le Service des Relations Presse et de l'Information Multimédia, aux différentes étapes de l'opération « Debout Citoyen ! » :

- Élaboration et mise en œuvre du plan de communication et du plan médias.
- Soirée de lancement – 1^{er} mars 2016 :
 - Mise en place de visuels, aide à l'accueil et collaboration au travail de régie ;
 - Elaboration et mise en œuvre de la conduite pour l'émission en direct de RTC.
- Journée citoyenne – 10 septembre 2016 :
 - Création, montage et tenue du stand d'information provincial ; Mise en place de visuels sur le site ;
 - Régie en collaboration avec RTC ;

- Aide à la gestion de la conférence de presse annonçant la tenue de la « Conférence mondiale des Humanités ».

Une attention particulière a été réservée aux médias germanophones de la Province de Liège et de l'Euregio Meuse-Rhin pour promouvoir l'événement.

- Le Salon des Mandataires :

À l'initiative de l'Association des Provinces wallonnes (APW), le Service Communication a coordonné la présence de la Province de Liège au « Salon des Mandataires », les 18 et 19 février 2016 au WEX de Marche-en-Famenne. Le stand commun aux 5 Provinces wallonnes se voulait ouvert, moderne, dynamique et chaleureux. Afin de mettre en valeur le savoir-faire gastronomique de chaque Province, l'accent avait été mis sur les produits de bouche locaux. Un photographe était présent pour prendre une photo-souvenir dans un cadre aux couleurs des Provinces.



- Le Marché des Gourmets :

Le Service Communication a apporté son soutien et son aide à l'organisation de la 15^{ème} édition du Marché des Gourmets et Produits des terroirs européens qui s'est déroulé les 19 et 20 mars 2016 à l'Abbaye de la Paix-Dieu à Amay. Le Service Communication a assuré la promotion générale de cette manifestation (conférence de presse, plan de promotion, supports promotionnels, stands d'informations, ...) sous la coordination de la Cellule des Grands Événements.

- La fête de fin d'année du personnel :

La fête du personnel provincial s'est déroulée le 23 décembre 2016 au Country Hall de Liège.

Le Service Communication a collaboré avec le Service du Protocole à la préparation, à la promotion et à l'organisation générale de cet événement qui a rassemblé pas moins de **2.100 collaborateurs**, ce qui constitue un record de fréquentation (1.700 en 2015).



Il a collaboré conjointement avec le Service des Relations Presse et Information Multimédia, à la réalisation d'une invitation (envoyée par mail aux agents) sous la forme d'une animation. Le Service Communication a participé à l'accueil, au placement des collaborateurs, à la gestion de l'animation, aux navettes de bus, à la régie et à la captation vidéo ainsi qu'à la diffusion de vidéos promotionnelles.

1.2.7. Lancement d'une nouvelle campagne de communication :

Un important dossier a occupé la Direction de la communication en 2016, celui du lancement d'un marché public en vue de désigner une agence conseil en communication qui sera chargée d'accompagner un groupe de travail provincial pour la création d'une nouvelle campagne de communication institutionnelle. Ce dossier a été attribué en séance du Collège provincial du 22 décembre 2016. Celui-ci sera mis en œuvre au début de l'année 2017, après décision de l'Autorité de Tutelle.

1.2.8. Gestion des quatre antennes d'information

Le Service Communication a pour mission de coordonner les 4 antennes décentralisées dans chaque arrondissement de la province. Ces antennes ont pour tâche de relayer les activités provinciales, créant ainsi un lien de proximité entre le citoyen et l'Institution. Chacune d'elles participe à sa manière à la présentation des services provinciaux ainsi qu'à la promotion des événements provinciaux via, entre autres, la fourniture de brochures et de renseignements. Les antennes d'information de Huy, de Verviers et de Waremme sont également des relais pour « Europe Direct – Province de Liège ». Leur mission est d'informer le citoyen sur les politiques européennes. La fréquentation moyenne par antenne en 2016 est de **2.733** visiteurs et **3.681** demandes.

1.2.9. MISSIONS SPÉCIFIQUES

- Arrondissement de Verviers et en Communauté germanophone :

Il s'agit ici d'assurer des actions ponctuelles visant à promouvoir la Province de Liège et des activités auprès des communes et des médias (principalement Télévesdre, le BRF radio et télévision et Grenz-Echo) de ces deux zones particulières.

Ce travail est réalisé en collaboration avec le Service des Relations Presse et de l'Information Multimédia. Dans le cadre de ces missions spécifiques, des relations étroites sont également avec les médias de Verviers et d'Eupen.

- Mission Chine :

Un collaborateur du service a travaillé avec le service des Relations extérieures au développement des relations avec la Province chinoise du Fujian.

2. DIRECTION DES RELATIONS PUBLIQUES

Cette direction est composée d'un Directeur adjoint – Porte-Parole et de 2 collaborateurs.

Bâtiment Charlemagne :
Place de la République française, 1 – 4000 Liège
Tél : 04/230 69 51 – Fax : 04/ 237 26 15

La Direction des Relations publiques coordonne les services suivants :

Service du PROTOCOLE

Ce service est composé d'un Responsable de service et de 10 collaborateurs.

Palais provincial :
Place Saint-Lambert, 18A – 4000 Liège
Tél : 04/232 32 26 – Fax : 04/232 33 22

Service des Relations Presse et de l'Information Multimédia

Ce service est composé d'un Responsable de service – Porte-Parole adjoint et de 17 collaborateurs.

Bâtiment Charlemagne :
Place de la République française, 1 – 4000 Liège
Tél : 04/237 26 00 – Fax : 04/ 237 26 15



Service des Relations Extérieures – Europe direct

Ce service est présenté dans un Rapport d'activités distinct, étant donné qu'il dépend de la 2^{ème} Commission.

2.1. SERVICE DU PROTOCOLE

Ce service se compose de deux cellules : le staff administratif et le staff huissiers.

2.1.1. Un travail d'équipe pour une organisation optimale

- Missions communes aux deux staffs :
 - Élaboration et tenue des fiches de travail en concertation permanente ;
 - Mise en place pratique des réceptions, déjeuners, dîners, des grands événements qui requièrent un aspect protocolaire spécifique.
- Missions propres au staff administratif :
 - Préparation des dossiers qui sont présentés au Collège provincial (**90** dossiers GED générés par le service pour l'année 2016) ;
 - Accueil lors des manifestations et événements y compris les visites guidées du Palais ;

- La gestion et l'encodage de l'application PiPL (Programme informatique de Partage des interlocuteurs de Province de Liège) ;
- Elaboration graphique du Livre d'Or.

- Missions propres au staff huissiers :

 - Gestion de l'intendance inhérente aux activités protocolaires ;
 - Mise en place des visuels promotionnels ;
 - Accueil et service en salle ;
 - Gestion et mise en place des drapeaux pour les manifestations et les différents pavements officiels ;
 - Transport de matériel ;
 - Gestion de la cave à vin.

2.1.2. Les manifestations auxquelles le service du Protocole COLLABORE

A. LES MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS INITIÉES PAR LE COLLÈGE PROVINCIAL

- La gestion des salles de réception du Palais provincial :

Cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles. Ces demandes émanent soit de services provinciaux, soit d'associations extérieures. Cette gestion repose sur la rédaction hebdomadaire d'une note d'orientation reprenant l'ensemble des demandes parvenues au Service du Protocole. Cette note est soumise au Collège provincial afin que ce dernier autorise ou non les demandes parvenues. En fonction de la réponse donnée par le Collège provincial, le Service du Protocole avertira, par un courrier motivé, l'organisateur du refus ou présentera, dans le cas contraire, un rapport complémentaire au Collège précisant les modalités pratiques de l'occupation. Dans cette note d'orientation figurent également les diverses réceptions confiées par le Collège provincial ou le Gouverneur.

- Mise en place de réceptions :

Tout d'abord, nous utiliserons le terme « réception » d'une façon globale : il peut recouvrir des déjeuners, dîners ou réceptions sans repas. Parmi les tâches dévolues au Service, il y a, la mise sur pieds des réceptions initiées par le Collège provincial, le Gouverneur ou par les diverses associations extérieures qui ont sollicité l'occupation d'une salle du Palais. Nous avons inclus dans cette sous-catégorie, l'ensemble des demandes émises par les services provinciaux visant à occuper une salle du Palais.

- Visites du Palais provincial :

Ces visites sont à caractère culturel ou institutionnel et sollicitées par des groupes ou associations diverses. Ce sont les agents du staff administratif qui en assurent l'accueil et se chargent parfois des visites guidées si, les guides de l'Office du Tourisme ou autres institutions agréées, ne sont pas requis par le demandeur.

B. LES COLLABORATIONS À DES MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS INITIÉES PAR D'AUTRES NIVEAUX DE POUVOIR

▪ Visites de courtoisie :

Il s'agit le plus souvent de visites sollicitées par un Ambassadeur ou un Consul général en vue d'être reçu par le Gouverneur. Fraîchement nommés, ces autorités souhaitent être présentées au Gouverneur et au Collège provincial. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer la visite d'un Chef d'Etat.

▪ Visites d'Etat :

Il s'agit ici de visites de Chefs d'Etat. Ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le Service du Protocole intègre une organisation plus vaste aux côtés d'associations issues du monde socio-économique ou de services publics. Enfin, à chaque visite d'Etat, un membre de la Famille royale est présent.

▪ Visites royales :

Tout comme la visite d'un Chef d'Etat, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires.

C. LES MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS TANT INITIÉES PAR LE COLLÈGE PROVINCIAL, TANT PAR D'AUTRES NIVEAUX DE POUVOIR

▪ Réceptions/visites officielles :

Ce sont des réceptions initiées le plus souvent par le Collège en vue de recevoir les représentants diplomatiques de pays avec lesquels la Province entend créer ou renforcer des liens. Il s'agit également de la préparation ou du suivi des réceptions et/ou manifestations auxquelles la Province de Liège collabore. Ce sont, notamment les déjeuners-dîners organisés dans le cadre de courses cyclistes, comme par exemple, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de France.

▪ Récapitulatif de l'année 2016 :

- Nombre de manifestations : **811**
- Nombre de participants : **26.530**

2.2. SERVICE DES RELATIONS PRESSE ET DE L'INFORMATION MULTIMÉDIA

2.2.1. Relations de la Province et de ses services avec les médias

Cellule presse :

- Rédaction et diffusion de communiqués de presse et organisation de conférences de presse : conception du dossier de presse, rédaction du communiqué, diffusion aux médias présents. Suivi post conférence : envoi de communiqués ou photos légendées aux médias présents et absents, traitement de l'information sur les outils de communication « hors ligne »/« en ligne » de la Province. **54** conférences de presse ont été organisées en 2016 et **58** communiqués de presse ont été diffusés ;
- Médias germanophones : selon les sujets, des contacts en allemand sont assurés par le staff presse auprès des médias germanophones (invitations, relances téléphoniques, accueil des journalistes, transmission d'informations et de communiqués). Les invitations officielles et les communiqués de presse sont traduits au préalable en allemand par l'Antenne d'Informations d'Eupen. Le staff presse poursuit la veille presse au niveau des médias germanophones.
- Accueil et encadrement des médias lors d'évènements ou de manifestations précis ouverts aux médias mais n'incluant pas spécifiquement l'organisation d'une conférence de presse (par exemple lors des séances du Conseil provincial, à l'occasion de la journée « Debout Citoyen », ou encore à l'occasion des inaugurations des Campus de Verviers et de La Reid).
- Collaborations diverses : avec d'autres services provinciaux et avec les partenaires de la Province, dans le cadre de la médiatisation de leurs projets ou activités ou pour tout autre support en terme de communication. Citons à cet égard la participation de la cellule presse dans l'Opération Coccinelles, l'organisation des Fêtes de Wallonie, la conférence de presse des Festivités du 14 juillet et la remise du prix de l'écrit citoyen. Notre service a aussi apporté son appui à la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher, le 26 mai, pour la conférence de presse annonçant les commémorations du 700^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe (17-18 et 19 juin 2016).
- Présence aux Collèges communs Province-Communes : ces « Collèges communs » ont débuté en février 2015 et s'inscrivent dans le cadre de la politique de Supracommunalité. Ils permettent de rencontrer et d'entendre les 84 Communes de la Province de Liège sur différents dossiers. Le staff presse est présent lors de chacune de ces rencontres et prépare un projet de communiqué de presse en direct qui est diffusé aux médias en fonction des sujets traités et des décisions prises en séance.

2.2.2. Une nouvelle fonction de porte-parole

En parallèle à la nouvelle organisation de la Communication au sens large, le Collège provincial a aussi souhaité créer une nouvelle fonction : celle de porte-parole de la Province de Liège. Ce dernier a pour responsabilité de défendre, d'expliquer et de promouvoir les actions conduites par le Collège provincial, la Province et ses services. Le porte-parole répond aux sollicitations des médias (principalement) en parfaite concertation avec le(s) cabinet(s) du/des député(s) provincial et/ou le(s) secteur(s) concernés par l'objet de la

demande. Il peut aussi, à la demande du Collège provincial ou d'initiative avec l'accord de celui-ci, mettre en place une communication sur un sujet déterminé.

2.2.3. Reportages photos

Notre staff photos est chargé de réaliser des reportages pour tous les services de la Province de Liège. Il gère « l'album photos » de l'Institution provinciale à travers la galerie photos accessible sur l'intranet. Son travail permet ainsi d'illustrer les nombreux supports de communication gérés par le Service Relations presse & Information multimédia mais aussi ceux des autres services provinciaux. **10.265** photos ont été publiées en 2016. Notre équipe se charge également de prendre en photo chaque nouveau collaborateur provincial comme chaque nouveau Conseiller provincial.

2.2.4. Créations graphiques

Notre staff graphisme est chargé de la réalisation et de l'actualisation de différents supports graphiques (visuels site internet et réseaux sociaux, affiches, encarts, invitations, visuels de promotion, brochures, nominettes, enseignes, papeterie, documentation, animations). Il se charge également de la mise en page « Notre Province » (et de sa traduction allemande "Unsere Provinz") et de l'« Entre-Nous ».

Il veille également au respect de la charte graphique provinciale et du logo par tous les services provinciaux et les organisateurs extérieurs. Il soumet d'ailleurs, en ce sens, une note d'orientation graphique hebdomadaire à la validation du Collège provincial.

La cellule graphique est également intervenue dans le cadre de nombreux projets durant l'année 2016, comme par exemple :

- TIP-TOP : nouvelle campagne de communication pour la Promotion de la Santé (cars, papeterie, nombreuses brochures, stand) ;
- DEBOUT CITOYEN ! : création de l'identité visuelle de l'évènement et de nombreux documents ;
- TOUR DE FRANCE 2017 : création de l'identité visuelle propre aux deux étapes « liégeoises » ;
- TRAVAUX JEHAY : conception d'une bache géante pour l'échafaudage ;
- PAN'ART : mise en page de l'ensemble des documents ;
- HOMOMIGRATUS : création d'illustrations de l'oiseau Phileas pour l'exposition du Musée de la Vie wallonne.

2.2.5. Gestion des principaux outils de communication de la Province

Le Service Relations presse & Information multimédia assure la gestion globale (ligne éditoriale, planning, coordination, diffusion, évolution ultérieure...) des principaux vecteurs de communication de la Province en dehors de ceux spécifiques à certains départements/services. Le Service Communication collabore à ce travail sur le plan rédactionnel.

A. MÉDIAS « HORS-LIGNE »

- Le trimestriel « *Notre Province* » - « *Unsere Provinz* » (+/- **561.000 exemplaires**)



Notre service poursuit le développement de ce principal outil de communication de la Province de Liège vers le grand public. La distribution est assurée par Bpost dans toutes les boîtes aux lettres de la Province. En 2016, **87 articles** ont été publiés à travers nos colonnes.

Le journal, dans ses deux versions, peut être consulté ou téléchargé via le site web de la Province de Liège (www.provincedeliege.be/trimestriel).

- Le bimestriel interne « *Entre-Nous* » (**10.500 exemplaires**)

Il est adressé aux collaborateurs actifs, aux retraités provinciaux et aux Conseillers provinciaux. Tous les numéros se retrouvent sur la page dédiée à « *Entre-Nous* » sur le site intranet provincial. Les objectifs principaux de cette lettre d'information interne sont de développer le sentiment d'appartenance et la culture d'entreprise aux collaborateurs provinciaux et de faire en sorte que les services apprennent à se connaître. Cinq numéros sont parus en 2016 ; en janvier, en mars, en mai, en septembre et en novembre.



- Publications spécifiques à certaines opérations

L'opération « *Debout Citoyen !* » a jalonné l'année 2016 au travers de différents rendez-vous marqués du sceau de la citoyenneté. Notre service a conçu, rédigé et réalisé la brochure-programme des activités de cette opération. Cette publication de 72 pages reprenait les différents évènements proposés par la Province de Liège et ses partenaires

Moment phare de l'opération, le samedi 10 septembre 2016 a vu l'organisation de la « *Journée Debout Citoyen !* ». Un dépliant a été réalisé par notre service en reprenant les différentes activités.



B. MÉDIAS « EN LIGNE »

En étroite **collaboration avec le Département des Systèmes d'Information (DSI)**, le Service Relations presse & Information multimédia **coordonne une série de canaux d'information en ligne.**

1. Les sites web

- www.provincedeliege.be et www.provinzluttich.be

Pour rappel, ce site a été mis en ligne 28 mai 2013. Il est géré par les services informatique et Relations presse & Information multimédia et bénéficie de la collaboration de **92** web-rédacteurs issus de tous services provinciaux. La version actuelle du site web de la Province repose sur cinq rubriques principales : nous découvrir, apprendre, se cultiver et se détendre, vivre mieux, créer et entreprendre.

La Une du site, gérée par le Service Relations presse & Information multimédia, et mise à jour au moins une fois par semaine, permet à l'internaute de prendre connaissance des principales actualités des services provinciaux en un coup d'œil.

En 2016, **699** news ont été mises en ligne par les services provinciaux sur l'ensemble du site dont **123** à la Une.

Le site a comptabilisé **1.626.016 visites** (dont 887.772 visiteurs uniques) en 2016 pour **6.220.918 consultations de pages.**

- www.deboutcitoyen.be

Le site événementiel www.deboutcitoyen.be, mis en ligne le 2 mars 2016, reprend l'ensemble du programme ainsi que des éléments historiques.

Le site a comptabilisé **18.131 visites** (dont 13.727 visiteurs uniques) entre le 2 mars et le 31 décembre 2016 pour **37.679 consultations de pages.**



- www.humanities2017.org

Notre service coordonne également le site événementiel www.humanities2017.org, mis en ligne le 23 juin 2015, consacré à la première la Conférence Mondiale des Humanités qui se tiendra à Liège, du 6 au 12 août 2017.

Le site a comptabilisé **6.171 visites** en 2016 (dont 4.575 visiteurs uniques) pour **10.044 consultations de pages.**

2. Les réseaux sociaux

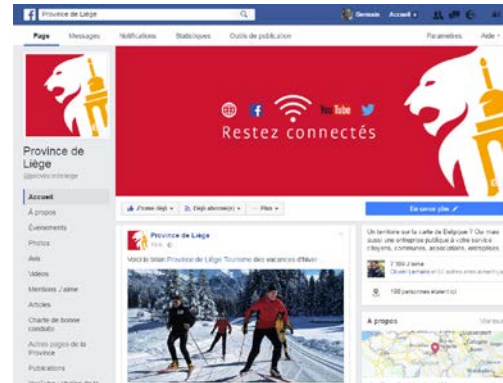
- Les pages Facebook de la Province, en particulier la page « Province de Liège »

Le Service Relations presse & Information multimédia veille au respect de la stratégie globale définie en 2014 qui vise à assurer la visibilité de la Province de Liège et de ses services sur Facebook et les réseaux sociaux en général.

Elle définit en outre des critères et des obligations qui doivent être rencontrés par toute page Facebook officielle de la Province

Au total, la Province de Liège compte **16 pages Facebook** reconnues comme étant officielles (14 en 2015). Elles sont coordonnées par différents services et rassemblaient **61.438 fans** au 31 décembre 2016. Cela correspond à **23.961 nouveaux fans** en 2016 sur nos différentes pages (environ 70 nouveaux abonnés/jour sur l'ensemble de nos pages).

Notre service Relations presse & Information multimédia gère au quotidien la page générale « Province de Liège ». Une page qui a connu une croissance de **2.776 fans** en 2016.



- Le compte Twitter @Provincedeliege

La Province dispose d'un compte Twitter officiel depuis le 1er juillet 2015.

La croissance de l'audience et de la visibilité sont en hausse constante puisque le compte totalisait **1.043 followers** au 31 décembre 2016. Cela correspond à **723 nouveaux abonnés** en 2016 (environ 2 nouveaux abonnés/jour), il y en avait pour rappel 320 en 6 mois en 2015.

A l'instar des autres réseaux sociaux Twitter constitue un média/moyen supplémentaire pour diffuser l'information provinciale. Il permet de renvoyer vers le site internet www.provincedeliege.be ainsi que vers la chaîne vidéo Youtube, tous ces outils étant complémentaires entre eux.

3. La Newsletter électronique destinée aux collaborateurs

Elle permet d'informer les collaborateurs des différentes manifestations provinciales ou de les faire participer à des actions promotionnelles. La newsletter est générée de façon hebdomadaire et/ou en fonction de l'actualité. En 2016, **101** lettres d'informations ont été diffusées.

4. Le guichet électronique

Le guichet électronique info@provincedeliege.be est utilisé par les citoyens souhaitant poser des questions sur les services provinciaux, les événements, les actualités et les informations diverses au sujet de la Province de Liège. En 2016, **3.614** mails ont été reçus à l'adresse info@provincedeliege.be.

2.2.6. Participation à des événements récurrents

Le Service Relations Presse & Information Multimédia participe à la mise en œuvre Du 18^{ème} Prix De L'UPMC. L'édition 2016 de ce prix s'est déroulée le 20 mai 2016 Au Musée « La Boverie ». Notre service a apporté sa collaboration à l'évènement tant au préalable (envoi des invitations, coordination avec le lieu de l'évènement...) que le jour j (visibilité sur le site). Il a également assuré une médiatisation de cet événement et de ses lauréats à travers ses propres outils de communication



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

I. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Création :

- Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

Objectifs :

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite dans celle pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques les plus larges possible ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

Missions :

- Collaborer à l'**organisation d'événements prestigieux** en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

Actions :

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces **événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques**.
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet.
Exemples : la Journée de la famille provinciale au Domaine provincial de Wégimont, les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège ou encore l'exposition itinérante « Phénix 21. Morts et renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 », l'opération « Debout Citoyen ! ».
- Pour d'autres projets, la Province cogère ou apporte un important soutien aux organisateurs.
Exemples : « Grands Départs » du Tour de France et du Giro d'Italia, les classiques cyclistes ardennaises, la Coupe du monde de tennis de table, le Festival international du Film Policier de Liège, le Marché des Gourmets...

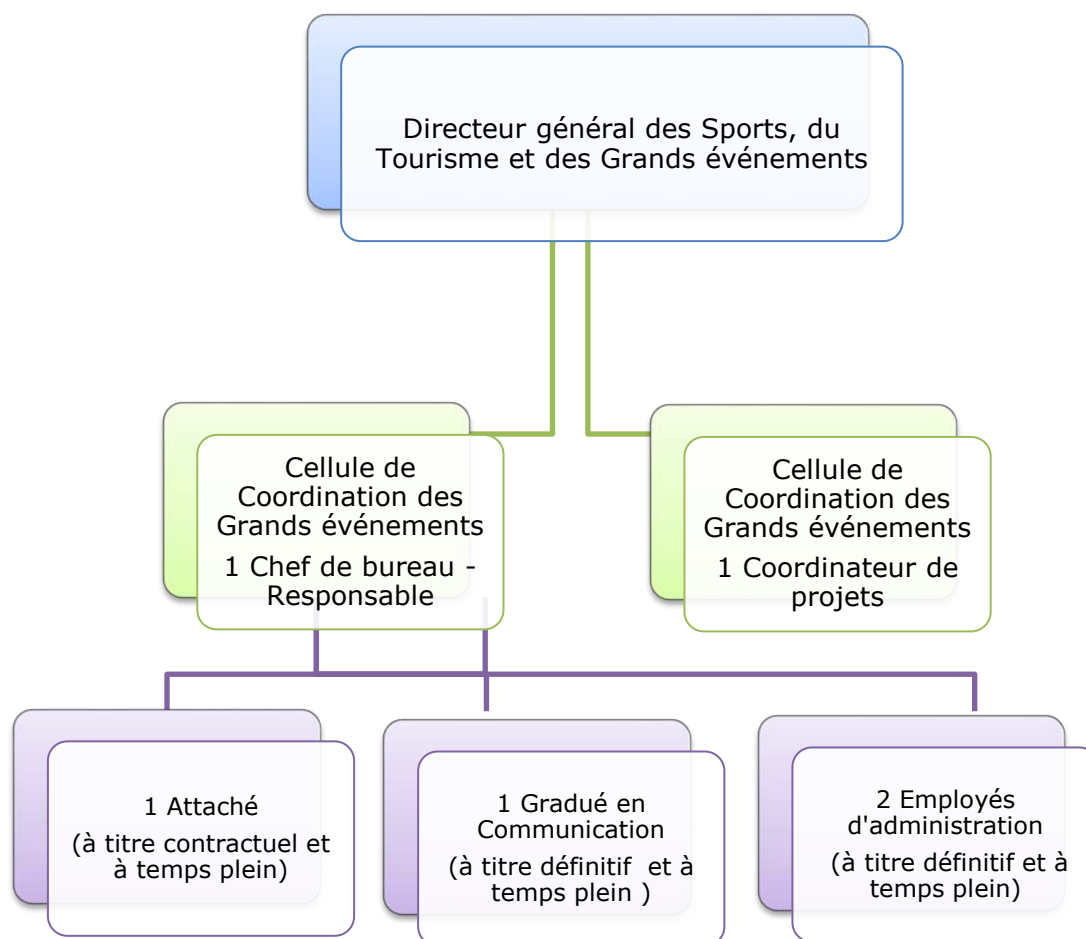
II. COORDONNÉES DU SERVICE

Cellule de Coordination des Grands événements
Rue du Vertbois 13a
4000 Liège
T. : 04/237.91.34
F. : 04/237.91.98
cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

III. ORGANIGRAMME

La cellule est intégrée dans le Département « Sports, Tourisme, et Grands événements » et est placée sous la direction du Directeur général ayant en charge le département précité.

L'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements se présente comme suit :



IV. RAPPORT DE GESTION DU 01/01 AU 31/12/2016

A. Aspects relevant du personnel

Néant

B. Aspects relevant de la gestion matérielle

Néant

C. Rapport sur l'activité proprement dite de la Cellule

Dans le cadre de son rôle de coordination, la Cellule a collaboré, en 2016, à l'organisation et la concrétisation des événements suivants, l'objectif étant double : susciter un maximum de retombées économiques et améliorer autant que possible l'image du « Pays de Liège ».

V. IMPLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Événements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/ implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Marché des Gourmets		χ	χ		χ
Flèche Wallonne		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège		χ	χ		χ
Festival International du film policier de Liège		χ	χ		χ
Fête turque			χ		
Plombières fête le Viaduc de Moresnet-100 ans d'entrain			χ		
Journée « Debout Citoyen ! »	χ	χ	χ	χ	χ
Fêtes de Wallonie 2016 en Province de Liège	χ	χ	χ	χ	χ
Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »	χ	χ	χ	χ	χ
Open international de Karaté			χ		
Fiesta Iberica		χ	χ		χ

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/ implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Remise en Service de la Ligne 125A dans le cadre de « Métamorphoses »			χ		
Journée annuelle des Confréries de Wallonie et de Bruxelles à Dolhain	χ	χ	χ	χ	χ
Giornata Italiana			χ		
700 ^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe		χ	χ		χ
Construction d'une maquette pour le Musée du Fort de Bonnelles			χ		
Cinéma en Plein air « la nuit de la liberté » Dans le cadre de la journée « Debout Citoyen ! »			χ		
Edition d'un ouvrage intitulé « 20 recettes du fromage de Herve »			χ		
Nuit de la Philosophie			χ		
Conception et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de la commémoration du 700 ^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe			χ		

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/ implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Fête nationale Française – 14 juillet 2016			χ		
Spectacle « Les Fils de Hasard, Esperance et Bonne fortune »			χ		

VI. SUBVENTION OCTROYÉES EN 2016

Bénéficiaire	Activité subsidiée	Montant octroyé ou valorisation de la subvention en nature
<i>Rotary club de Flémalle</i> Chemin du château ½ 4400 Flémalle	Marché des Gourmets	8.641,94€ (prise en charge directes de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
<i>ASBL « Le Festival du Film Policier »</i> Av. Brugmann, 76 1190 BRUXELLES	Festival International du film policier de Liège	45.000€
Asbl « Fédération liégeoise des Associations Turques » Rue de l'écureuil 76 à 4100 Seraing	Fête turque	5.000€
<i>Asbl Blegny Move</i> Place Pierre Joseph comblain,1 4670 Blegny	Fiesta Iberica	3.000€
Asbl «Espace Culture » Place communale,7 4850 Montzen	Plombières fête le Viaduc de Moresnet-100 ans d'entrain	3.385€
<i>Asbl « Académie de Karaté Leponse »</i> Rue de Rotheux 279, 4100 Seraing	Open international de Karaté	4.000€
<i>ERIGES Rca</i> Rue Cockerill,40/41 4100 Seraing	Remise en Service de la Ligne 125A dans le cadre de Métamorphoses	2.200€ (prise en charge directes de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
<i>Asbl « Union des Groupements du Folklore gastronomique en Province de Liège »</i> Pl. de la République française, 1 4000 Liège	Journée annuelle des Confréries de Wallonie et de Bruxelles à Dolhain	30.000€
Fondation Euritalia Rue Haute Sauvenière,19a 4000 Liège	Giornata Italiana	2.000€

Bénéficiaire	Activité subsidiée	Montant octroyé ou valorisation de la subvention en nature
<i>Commune de Fexhe-le-haut-clocher</i> Rue de la Station, 27 4347 Fexhe-le-haut-clocher	700 ^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe	10.000€
<i>Asbl « la Tour d'air »</i> Rue du Commandant Charlier, 85/90 4100 Bonnelles	Construction d'une maquette pour le Musée du Fort de Bonnelles	2.000€
<i>Asbl « PROMUSEA »</i> Rue des œillets,4 4000 Liège	Cinéma en Plein air	15.000€
<i>Asbl « Fromage de Herve »</i> Place de la Gare,1 4650 Herve	Edition d'un ouvrage intitulé « 20 recettes du fromage de Herve »	6.453,82€
<i>UNESCO</i> Place de Fontenoy,7 75352 Paris (F)	Nuit de la Philosophie	1.000€
<i>Commune de Fexhe-le-haut-clocher</i> Rue de la Station, 27 4347 Fexhe-le-haut-clocher	Conception et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de la commemoration du 700 ^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe	10.000€
<i>Asbl « Amitiés françaises de Liège »</i> Quai du Roi Albert,93 4020 Liège	Fête nationale Française – 14 juillet 2016	1.848,27
<i>Asbl « En Compagnie du Sud »</i> Rue ransonnet,2 4020 Liège	Spectacle « Les Fils de Hasard, Esperance et Bonne fortune »	7.500 €

VII. SUBSIDES OCTROYÉS EN 2016 DANS LE CADRE DES FÊTES DE WALLONIE

<i>Asbl « Royal Syndicat d'Initiative de Trois-ponts »</i> Place Communale, 1 4980 TROIS-PONTS	Fête de Wallonie La Grande de Kermesse	1.500€
<i>Asbl « AMAPAC »</i> Rue Renier de Brialmont, 25 4960 XHOFFRAIX	Fête de Wallonie « J'msens pas belle »	1.500€
<i>Asbl « Comité des Fêtes de Chauveheid »</i> Chauveheid, 81 4987 STOUMONT	Fête de la saint Gilles	250€
<i>Asbl « Kin porte Le Projet »</i> Hoyémont, 2 4920 AYWAILLE	Yes2Dayland	500€
<i>Asbl « Les nuits de Septembre »</i> rue des Mineurs, 17 4000 LIEGE	Festival de Wallonie à Liège	1.000€
<i>Centre culturel d'Amay</i> Rue Entre 2 Tours, 3 4540 Amay	Fêtes de septembre à Amay	500€
<i>Syndicat d'Initiative de Robertville</i> Rue Centrale, 53 4950 Robertville	Lake's Music 3	1.500 €
<i>Asbl « Coup d'Envoi Liège »</i> Place St Jacques, 13 4000 Liège	Coup d'Envoi des Fêtes de Wallonie	7.000€
<i>Ville de Herve</i> Rue du Collège, 26 4650 HERVE	Ouverture officielle des Fêtes de Wallonie en PLG	5.000€
<i>Asbl « Fêtes de Wallonie à Seraing »</i> Rue du Val St Lambert, 243 4100 Seraing	Fêtes de Wallonie à Seraing	25.000€
<i>ASBL « Club de Petanque de Malmedy »</i> Sous Bernister, 26 4960 Malmedy	Trophée de Wallonie- International de Petanque	1.500 €

VIII. PHOTOS DES MANIFESTATIONS 2016



Cortège des Fêtes de Wallonie



Liège-Bastogne-Liège



Fête turque



Journée « Debout
Citoyen ! »



Exposition itinérante
« Phénix 21. Morts et
Renaissances d'une région
industrielle, Liège
1914-2014 »



Marché des Gourmets



Festival du Film Policier de
Liège



33ème journée annuelle des
Confréries à Dolhain



Les Fêtes de Wallonie à
Liège



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES

1. HISTORIQUE ET ORGANISATION

1.1. Création de la Cellule Supracommunalité et contexte

Au cours de la législature 2006-2012, la Province est allée à la rencontre des élus communaux lors de Collèges communs ; à ces occasions, elle a présenté ses actions et invité les communes à exprimer leurs préoccupations et leurs besoins spécifiques. Ces échanges lui ont permis non seulement, d'enrichir sa réflexion sur ses axes de compétences prioritaires mais également, de mener ou de projeter des actions qui répondent précisément aux attentes des communes.

Dans la foulée, la Province a accru son rôle d'amie des communes, notamment, par l'organisation de marchés groupés d'énergie et de sel de déneigement.

Dans sa déclaration de politique générale 2012-2018, le Collège provincial a réaffirmé son ambition de devenir le partenaire privilégié des communes.

A cette fin, une **Cellule Supracommunalité** a été constituée au sein du Greffe provincial (décision du 13/12/2012 – rapport GED 2012-16607) afin, notamment, de coordonner et de promouvoir l'ensemble des services et appuis que la Province peut apporter aux communes.

1.2. La supracommunalité en marche : un projet fort et structuré en Province de Liège

En complément de son rôle d'amie des communes et de partenaire direct pour la réalisation de projets communaux, la Province de Liège s'est également inscrite dans le cadre de la réflexion initiée par la Wallonie sur le développement de collaborations supracommunales, à l'échelon d'un territoire et d'un niveau de pouvoir adaptés au développement de certaines compétences. En effet, dans sa déclaration de politique régionale 2009-2014, le Gouvernement wallon a souhaité encourager des nouvelles formes de collaboration entre communes, constituées sur base volontaire. Plus tard, dans sa déclaration de politique régionale 2014-2019, il donnera également d'autres lignes à suivre (cf. point sur l'affectation des 20% du fonds des provinces)

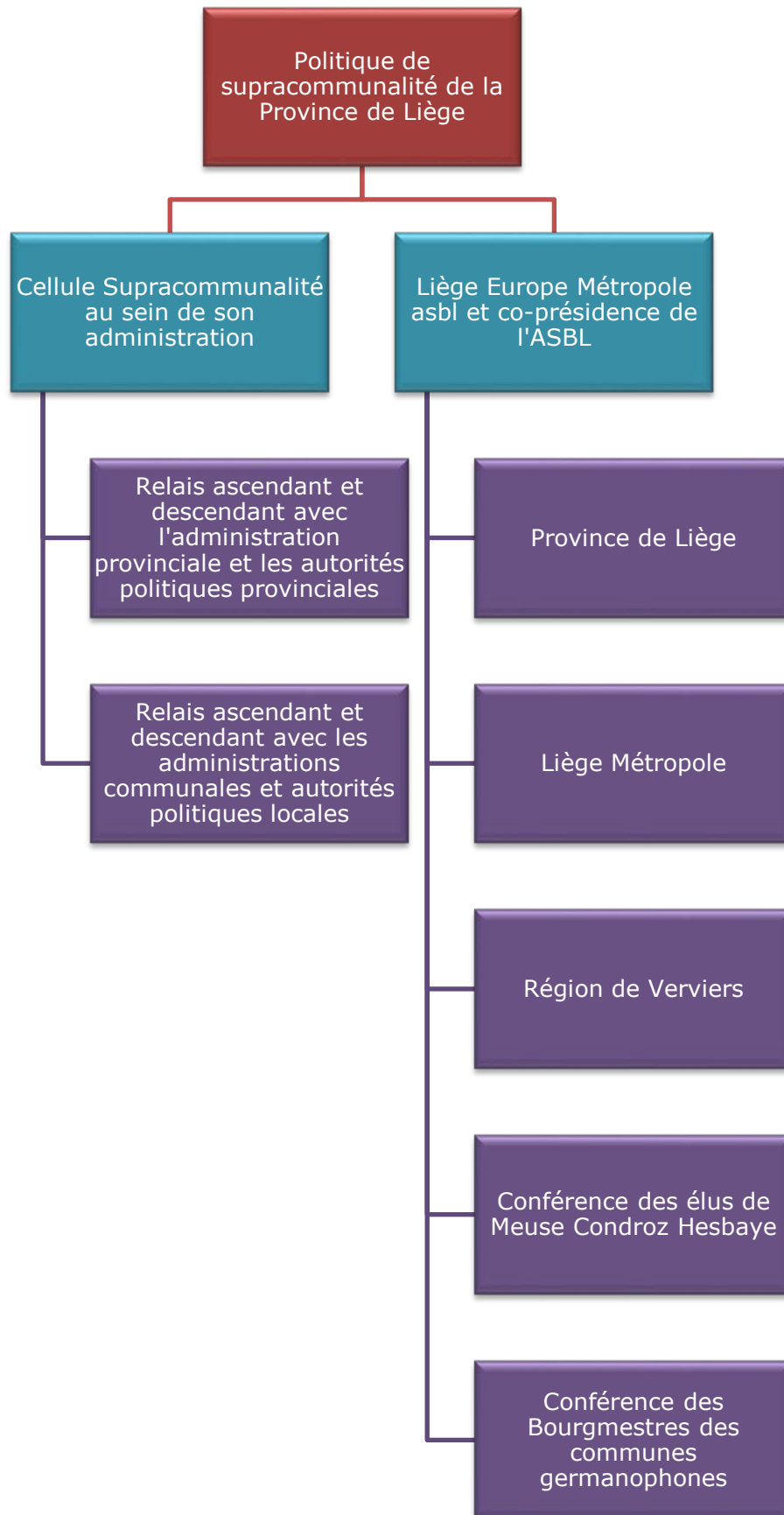
En 2009, la mise en œuvre de cette volonté politique se poursuit par la création, à l'initiative de la Province, d'une « Coordination provinciale des Pouvoirs locaux », devenue « Liège Europe Métropole » en février 2014.

Concrètement, les activités de Liège Europe Métropole touchent de nombreux domaines. C'est ainsi que l'ASBL a lancé, en collaboration avec les élus des 84 communes, l'étude d'un Schéma Provincial de Développement Territorial et d'un Plan Provincial de Mobilité.

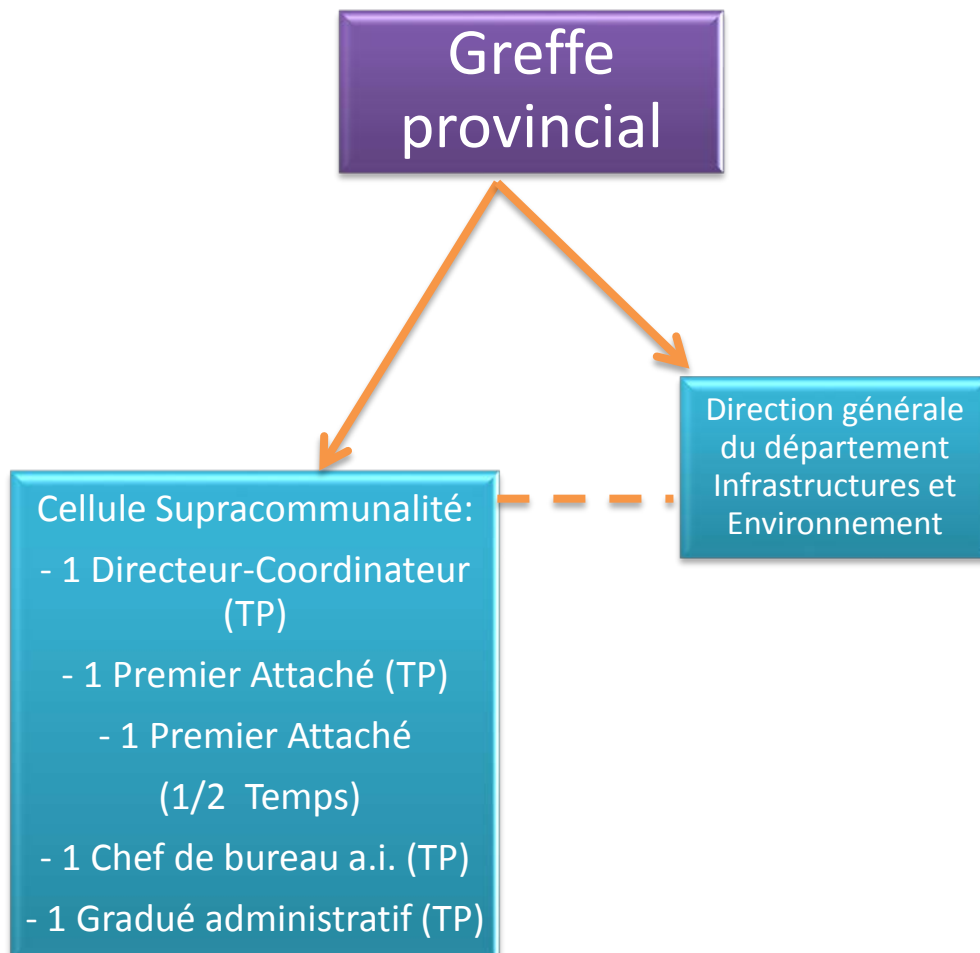
Par ailleurs, depuis 2013, Liège Europe Métropole sélectionne, sur base d'un plan triennal d'actions, les projets supracommunaux qu'elle transmet ensuite à la Province en vue de l'attribution de subsides supracommunaux. C'est ainsi que la « Conférence des Elus de Meuse-Condroz-Hesbaye », la « Région de Verviers », la « Conférence des Bourgmestres des communes germanophones » et « Liège Métropole » ont déposé des projets supracommunaux qui s'inscrivent dans une réflexion stratégique touchant à la fois au développement, à l'aménagement du territoire, au cadre de vie et à la cohésion sociale.

Un deuxième plan triennal (2016-2018) est en cours selon le même principe donnant l'initiative aux acteurs de proximité que sont les communes. Celles-ci ont ainsi déjà déposé de nouveaux projets que Liège Europe Métropole a examinés et sélectionnés.

Afin de concrétiser le projet de supracommunalité en Province de Liège, le Conseil provincial s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur d'une dotation de moyens de fonctionnement à Liège Europe Métropole par le biais d'un contrat de gestion.



2. ORGANIGRAMME



3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA CELLULE

a) Réalisation d'une documentation actualisable à l'attention de l'ensemble des élus de la Province de Liège, tous niveaux de pouvoirs confondus

La cellule a compilé toutes les actions menées par les services provinciaux en matière de supracommunalité afin de les regrouper au sein d'une farde de documentation actualisable à destination des élus communaux, provinciaux, européens, fédéraux, régionaux, communautaires de la province de Liège. Elle rassemble quelque 80 fiches.

La farde comporte également un répertoire des élus ; la cellule a établi celui-ci puis, a suivi l'actualité politique afin de tenir à jour ce document en y intégrant systématiquement les modifications et remplacements d'élus qui sont intervenus à tous les niveaux de pouvoirs au cours de cette année.



Ces coffrets ont été distribués aux mandataires et directeurs généraux et financiers communaux ainsi qu'aux conseillers provinciaux. Ceux destinés aux élus de la Communauté germanophone seront distribués au début de l'année 2017.

Newsletter

La cellule a fait approuver la philosophie générale de la nouvelle Newsletter « Supracommunalité » destinée aux élus provinciaux, à la Directrice générale provinciale, au Directeur financier provincial, aux élus communaux, aux directeurs généraux et aux directeurs financiers ; celle-ci aura une fréquence trimestrielle mais, des envois « d'édition spéciale » pourront être réalisés.

Une première Newsletter a été adressée aux Directeurs généraux des communes et CPAS pour annoncer la matinée d'information et de partage d'expériences sur « l'accueil et l'accompagnement du nouveau collaborateur dans le cadre de la législation sur le bien-être des travailleurs ».

b) Réunions de Collèges communs

Le Collège provincial a reconduit les réunions avec les partenaires communaux lors de Collèges communs. Toutefois, leur organisation a été repensée pour tenir compte des conclusions du rapport d'analyse rédigé suite aux réunions organisées de février 2009 à mai 2011.

A l'aune des enseignements retirés et dans le dessein de dynamiser les échanges, la forme de ces rencontres a été modifiée et se déroule désormais comme suit :

- *une rencontre administrative (préparatoire) avec les Directeurs généraux de chaque institution en vue d'expliquer la démarche et de préparer, de commun accord, la réunion de Collège commun ;*
- *la rencontre politique préparée par la Cellule Supracommunalité ;*
- *la rencontre administrative (suivi) également préparée par la cellule.*

Il a également été décidé d'organiser ces rencontres selon le découpage du territoire privilégié qui est celui des zones de police, puisque les communes travaillent déjà ensemble dans ce cadre.

Durant l'année 2016, cinq réunions ont eu lieu, à savoir avec la Zone de Police de Huy, la Zone de Police de Herstal, la Zone de Police Flémalle, la Zone de Police de Hesbaye, la Zone de Police Weser-Göhl. Deux réunions préparatoires ont eu lieu mais, les Collèges communs n'ont pu s'organiser dans le courant de l'année; il s'agit de la Zone de Police Fagnes et de la Zone de Police de Herve.

Lors de ces rencontres, diverses thématiques provinciales ont été prioritairement abordées, notamment : les principes généraux des aides apportées par la Province, l'offre de la Province en matière de marchés publics conjoints ou de formation, le sport, la mobilité, le social, les infrastructures, le tourisme réceptif et fluvial ; la démarche portée par l'asbl Liège Europe Métropole (LEM) est également systématiquement réexpliquée.

A la suite de ces rencontres politiques, les points abordés en séance et qui le nécessitaient ont fait l'objet de réunions administratives de suivi entre les services provinciaux et communaux.

En 2016, deux réunions de suivi ont été organisées, à savoir : avec la Zone de Police de la Basse – Meuse et avec la Ville de Huy.

Les suivis des autres rencontres de Collèges, et notamment avec la Commune de Herstal et la Ville de Flémalle, ont été directement organisés entre les services de la Province et les services techniques des communes.

A la suite de ces rencontres politiques, certains points abordés en séance ont rapidement fait l'objet d'un suivi entre les services provinciaux et communaux. A savoir : les subsides pour l'Académie des Champions ; la Centrale nucléaire - Dégrèvement au précompte immobilier ; le subside pour le fonctionnement de Dora Dores (amélioration du bâtiment) dans le cadre de l'aide à la multiculturalité et la citoyenneté ; l'assistance technique dans les relevés Feder ainsi qu'éventuellement, dans l'élaboration de certains cahiers des charges avec le STP ; l'organisation de stages pendant les congés d'été avec le Service de la Jeunesse de la Province (Vacances actives) ; l'organisation de formations (base et continue) pour les accueillants extrascolaires (promotion sociale) ; la collaboration avec le Service Jeunesse de la Province pour la formation des moniteurs/animateurs des centres de vacances ; la mobilité douce : état d'avancement du dossier « Tunnel de Dalhem » ; aménagement de la voie verte sur l'assiette du Trimbleu ; la liaison cyclo-piétonne entre Visé et Berneau ; la promotion des produits du terroir.

c) Affectation des 20 % du fonds des provinces dédiés à la supracommunalité

Dès 2011, la Province de Liège a décidé de consacrer 20 % du fonds des provinces à la supracommunalité. Des actions ont déjà été menées en ce sens, à savoir : le financement des parkings d'EcoVoiturage et des bornes de rechargement électrique, une participation au Schéma de développement territorial de Huy-Waremme, les avances de trésorerie dans le cadre de la réforme des services de secours, etc.

Subsides dans le cadre de projets supracommunaux

Pour rappel, afin de structurer et d'optimiser les fonds consacrés à ces projets, Liège Europe Métropole définit, tous les trois ans, un Plan triennal d'action afin de cibler les thèmes qu'elle entend soutenir.

Une fois déterminés, les thèmes génériques d'action doivent être déclinés en projets concrets portés par les Conférences d'arrondissement à Liège Europe Métropole, en respectant des critères de sélection précis.

Dans le cadre du Plan triennal 2013-2015, la Cellule Supracommunalité, après instruction et analyse des dossiers, a soumis au Conseil provincial un rapport en vue d'octroyer une promesse ferme de subside pour trois projets déjà retenus en promesse de principe en 2015. Il s'agit de la Tour panoramique au Pays de Herve (Herve – première tranche pour l'acquisition du terrain) ; du cheminement sécurisé le long de la Ligne 39 et tronçon nord de la liaison inter-RAVel Vennbahn-Ligne 38 (Welkenraedt – Plombières – pour la réalisation des travaux) ; ainsi que des aménagements extérieurs et la voirie d'accès vers le newBailou (Aubel – première tranche pour la réalisation de la voirie).

Aussi, au début de l'année 2016, les instances de Liège Europe Métropole ont validé un nouveau Plan triennal pour les années 2016 à 2018 dont les thèmes génériques d'action sont les suivants : le Développement territorial et la Mobilité; le Tourisme de nature, le Tourisme fluvial ; le Service aux citoyens et la Reconversion.

Dès lors, une première proposition de projets supracommunaux a fait l'objet d'une décision du Conseil provincial sur proposition de l'ASBL Liège Europe Métropole en date du 15 décembre 2016 en vue de l'attribution de subsides en promesse ferme dans le cadre du plan triennal 2016-2018 de LEM. Cela concernait cinq dossiers : le Moulin de Ferrières (Héron) ; la rénovation des cheminements piétons du Parc de la Boverie (Liège) ; la construction d'une passerelle cyclo-pédestre reliant le Quartier Vivegnis aux Coteaux de la Citadelle (Liège) ; la requalification du Val Benoît – aménagement abords « sud » (Liège) ; la restauration de la Place Saint-Georges et bâtiments connexes (Limbourg).

Les nouveaux projets pouvant faire l'objet d'une promesse de principe de subside et ayant été retenus par les instances de LEM seront, quant à eux, présentés au Conseil provincial endéans le 1^e trimestre de l'année 2017.

Coûts de la mise en œuvre de la réforme sur la sécurité civile

Pour rappel, dès novembre 2014, la Province de Liège a proposé aux communes et à leur prézone de secours/zone de secours de conclure des conventions de partenariat visant d'une part, la réalisation d'une étude d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement des zones de secours et d'autre part, le versement aux communes partenaires d'une aide financière allouée en deux tranches.

Le timing des opérations peut se détailler comme suit :

- le 5 février 2015, le Collège attribue le marché de consultance à la SCRL BDO MANAGEMENT ADVISORY ;
- le 15 septembre 2015, le Conseil d'Administration de l'ASBL Liège Europe Métropole prend acte et valide les résultats de l'étude menée par BDO. Son Assemblée générale adopte la même position. Le scénario choisi est : « 6 zones avec optimisation interzones », à savoir le maintien d'une organisation en 6 zones de secours fonctionnant de façon collaborative, avec identification au sein des zones et entre les zones de pistes d'optimisation ;
- le 30 octobre 2015, organisation d'une réunion de lancement en vue de prioriser le groupe de travail « Dispatching commun » ;
- le 25 février 2016, l'Assemblée générale de Liège Europe Métropole a marqué un accord de principe sur la création d'un dispatching à l'échelle provinciale et sur son implantation à Vottem ;
- en date du 26 mai 2016, le Conseil provincial a voté le règlement d'octroi d'une aide aux communes pour la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie et aux conventions de partenariat Province / Communes et Province / Zones ;
- les 84 communes et les 6 zones de secours ont signé les conventions de partenariat et ainsi les 14 juillet, 25 août et 6 octobre 2016, le Collège provincial a décidé de procéder à la liquidation de la 1^{ère} tranche de l'aide 2016 ;
- le 31 juillet 2016, versement de la première tranche égale au total à 5 % du fonds des provinces. La 2^{ème} tranche (5 %) sera versée dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année suivante ;
- le marché en vue de la réalisation du dispatching provincial a été attribué fin 2016 avec pour objectif une mise en activité en fin de 1^{er} semestre 2018.

d) Relations avec les organes de la supracommunalité

La supracommunalité est un axe central de l'action de notre institution provinciale. La nécessité de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs de la supracommunalité, comme base de travail pour les actions qui allaient être menées, constituait donc la tâche initiale essentielle de la Cellule Supracommunalité.

À cette fin, la Cellule Supracommunalité a entrepris et entretenu de nombreux contacts avec les acteurs de la supracommunalité que sont les élus (communaux, provinciaux, régionaux, fédéraux et européens), les associations volontaires de la supracommunalité (les conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole), les services administratifs communaux et les services administratifs provinciaux ; ces contacts ont donné lieu à de multiples et fructueuses collaborations.

Les associations volontaires de la supracommunalité (conférences d'arrondissement, Liège Europe Métropole).

La Cellule Supracommunalité suit l'activité des conférences d'arrondissement et de Liège Europe Métropole et s'assure du bon suivi du contrat de gestion qu'elles ont signé avec la Province.

Liège Europe Métropole

La Cellule Supracommunalité s'est chargée d'organiser et de préparer les dossiers pour la tenue des Assemblées générales et des Conseils d'administration de l'ASBL Liège Europe Métropole. Au cours de l'année 2016, l'ASBL a tenu :

- 3 Assemblées générales ;
- 5 réunions du Conseil des élus ;
- 4 ateliers du territoire (Vallées ; Plateaux et collines ; Pôles et réseaux ; Espaces frontaliers) ;
- 1 réunion de présentation des premiers résultats de la démarche « Destination 2040 ».

Les services administratifs provinciaux

Leurs échanges privilégiés avec les communes et autres partenaires locaux constituent une source d'information et de bonnes pratiques à l'égard des acteurs supracommunaux.

e) Participations diverses

Durant l'année 2016, les agents de la cellule ont participé à différents colloques ou rencontres leur permettant d'enrichir leur travail.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES AFFAIRES SOCIALES

INTRODUCTION

Les différentes composantes du Département des Affaires sociales sont réparties sur deux implantations distinctes, à savoir :

L'Espace Beeckman

- Le Service Openado (Orientation Prévention ENfant ADOlescent) qui s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans, à leur famille et aux professionnels du monde psycho-médico-social-éducatif.

Deux axes de travail sont donc proposés :

- L'Accueil : de manière individualisée, l'équipe offre un accueil, une orientation efficiente et/ou un accompagnement psycho-social.
- La Prévention : l'équipe propose des animations, des actions et projets principalement en milieu scolaire.
- La Maison de l'Adolescent (MADO) qui consiste en un projet pilote de l'Openado, subventionné par l'Aide à la jeunesse et visant l'aide et l'accompagnement de situations particulièrement délicates chez les jeunes de 12 à 25 ans.

L'Espace Charlemagne

- Le Centre d'Aide à Domicile (C.A.D) qui se consacre à la guidance exclusive de familles en difficulté, dans le cadre de l'enfance maltraitée ;
- Le Service Égalité des Chances qui a une double mission : d'une part, la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, et d'autre part la promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et l'accès aux lieux de décision ;
- La Cellule Prévention Suicide pour les plus de 25 ans active en matière d'information, de prévention et de documentation en la matière ;
- Le Service des Interventions financières à caractère social ;
- ALISS ;
- Les ASBL
 - Centre d'Études et de Documentation Sociales (C.E.D.S.) ;
 - Fonds d'Entraide de la Province de Liège ;
 - L'Observatoire.

1. ESPACE BEECKMAN

Faits marquants en 2016

- Pour fêter **les 5 ans de l'Openado**, le Service a organisé, au Trocadéro de Liège, une représentation unique du spectacle de Gui Home, jeune youtubeur proche des jeunes. Les places étaient distribuées via un concours.



- Ouverture de deux nouvelles antennes Openado** au sein des communes de Chaudfontaine et de Saint-Georges-sur-Meuse.

- **Inauguration de la Maison de l'Adolescent (Mado) de la Province de Liège le 13 mai 2016** en présence du Ministre en charge de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Projet pilote de l'Openado, il s'adresse aux jeunes à partir de 12 ans avec une attention particulière pour les 18–25 ans. A l'instar de la Maison de l'Adolescent de Charleroi, la Mado permet aux jeunes à partir de 12 ans de trouver un **accompagnement** et une **prise en charge psycho-médico-sociale globale et concertée**. Ainsi en partenariat avec les secteurs de la pédopsychiatrie, de la santé mentale, de l'aide à la jeunesse, et plus largement de la jeunesse, elle assure la centralisation et l'accompagnement des situations les plus délicates au carrefour de ces disciplines. Dans la lignée du **projet pilote** sur Seraing **en faveur des 18–25 ans**, une attention particulière sera également portée à ce public « d'adolescents » en vue de lui assurer une meilleure insertion dans une vie à responsabilités d'adulte.
- Septembre 2016 a été le départ du lancement de nos outils d'information (éventail constitué de 3 plaquettes) et de prévention du « **harcèlement en milieu scolaire** ». **1.225 éventails** ont été donnés à des étudiants, et **300 outils** ont déjà été **distribués** à différents services ayant assisté à une présentation fortement recommandée en vue d'une utilisation optimale (professeurs, éducateurs, CPMS, PSE, plannings familiaux, centres locaux de la promotion de la santé, AMO, étudiants, ...). L'outil a ainsi été présenté à **350 personnes** en 2016. Une 4^{ème} journée de **formation** a permis à **60 personnes** d'expérimenter de nouveaux outils de prévention et de découvrir des dispositifs existants, et **21 écoles** ont fait appel au Service Openado dans le cadre de la **mise en place de projets** autour de cette problématique.



2. L'OPENADO ACCUEIL

2.1. Coordonnées

Adresse : Rue Beekman, 26
4000 LIEGE

Téléphone : 04/237 93 12-16

Fax : 04/237 93 31

E-mail : openado@provincedeliege.be



2.2. Activités

- En 2016, ce sont **855 nouvelles personnes** qui ont été rencontrées, ce qui représente **3.527 actions d'aide individuelle** prises en charge par le Service **Openado Accueil** (toutes antennes confondues).
- L'équipe a également organisé deux **cycles de conférences** à destination des parents et des (futurs) professionnels. « Etre parent un nouveau métier ?! » restant notre fil rouge, **10 conférences** ont été proposées au grand public sur l'ensemble du territoire provincial.

- Avec l'ouverture des **2 nouvelles antennes** sur les communes de **Chaufontaine** (11 mai 2016) et de **Saint-Georges-sur-Meuse** (9 décembre 2016), cela porte à **10** le nombre d'antennes Openado en province de Liège. En termes d'accessibilité, nous couvrons donc près de la moitié du territoire (**40 communes** sur 84), et chaque antenne Openado est unique tant dans son mode de fonctionnement que dans les priorités des missions qui lui sont dévolues. En parfaite concertation avec le secteur psycho-social qui reste notre principal « envoyeur », nous nous assurons ainsi une réelle plus-value et complémentarité pour les communes.
- Enfin, **au niveau international**, les partenariats et collaborations se sont principalement renforcés avec le **Centre Abadie** (Pôle Aquitain de l'Adolescent du C.H.U. de Bordeaux - France), le **C.E.G.E.P.** et **l'Université de l'Outaouais** (Québec). Ces rencontres ont permis d'étendre et d'enrichir notre action « **Je tiens la route** » en 2016, et permettront d'initier en 2017 un nouveau projet de prévention du suicide dans l'enseignement secondaire. En partenariat avec le Docteur Xavier Pommereau du Centre Abadie, une nouvelle application smartphone pour les professionnels en vue de prévenir le suicide chez les adolescents devrait également être testée sur notre territoire. Ce test constituera une première en Europe et la province de Liège sera l'une des trois régions pilotes impliquées dans le projet.

3. L'OPENADO PRÉVENTION

3.1. Coordonnées

Adresse : Rue Beeckman, 26
4000 LIEGE

Téléphone : 04/237 93 18

Fax : 04/237 93 31

E-mail : openado.prevention@provincedeliege.be

3.2. Activités

En matière de **prévention**, deux axes de travail sont développés :

- L'axe "animations enfants/adolescents" : les animations sont proposées maintenant dès la 1^{ère} maternelle jusqu'en secondaire, à raison de 8 à 10 séances étalées sur l'année scolaire. En 2016, **291 séances d'animations ont été réalisées dans 40 écoles différentes auprès de 688 jeunes**;
- L'axe "projets équipes éducatives" : les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado afin de réaliser un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2016, c'est le harcèlement en milieu scolaire qui a été la thématique phare. Nous avons ainsi accompagné **30 écoles**.

3.3. Thématiques spécifiques

A. Harcèlement

Au vu de la reconnaissance manifeste tant par les partenaires que par les jeunes, nous pouvons dire que l'**expertise** du Service Openado en matière de **harcèlement en milieu scolaire** n'est plus à démontrer. La Province a décidé d'en faire une mission spécifique du service au même titre que les assuétudes et la prévention du suicide.



L'Openado propose aux écoles différentes pistes d'actions (sensibilisation, information, échanges entre professionnels, animations spécifiques, espaces de médiation, ...) sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire.

Le Service propose également une aide et un soutien psychologique aux jeunes victimes de harcèlement. Force est malheureusement de constater que la demande est en constante augmentation, qu'il s'agisse d'interventions au sein des écoles ou d'une aide plus individualisée.

En 2016 :

- **Une nouvelle journée de formation** a été organisée en mai et a permis à **60 personnes** d'expérimenter de nouveaux outils de prévention et de découvrir des dispositifs existants dans d'autres établissements scolaires ou para/scolaires.
- **Plus de 5000 exemplaires de la brochure « Le harcèlement, l'affaire de tous »** ont été distribués en 2016, ce qui porte notre total à plus de 15.000 brochures.
- **La création de 2 outils à l'attention des jeunes** s'est finalisée en mai 2016. L'objectif de ces outils est de permettre aux enfants et aux jeunes de confronter leurs idées, de développer leur esprit critique et leur propre avis autour de la compréhension des mécanismes qui permettent l'installation et la répétition d'une situation de harcèlement, d'identifier les émotions vécues par les différents protagonistes touchés par cette forme de violence, et de proposer différentes pistes de solution que l'on soit un enfant harceleur, une victime ou un témoin.

B. Assuétudes

En 2016, la Cellule des Assuétudes a intégré pleinement le Service Openado. C'est ainsi qu'une demande de bilan de consommation ou d'aide à la gestion de consommation sera prise en charge par l'équipe Accueil, alors qu'une demande de mise en place d'un projet préventif sur les dérives de l'utilisation des réseaux sociaux, par exemple, sera menée par l'équipe Prévention.

L'objectif principal est de proposer une information complète, des outils de prévention et des publications ainsi que de mener des actions à destination de tous les publics ciblés par l'Openado.



Divers projets novateurs ont été initiés en 2016 :

- **L'utilisation en animation du parcours « Alcovision »** : les **Lunettes d'Alcoolémie** sont un excellent **outil pédagogique** pour éduquer, faire comprendre et sensibiliser les personnes de tous âges sur les conséquences d'une consommation excessive d'alcool. Elles utilisent une technologie d'optique qui permet à l'utilisateur de se trouver dans une situation similaire à un état d'ébriété réel avec les comportements qui vont de pair comme le déséquilibre, la déformation de la vision, les temps de réaction.

- **Nouvelle campagne « Liège Province Festive »** : menée en collaboration avec le Service Itinérant de Promotion de la Santé, cette campagne s'adressant aux jeunes en milieu festif a été complètement repensée. L'idée a été de développer **3 thématiques spécifiques** (vie sexuelle et affective ; assuétudes et consommation ; risques auditifs et surdit ) en proposant, avec la collaboration des services reconnus dans ce domaine, un stand attractif comprenant diff rents outils, gadgets et supports.

C. Projet 18-25 – SERAING

En 2016, **16 usagers** ont pu b n ficier de cet accompagnement particulier par l'interm diaire de l'Openado de Seraing. Les probl matiques le plus souvent abord es sont :

- la violence intrafamiliale ou entre partenaires ;
- l'urgence sociale (SDF) ;
- les  tudiants en difficult s financi res ;
- le droit de s jour sur le territoire belge d'un  tudiant ;
- les probl mes juridiques ;
- les difficult s avec l'ONEM et la d finition d'un projet de vie.

D. Suicide

2016 fut marqu  par la r organisation des actions de la Province de Li ge en mati re de pr vention du suicide. Celles-ci sont dor navant r parties entre deux services du D partement des Affaires sociales :

- le Service Openado qui assure l'axe pr vention-intervention-postvention pour les 0-25 ans et leurs proches ;
- la Cellule de Pr vention du Suicide.

3.4. Missions de l'Openado

3 axes de travail se d veloppent :

Axe 1 : Pr vention

- D veloppement de campagnes d'information et de pr vention sur le suicide ax es sur les jeunes.
- Participation au projet « **Je tiens la route ! Ma sant  mentale, j'en prends soin** » qui s'est tenu en octobre au sein de l'Universit  de Li ge (le 17 octobre 2016), de la Haute Ecole Charlemagne – site « Les Rivageois » (le 19 octobre 2016) et de la Haute Ecole de la Province de Li ge – site « Parc des Mar ts » (le 21 octobre 2016).
- Projet de Pr vention du suicide en milieu scolaire   destination des 12-18 ans.
- Animation/sensibilisation en Hautes Ecoles   destination des futurs travailleurs sociaux.

Axe 2 : Intervention

L' quipe de l'Openado Accueil assure l'accueil, l'orientation et/ou la prise en charge psychologique individualis e de jeunes en d tresse.

Axe 3 : Postvention

Une équipe de première intervention est à disposition des établissements scolaires, tous réseaux confondus. A la demande des directions, ces interventions ont lieu suite à une tentative de suicide ou à un suicide touchant un élève ou un membre du corps professoral.

4. ESPACE CHARLEMAGNE

4.1. Coordonnées

Responsable : Michèle MEURMANS, Première Attachée
Adresse : Place de la République française, 1
4000 LIEGE
Téléphone : 04/230.69.36 ou 86
Fax : 04/230.27.62
Email : michele.meurmans@provincedeliege.be

4.2. Faits marquants en 2016

- La 10^{ème} Edition de la **Campagne « Ruban Blanc »** a consisté en une distribution de 7.207 badges et 700 affiches. Par ailleurs, trois représentations théâtrales intitulées « Sur les traces de Léa » ont été organisées à destination des professionnels des trois plateformes socio-judiciaires et de leurs usagers. Ce spectacle abordait la thématique de la violence conjugale, avec des femmes (comédiennes) l'ayant vécue ou côtoyée.
- L'Édition 2016 de l'opération « **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier en toute liberté!** » en province de Liège, s'est concrétisée par la participation de **15 écoles** réparties en **25 classes**, soit **488 élèves**. Les objectifs sont de sensibiliser, principalement, les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année secondaire à la notion de genre et aux métiers pour ouvrir les horizons professionnels ainsi que de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers atypiques.
- 6^{ème} édition de l'exposition « Pan'Art : un coup de pied aux idées reçues ! »**. Cette exposition, organisée conjointement avec l'ASBL C.E.D.S., a pour but de confronter le grand public au monde du handicap de façon divertissante, à travers l'art, avec une approche positive et humaine. L'Édition 2016 a accueilli 4.000 visiteurs.
- 8^{ème} édition du Salon du Volontariat**. Le Salon du Volontariat offre une information précise sur les activités des associations et sur les possibilités concrètes de volontariat existant sur le territoire de la province de Liège. Cette initiative provinciale est organisée en collaboration avec l'ASBL C.E.D.S. 65 associations ont participé à l'Édition 2016 et 1.500 visiteurs ont été accueillis.



4.3. Service provincial Égalité des Chances

En matière de :

- **Promotion de l'Égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et l'accès aux lieux de décision.**

Le Département des Affaires sociales met sur pied divers projets **en partenariat** avec les Communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en concertation avec l'Etat fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et une coordination de celles-ci sur le territoire provincial**, à savoir notamment :



- élaboration et diffusion de **publications et d'outils pédagogiques** porteurs d'un message « Égalité » : bracelets, post-its, blocs-notes, badges, brochure « La boîte à outils pour elle, la boîte à coudre pour lui... Quand le genre s'éveille à l'autre » - actualisée en 2016 ;
 - organisation d'une **journée d'étude** intitulée « Concilier travail et prise en charge d'un proche malade » ;
 - mise en place d'**animations** à destination d'un public scolaire ;
 - organisation du projet « **Fête de l'Accueil Temps Libre** » - 2^{ème} édition ;
 - groupe de travail sur le thème de la lutte contre la **Traite des Êtres Humains**. Préparation d'une soirée ciné-débat à destination du grand public ;
 - gestion et développement du **Portail Accueil des Enfants**.
- **Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**, le Département des Affaires sociales mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des services (travailleurs sociaux, police, justice,...), la réflexion est menée au sein des **trois plateformes** correspondant aux arrondissements judiciaires (Huy, Liège et Verviers). Ce mode de fonctionnement permet de **tenir compte des réalités et ressources locales et a permis des concrétisations comme** : les échanges de bonnes pratiques par le biais de casus, l'élaboration d'un protocole de prise en charge des enfants exposés aux violences conjugales,...).

En parallèle, diverses **actions** sont initiées à l'échelle du territoire provincial :

- **Formations** :
 - « La conduite d'entretiens avec des victimes ou des auteurs de violences conjugales » ;
 - « Prendre soin de soi en tant qu'intervenant » ;
 - « Le conte comme moyen de prévention et de lutte contre les violences conjugales » ;
 - « Le secret professionnel » ;
- **Exposition** : Mise à jour (en cours) de l'exposition « violences intrafamiliales », à disposition des professionnels ayant pour mission la lutte contre les violences intrafamiliales ;

- **Pièce de théâtre** : « Sur les traces de Léa » - 3 représentations ;
- Campagne « **Hommes victimes de violences conjugales** » et diffusion d'un spot radio ;
- Poursuite des **permanences à l'attention des victimes de violences conjugales** (écoute, conseils juridiques, orientation) ;
- Soutien aux formations du « **Pôle des ressources** », au sujet des enfants exposés.

4.4. Les Interventions financières à caractère social

Celles-ci se développent sur **deux axes** :

- **L'octroi des prêts financiers à des taux avantageux**

La Province de Liège mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de prêts répondant aux préoccupations sociales et financières de certains étudiants de l'enseignement universitaire, supérieur, voire secondaire. C'est dans cette optique qu'elle octroie des prêts d'études.

Année scolaire	Nombre de prêts liquidés	Montants payés
2014-2015	34	87.785,38 €
2015-2016	42	71.156,90 €

- **L'octroi de subventions aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes**

L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux handicapés et invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24 heures sur 24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

L'intervention provinciale se traduit par l'octroi d'une participation annuelle dans les frais d'abonnement de téléphonie et de télévigilance.

En 2016, cette intervention a été fixée à **54,00 €** par personne.

En 2016, l'intervention provinciale se résume comme suit :

ANNEE	NOMBRE DE PERSONNES		MONTANT DES AIDES		
	TELEPHONE	TELEVIGILANCE	TELEPHONE	TELEVIGILANCE	TOTAUX
2016*	3.868	1.089	198.531,00€	51.399,00€	249.930,00 €

*Chiffres partiels – s'ajouteront fin décembre 2016 les dossiers rentrés tardivement en 2015.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA SANTÉ

1. FAITS MARQUANTS EN 2016

Lancement de la campagne TipTop



La nouvelle campagne de promotion et de prévention de la santé physique et mentale positive « **Pour être TIPTOP, je prends soin de ma santé** » a été lancée dans 3 des 4 Communes pilotes : Geer, Saint-Nicolas, Spa (Visé prévu en 2017).

La Médecine du Voyage devient « La Santé du Voyageur »

Suite à la mise en place d'une nouvelle convention pour la délégation de la vaccination de la fièvre jaune au 1^{er} janvier 2017 par la Ministre fédérale en charge de la Santé et n'étant pas lié à une structure hospitalière, le Service de la Médecine du Voyage et Vaccination n'est plus agréé pour l'administration de ce vaccin.

Le **CHU, le CHR Liège et la Province de Liège** se sont associés pour donner le jour à un service totalement inédit et unique en province de Liège « **La Santé du Voyageur** ».

« La Santé du Voyageur » est un réseau couvrant tout le territoire de la province de Liège, en matière **de vaccination et de conseils** aux citoyens et aux professionnels de la santé. Il est accessible par un numéro de téléphone unique **le 04/344 79 54** et par un site internet commun au CHU, CHR de Liège et à la Province de Liège : **www.lasanteduvoyageur.be**.

Au 1^{er} janvier 2017,

- le tri et les conseils incombent au personnel provincial (ancienne Médecine du Voyage) ;
- les actes de vaccination nécessitant une attestation dans le carnet jaune (vaccination contre la fièvre jaune et contre la méningite 4 souches) sont réalisés au CHU ou au CHR de Liège, selon le choix du voyageur ;
- pour les autres vaccinations, le public est encouragé à consulter son médecin traitant.

Une conférence de presse de présentation de « La Santé du Voyageur » s'est tenue le 21 décembre 2016 à la Maison de la Presse de Liège.



David GOFFIN fait confiance au Service de la Médecine du sport de la Province de Liège



Avant Belgique-Croatie en Coupe Davis, le n°1 belge a choisi le Service de la Médecine du Sport de la Province de Liège pour mesurer sa résistance à l'effort. Un test expérimental a été réalisé le vendredi 26 février 2016.

C'est le médecin de l'équipe nationale belge de tennis et médecin au Service de Médecine du Sport de la Province de Liège, qui a adapté, pour David GOFFIN, un test auquel sont soumis les 10 meilleurs joueurs mondiaux.

Une fois les résultats analysés, des conseils techniques et des exercices physiques ont été prodigués au joueur liégeois afin d'optimiser ses phases de récupération. Ce test pourra même être élargi à notre équipe nationale et aux autres sportifs professionnels... et amateurs !

Coaching en Médecine sportive

Le Service de Médecine du Sport a participé à l'encadrement physique et psychologique de la délégation belge à l'occasion des EuroSkills de Göteborg en Suède, du 1^{er} au 4 décembre 2016. Cette compétition de niveau européen comportant des épreuves pratiques à l'attention des jeunes formés dans les métiers techniques et issus du monde entier, requiert de solides compétences tant physiques, que mentales, techniques et humaines.

Le Service de Médecine du Sport a suivi l'équipe belge composée de 25 jeunes, dont 4 de la province de Liège, par un véritable coaching incluant un encadrement médical et psychologique.

Développement du Service de Médecine du sport

Une réflexion sur le développement du Service de Médecine du Sport a été menée conjointement avec celle poursuivie au sein du Service I PROM'S dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion de la santé physique (TIPTOP). L'activité physique constitue en effet un axe prioritaire de la campagne TIPTOP. Le développement de la Médecine du sport s'inscrit dans la continuité des projets menés par le Département Santé dans le cadre de la **PRÉVENTION** et plus particulièrement de la détection des risques liés à l'activité physique ou sportive.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution de la discipline et de l'ouverture de différents services de médecine du sport au sein même des hôpitaux, la Province de Liège a initié une réflexion afin de positionner son service et ses activités de PREVENTION. L'ensemble des hôpitaux consultés a reconnu les spécificités du Service provincial de Médecine du sport.

Cette réflexion, menée en collaboration avec le CHU de Liège, le CHR de la Citadelle et de Huy, ainsi que le CHC, devra aboutir en 2017 à un repositionnement du Service de Médecine du sport.

Marché groupe DEA

En matière d'aide médicale urgente, la Direction générale de la Santé a lancé en 2015, à l'instar de 2009 et de 2013, un nouveau marché stock d'achat de **Défibrillateurs Externes Automatisés** destinés aux établissements provinciaux, aux pouvoirs locaux et aux associations soumises à la législation sur les marchés publics situés sur le territoire de la province de Liège.

L'offre provinciale est composée d'un **DEA full-automatique, d'une armoire avec un système local d'alarme intégré** (non relié au 112), une journée de **formation**, des **brochures** d'information et des **pictogrammes** pour la signalétique.

Ce marché a été attribué en avril 2016 et restera accessible jusqu'au 29 avril 2019 inclus.

Fin décembre 2016, les intentions d'achat s'élevaient à 139 DEA. Les achats effectifs étaient au nombre de 48 DEA et de 35 armoires.



2. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

L'Observatoire de la santé a publié fin de l'année le Tableau de bord de la santé en province de Liège ainsi qu'un quadriptyque de synthèse.

Cet ouvrage aborde les thèmes suivants: population (facteurs démographiques), mortalité et causes de décès, état de santé, facteurs de santé, offre de soins et consommation de soins.



Il a pour vocation d'informer, favoriser la réflexion et encourager la prise de décision et la mise en œuvre d'actions favorables à la santé.

Le quadriptyque reprend les informations principales du Tableau de bord. Il sert de "carte de visite" et incite le lecteur à aller plus loin.

Le Tableau de bord représente l'aboutissement d'un travail réalisé sur plusieurs années, grâce à la mutualisation des ressources des Observatoires provinciaux des Provinces de Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur.

Cette coopération inter-Observatoires a par ailleurs été formalisée au mois de décembre par la signature d'un accord de coopération.

3. SERVICE PROVINCIAL DE CONTRÔLE MÉDICAL



Le Service provincial de Contrôle médical (SpCm) exerce une mission de surveillance relative à l'**absentéisme** et aux **incapacités de travail**. Il exerce sa mission auprès des **employeurs** et des **travailleurs** (rôle social).

Les médecins-contrôleurs s'informent de l'état de santé des agents, vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles au service ou au domicile de l'agent malade.

En 2016, le SpCm a analysé pour l'ensemble des institutions affiliées **27.722 dossiers médicaux**, soit une augmentation de 4,61 % par rapport à 2015.

Les contrôles sont en nette augmentation par rapport à 2015 : + 4,08 % pour les contrôles à domicile et + 34,45 % pour les contrôles au cabinet.

Enfin, pour l'Institution provinciale, le nombre de jours de maladie est en augmentation de 7,10 % par rapport à 2015. C'est la durée moyenne des incapacités de travail de plus de 2 mois qui impacte fortement cette augmentation, soit + 25,19 %.

4. SERVICE ITINÉRANT DE PROMOTION DE LA SANTÉ – I PROM'S

Objectifs

La finalité du Service I PROM'S est de proposer aux citoyens de devenir acteur de leur santé en suscitant chez eux des changements de comportement.

Le Service I PROM'S propose :

- aux citoyens de travailler sur 4 axes majeurs afin d'augmenter leur bien-être : l'activité physique, l'alimentation, le tabac et la santé mentale positive ;
- aux communes de mettre à leur disposition des outils de promotion de la santé et son expertise méthodologique par la mise en place d'actions de prévention.

Activités

Lancement **de la campagne TIPTOP** et de ses trois phases (sensibilisation, mobilisation, consolidation) dans **3 des 4 Communes pilotes** de :

- Geer
- Spa
- Saint-Nicolas
- Visé (se déroulera en 2017)

Le choix de la thématique (l'alimentation, le tabac, l'activité physique et la santé mentale) et la préparation des différentes activités se font en étroite collaboration avec les collègues communaux, les professionnels de la santé, dont les médecins généralistes et le réseau associatif local.

▪ **Commune de Geer – Thématique « l'activité physique »**

Durant la phase de sensibilisation, 37 personnes ont assisté à une conférence-débat « Bouger à tout âge » le 14 septembre 2016.

Les cars TipTop ont été présents durant 8 jours au mois d'octobre 2016 pour la phase de mobilisation et ont reçu la visite de 26 personnes.

Lors de la phase de consolidation, 15 personnes ont assisté aux deux ateliers organisés par I PROM'S, « Je bouge pour mon plaisir » et « Le point sur l'activité physique chez les seniors ».



Grâce à la Campagne TIPTOP, des femmes de la commune ont lancé une nouvelle initiative : un groupe de marche qui part en balade tous les jeudis.

▪ **Commune de Spa – Thématique « l'alimentation »**



Au cours de la phase de sensibilisation, 45 personnes ont participé à trois conférences dont la conférence-débat « L'alimentation des petits et grands sportifs » organisée le 17 novembre 2016.

Présents durant 6 jours au mois de novembre dans la Commune de Spa, les cars TipTop ont reçu la visite de 12 personnes lors de la phase de mobilisation.

La phase de consolidation est prévue en 2017.

▪ **Commune de Saint-Nicolas – Thématique « la santé mentale »**

Lors de la phase de sensibilisation, 75 personnes ont assisté à une conférence-débat « Estime de soi : avoir conscience de sa valeur, la clef du bien-être », le 21 novembre 2016.

Dans la phase de mobilisation, les cars TipTop, présents durant 3 jours dans la Commune de Saint-Nicolas, ont reçu la visite de 15 personnes.

La phase de consolidation est prévue en 2017.

En 2016, le **Service Itinérant de Promotion de la Santé** a également s'est également impliqué pour les organisations suivantes :

- Organisation de **9 Jeudis Santé**, conférences à destination du grand public : 2.392 participants ;
- Participation à **28 manifestations** (conférences, débats, ...) : 1.354 participants ;
- Mise sur pied **118 animations** et **11 expositions relevant du Bus Sex'Etera** ;
- En collaboration avec le Service Openado, participation à **5 manifestations** dans le cadre de la campagne **Liège Province Festive** ;
- Organisation de 4 réunions de la **Commissions des seniors** : **105 participants**.

5. MÉDECINE DU SPORT – MÉDECINE DU VOYAGE ET VACCINATION – CENTRE D'AIDE AUX FUMEURS (C.A.F.)

A) Médecine du sport

Ce Service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui évalue la condition physique de nombreux sportifs amateurs et professionnels. Elle réalise des bilans fonctionnels détaillés, des expertises d'aptitude au travail et à l'exercice physique.

L'ensemble des examens réalisés débouche sur des conclusions médicales et sportives qui permettent d'orienter chacun vers une pratique du sport en toute sécurité, des activités adaptées à ses possibilités et à ses aspirations. Un contrôle objectif et scientifique de l'entraînement permet de préciser les modalités des efforts (intensité, durée, répétition) qui visent non seulement la performance sportive mais aussi une amélioration de la santé.

Cette année, **1.325 patients** se sont présentés au Service de Médecine du sport. **5.784 actes techniques** ont été réalisés.

B) Médecine du Voyage et Vaccination

La Médecine du Voyage et Vaccination a pour objectif d'assurer l'information et la prévention des risques de maladies ainsi que la réalisation des vaccins obligatoires et recommandés pour les voyageurs.

Ce Service est un centre de **médecine préventive** par son :

- évaluation personnalisée du risque (antécédents médicaux, destination, durée du séjour, vaccination(s), traitements préventifs, pharmacie de voyage, ...) ;
- logiciel EDISAN qui permet d'être informé de toutes les épidémies dans les 24 heures ;
- accueil téléphonique pour répondre aux interrogations des voyageurs, agences de voyage, médecins.

Le Service est agréé jusqu'au 31 décembre 2016 par le Ministère de la Santé publique pour administrer les deux **vaccins** obligatoires pour certains pays :

- contre la fièvre jaune ;
- contre les méningites à méningocoques.

En 2016, **5.200 vaccins** ont été administrés contre 4.522 en 2015.

C) Centre d'Aide aux Fumeurs (C.A.F.)

Le Centre d'Aide aux Fumeurs apporte un soutien médical et psychologique au patient pendant la période de sevrage tabagique. Le Service répond aux demandes d'informations sur les différentes méthodes de sevrage. L'aide au sevrage tabagique est devenue très importante au vu de la mortalité cardiovasculaire et cancéreuse liée à la consommation de tabac et au durcissement de la législation en la matière.

Le C.A.F. participe activement à la Journée Mondiale sans Tabac.

Pour 2016, **83** séances de sevrage tabagique ont été réalisées.

6. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2016

En 2016, le Département de la Santé a octroyé à une quarantaine d'associations, communes et établissements hospitaliers de la province des subsides pour un montant total de **174.671,82 €**.

Les demandes de subventions introduites touchent la prévention, l'information et la sensibilisation en matière de santé et de bien-être, de lutte contre le cancer, le sida et les infections sexuellement transmissibles, des soins palliatifs, de recherche médicale ou concernant l'aide aux personnes malades et « fragilisées ».



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

PRÉSENTATION ET COORDONNÉES

Composé d'un 1^{er} Attaché - Responsable et de 6 collaborateurs, le Service des Relations extérieures/Cellule Europe Direct est situé :

Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège - Europe Direct
(B.R.E.L.)
Boulevard d'Avroy, 28-30 - 4000 LIEGE
Tél.: 00 32 (0) 4 237 24 90 - Fax : 00 32 (0) 4 237 24 99
www.provincedeliege.be (rubrique : Nous découvrir) ▪ brel@provincedeliege.be
www.provincedeliege.be/fr/europedirect ▪ europedirect@provincedeliege.be

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le BREL est **fédérateur** et **centralisateur** des relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, cette action de relations extérieures.

1. LES OBJECTIFS DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

- Promouvoir la visibilité et la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ces relations internationales et notamment dans le cadre des Chartes d'Amitié et de Collaboration ou encore son réseau d'ambassadeurs de la province de Liège ;
- Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les autres services provinciaux et opérateurs liégeois, notamment les communes ;
- Permettre aux opérateurs liégeois de terrain de valoriser leur savoir-faire à l'étranger et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province ;
- Faire connaître davantage l'Europe et le fonctionnement de ses Institutions au travers de la cellule Europe Direct Province de Liège, par le biais d'actions d'information et de sensibilisation.

2. LES PRIORITÉS

2.1. Les Chartes d'Amitié et de Collaboration

La Province de Liège poursuit les échanges bilatéraux avec ses partenaires étrangers.

2.1.1. POLOGNE : VOÏVODIE DE MALOPOLSKA

Accueil d'une délégation de la Voïvodie de Malopolska pour la célébration du 20^{ème} anniversaire de la Charte ainsi qu'une réunion de travail sur les pistes de collaborations futures - 24 novembre 2016.

2.1.2. CHINE : PROVINCE DU FUJIAN



- Mission provinciale au Fujian, du 24 au 29 avril 2016 ;
- Accueil d'une délégation chinoise pour des Forums d'échanges et la mise sur pied d'un Chinatown du 9 au 12 juin 2016 ;
- Mission provinciale en Chine à Chongqing et au Fujian, du 8 au 15 novembre 2016.

2.2. L'Europe

2.2.1. LA PROVINCE DE LIÈGE POURSUIT ET ACCENTUE ENCORE LES ÉCHANGES BILATÉRAUX AVEC SES PARTENAIRES (EUROPÉENS)

La priorité est donnée aux actions « européennes », menées notamment dans le cadre de la CEPLI (Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires) et dans le cadre du réseau « Partenalia ». Ce réseau est une association de Provinces (ou niveau de pouvoir équivalent) européennes qui a pour but de développer la coopération territoriale européenne afin d'améliorer les politiques locales et européennes qui ont un impact sur les autorités locales intermédiaires et les autres institutions « supra locales ».

Exemples :

- Présence promotionnelle dans la 31ème édition du « Made in Belgium classique » distribuée à l'international (Ambassades, Attachés de l'AWEX,...) en janvier 2016 ;
- Commande du livre « Liège et le Palais des Princes-Evêques » pour les hautes autorités du Sénat du Cambodge - mars 2016 ;
- Soutien logistique dans le cadre d'une Mission économique provinciale à Bordeaux – 23 au 25 mai 2016 ;
- Octroi d'une subvention en nature dans le cadre de l'Organisation d'une réunion de la Commission Internationale de concertation au Sein de l'Institution provinciale – 20 juin 2016 ;
- Octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège à l'ASBL « Amitiés françaises de Liège », dans le cadre des Festivités du 14 juillet 2016 à Liège ;



- Octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège au Forum AD MOSAM - 30 septembre 2016

2.2.2. FAIRE CONNAÎTRE DAVANTAGE L'EUROPE ET LE FONCTIONNEMENT DE SES INSTITUTIONS AU TRAVERS DE LA CELLULE EUROPE DIRECT PROVINCE DE LIÈGE

Le réseau européen des centres d'information Europe Direct est l'un des principaux outils de l'Union européenne. Il a pour but d'informer les citoyens européens sur leurs droits mais également sur les priorités de l'Union européenne, ainsi que de promouvoir la citoyenneté participative au niveau local et régional.

L'objectif général du réseau est donc de permettre aux citoyens d'accéder facilement à l'information européenne mais aussi de leur donner la possibilité de faire connaître et d'échanger leurs opinions sur tous les domaines d'intervention de l'Union européenne.

Le centre d'information Europe Direct Province de Liège est donc un relais de proximité en Province de Liège pour l'ensemble des institutions de l'Union européenne. L'Europe, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de se faire mieux comprendre par le citoyen pour qu'il sache comment elle interagit dans sa vie de tous les jours et quelles sont pour lui les retombées concrètes des mesures qu'elle prend.

La Province de Liège en tant que service public local et proche des citoyens est donc l'échelon intermédiaire adéquat pour remplir cette mission sur le terrain.

Il s'agit de communiquer sur les priorités de la Commission européenne, en adaptant bien entendu le propos aux réalités du terrain où l'on s'exprime.

Pour rappel, la mission Europe Direct implique de nombreuses tâches telles que prévues dans les conventions conclues avec la Commission européenne, notamment :

- La commande de documentation auprès de la Commission européenne ;
- Le traitement journalier des demandes des citoyens : répondre aux questions, distribution de documentation,...
- Un service d'information de base à l'adresse du grand public ;
- La gestion journalière du site internet ;
- La rédaction d'un bulletin d'information périodique (de type Newsletter) ;
- L'organisation de manifestations liées à l'Europe ;
- La participation à des manifestations extérieures via la présence du stand Europe Direct ;
- L'organisation de visites des Institutions européennes ;
- L'organisation de formations sur l'Europe (notamment à destination des milieux scolaires).

Exemples :

- Mise en place d'un panneau promotionnel sur le bateau « Pays de Liège » pour le 1^{er} trimestre 2016
- Participation au Salon 100 patrons – 23 janvier 2016
- Prix Lux – 28 janvier 2016
- Rapport Erasmus+ – 3 février 2016
- Visite du Parlement européen avec les enseignants du secondaire – 14 mars 2016
- Octroi d'un soutien financier dans le cadre de l'organisation d'un voyage didactique à Berlin par l'Université de Liège – 13 au 17 avril 2016.



- Festival International du Film Policier à Liège – 14-17 avril 2016
- Journées européennes – 9 et 10 mai 2016
- Journée Portes ouvertes des institutions européennes – 28 mai 2016
- Prix de l'écrit citoyen – 3 juin 2016
- Giornata italiana : 70 ans des accords Minatori/Carbone – 4 juin 2016
- Concours 10/10 Pour mieux connaître l'Europe – 23 juin 2016
- Accueil des étudiants Erasmus de la HEPL au Palais provincial – 28 septembre 2016
- Conférence sur l'intégration et l'éducation des jeunes migrants en Belgique et plus particulièrement en province de Liège – 4 octobre 2016
- Salon éducation (Charleroi) – 12-16 octobre 2016
- Les « Open Days » Evènement local à Liège– 11 octobre 2016
- Les « Open Days » à Bruxelles – 12 octobre 2016
- Annual General Meeting (EDIC) – 17-19 octobre 2016
- Festival Les Enfants Terribles – 17 au 23 octobre 2016
- Salon Livr@do – 24 et 25 octobre 2016
- Conférence européenne Jean REY – 27 octobre 2016
- Parlons ensemble d'Europe – 7 novembre 2016
- Petit salon pour grands départs – 9 novembre 2016
- Visite de l'Unité de valorisation énergétique des ordures ménagères (Uvélia) lors de la Semaine européenne de réduction des déchets – 22 novembre 2016
- Acquisition de gadgets – décembre 2016

2.2.3. SOUTIENS LOGISTIQUES ET FINANCIERS AUX OPÉRATEURS LIÉGEOIS AFIN DE DÉVELOPPER LEURS PROJETS AVEC L'ÉTRANGER

Notamment :

- Les échanges d'étudiants,
- Les ASBL
- Les communes qui ont des jumelages avec des communes étrangères
- Les projets à l'exportation initiés par des entreprises liégeoises, en collaboration avec l'AWEX ou avec Wallonie Bruxelles International.

Exemples de soutiens financiers accordés par la Province de Liège :

- Organisation d'un cocktail dînatoire en l'honneur d'Enrico Macias à l'issue de son concert « Enrico Macias et les 500 Choristes » à Notre-Dame de Banneux – 24 janvier 2016
- Octroi d'un soutien financier accordé dans le cadre de l'organisation de la 14^{ème} édition du Mai de l'Europe 2016 - « Réenchantons l'Europe » - à Nancy – 15 mai 2016
- Octroi d'un soutien financier au FC Barreau de Liège pour l'organisation d'un tournoi de football - 21 et 22 mai 2016
- Octroi d'un soutien financier au Royal Auto Moto Club de la Police liégeoise pour le 59^{ème} Rallye international « Police – Gendarmerie - Police judiciaire - Police militaire » - 27,28 et 29 mai 2016
- Octroi d'un soutien financier dans le cadre du Tournoi International de football « Axel Witsel Challenge » - 28 et 29 mai 2016.
- Octroi d'un soutien financier à la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse pour le déplacement à Saint-Georges-les Baillargeaux en France dans le cadre de la « Rencontre des Saint-Georges de France » - 17-18-19 juin 2016

- Octroi d'un soutien financier dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du jumelage triangulaire des villes de Hamoir/Wenigumstadt/Saulxures-sur-Moselotte - 25 et 26 juin 2016
- Octroi d'un soutien financier dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Francorchamps et Pommard - 22 au 24 juillet 2016
- Octroi, en partenariat avec le Service de la Culture, d'un soutien financier à L'ASBL « Lim'bougez-vous », dans le cadre du 2^{ème} festival international de bandas « Lim'bougez-vous festival » de Goé - 29 au 31 juillet 2016
- Octroi d'un soutien financier dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la « Royale Malmédienne » pour l'organisation du 1er Festival Européen de Chœurs d'hommes de Malmedy - 23, 24 et 25 septembre 2016
- Soutien à la réalisation d'un livre de recettes sur le Fromage de Herve dans le cadre du vingtième anniversaire de l'AOP- Novembre 2016
- Subvention accordée à titre de soutien à l'ASBL Phare de Liège pour l'installation d'une webcam - Novembre 2016



2.2.4. SOUTIENS AUX ACTIONS D'ENVERGURE INTERNATIONALE MENÉES PAR L'ENSEMBLE DES TIERS

Le BREL est acteur de la valorisation de la Province de Liège sur la scène internationale. Il est également partenaire des opérateurs liégeois qui mettent en place des actions d'envergure internationale et qui dès lors permettent à la Province et ses composantes d'être mises en valeur à l'étranger et/ou d'attirer un public international.



Exemples :

- Participation à la 10^{ème} édition du Festival International du Film Policier de Liège - 14 au 17 avril 2016
- Participation de la Province de Liège à la 23^{ème} édition des Francofolies de Spa - 19 au 23 juillet 2016

2.2.5. GESTION DU RÉSEAU DES « AMBASSADEURS DE LA PROVINCE DE LIÈGE »

Exemples :

- Intronisation de Monsieur David GOFFIN en tant qu'ambassadeur de la Province de Liège - 2 mars 2016
- Soirée thématique « *un ambassadeur parle aux ambassadeurs* » sur les Migrations et Intronisation de M. Emmanuel SINDAYIHEBURA - 19 mai 2016
- Organisation d'une cérémonie d'intronisation de jeunes étudiants d'échange du ROTARY D1630 au titre d'ambassadeurs de la Province de Liège - 1er juin 2016.
- Intronisation de Monsieur Jean-Michel SAIVE et Monsieur Dayong WANG en tant qu'ambassadeurs de la Province de Liège - 9 juin 2016
- Intronisation de Monsieur Marc PINILLA en tant qu'ambassadeur de la Province de Liège - 14 juillet 2016

- Soirée thématique « *un ambassadeur parle aux ambassadeurs* » sur le thème de la Citoyenneté par le Professeur Philippe RAXHON – 12 septembre 2016
- Intronisation en tant qu'ambassadeurs de la Province de Liège des membres d'une délégation québécoise – 20 septembre 2016
- Intronisation de Monsieur Paul-François VRANKEN en tant qu'ambassadeur de la Province de Liège – 5 octobre 2016
- Intronisation de Mesdames Mylène DEMONGEOT et Natacha HARRY en tant qu'ambassadeurs de la Province de Liège – 29 octobre 2016
- Séance-Rencontre annuelle des ambassadeurs de la Province de Liège – 8 décembre 2016



3. CONCLUSION DU RAPPORT DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans le contexte actuel européen et mondial, les relations internationales ont pris de plus en plus d'importance, que ce soit pour les entreprises qui veulent exporter, pour les étudiants qui veulent apprendre les langues étrangères, pour les communes qui veulent attirer les visiteurs étrangers, pour les particuliers qui veulent connaître ce qui se passe en dehors des frontières.

Les nouveaux Etats membres de l'UE sont également très demandeurs de connaître les modes de fonctionnement administratif des autres Etats Membres. La Province de Liège en tant qu'entité locale d'un Membre fondateur, est dès lors de plus en plus sollicitée par les pays émergents pour établir des partenariats et échanger les expériences.

Enfin, l'Europe a besoin de se rapprocher du citoyen et l'Institution provinciale est l'échelon local qui a été choisi par la Commission européenne pour être le relais de l'information européenne auprès du grand public au travers des Bureaux Europe Direct implantés sur le territoire de chaque province belge mais également dans tous les pays européens.

D'une façon générale, l'échelon provincial est le mieux approprié pour faire la promotion de son territoire et de l'ensemble de ses composantes.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA CULTURE

1. CULTURE, MUSÉES ET LECTURE PUBLIQUE

1.1. Coordonnées du service

Direction générale de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique

Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège

Tél. : 04/232.86.98 – 04/232.86.48

Fax : 04/232.86.94

<http://www.provincedeliege.be/culture/>

E-Mail : dgculture@provincedeliege.be

1.2. Cellule Communication

La cellule communication, mise en place au sein du département Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...).

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique ;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- l'organisation de la présence du département Culture dans les foires et salons auxquels il participe : salon Vert, Bleu, Soleil – Retrouvailles ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...) ;
- la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture ».

2. ACTIVITÉS AU SEIN DES DÉPARTEMENTS

2.1 Département lecture publique

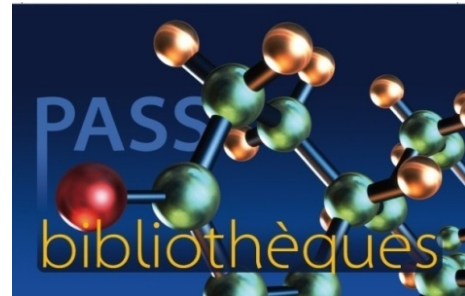
■ LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE - CHIROUX

- **Plan quinquennal de développement de la lecture et son évaluation**

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia ASBL, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires : la politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ; la langue, un enjeu démocratique et culturel ; la médiation numérique ; la participation citoyenne et socio-culturelle ; l'ouverture et l'adaptation des pratiques des services de lecture publique. Ces priorités se déclinent en une série d'actions (33 au total pour la bibliothèque Chiroux) qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

▪ Le Réseau Pass bibliothèques

Sur les 56 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 44 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 3 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 42 communes sont déjà opérationnelles et 2 autres le seront dans les prochains mois.



▪ Évaluation de la fréquentation

Le phénomène déjà constaté l'année dernière est toujours présent cette année, il y a une augmentation assez importante du nombre de réinscrits et une légère diminution du nombre de nouveaux inscrits.

Cela peut s'expliquer par :

- Une diminution générale de la fréquentation constatée dans l'ensemble des bibliothèques de la FWB ;
- Un changement dans les usages des lecteurs. Moins d'emprunteurs mais plus de « séjournateurs », des personnes qui viennent s'installer en grand nombre dans les bibliothèques pour étudier, lire, échanger, assister aux animations, conférences, expositions, sans être inscrites à la bibliothèque, à la différence de l'emprunteur qui doit obligatoirement être inscrit.

▪ Les différentes sections de la Bibliothèque Chiroux

La Bibliothèque Chiroux est composée de 5 sections :

- La section de prêt pour adultes
Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public et l'artothèque, ouverte en novembre 2014. En 2016, 521 personnes ont visité l'artothèque. La collection compte à présent 147 œuvres, dont une majorité d'artistes de la province de Liège ;
- La médiathèque, mettant à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias ;
- La section de consultation ;
- L'espace Jeunes (12-18 ans) ;
- La section pour enfants qui s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

▪ Les animations

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

1. La politique d'accès aux collections

Dans ce cadre, la bibliothèque Chiroux a organisé des visites scolaires (tous niveaux et tous réseaux confondus) et des 'visites TFE' à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires.

Au total, en 2016, pour tous les types de visites proposés, la section de consultation a accueilli 76 groupes.

Depuis septembre 2014, la médiathèque propose des séances d'écoute d'œuvres de musique classique ('les Jeudis du classique') animées par Jean-Marc Onkelinx, musicologue. Ces séances rencontrent à chaque fois un très vif succès.

Notons également l'émission musicale 'les inspecteurs des Riffs bis', en partenariat avec la Maison du Rock et Ça balance, et diffusée sur les ondes de 48FM.

Enfin, tout au long de 2016, la bibliothèque Chiroux, seule ou en partenariat, a organisé un grand nombre de rencontres d'auteurs, conférences et expositions (L'Eurégio Lit, rencontre avec l'auteur belgo-turc Kenan Görgün, Bibliosciences, 150 ans de la ligue de l'enseignement, Collaboration avec les parlantes, Animal, Jungle, Made in Japan, Congrès des professeurs de français, rencontre avec Éric Fottorino, Salon Livr@do, heure du conte et ateliers pour enfants, Jeudis de la Santé...).



2. Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle

La bibliothèque rencontre cette mission notamment au travers du Point Emploi (qui a accueilli, en 2016, 1.782 participants), des permanences de l'Écrivain public (306 personnes accueillies en 2016), de la participation à la Fête aux Langues de Wallonie (organisée par la FWB), de l'organisation d'ateliers d'écriture, de visites Français Langue Etrangère, d'activités de jeux de société.

3. La médiation numérique

Notamment au travers de l'EPN (Espace de Public Numérique) et des formations ou encore la semaine numérique, rebaptisée « Faites du numérique ! » (en avril) et les permanences internet dans la section pour enfants.

Dans ce chapitre, une place toute particulière doit être réservée au colloque COPYRATE. Dans une société où l'information se trouve à portée de clic, l'appropriation de données graphiques, littéraires ou musicales est difficilement contrôlable. Se posent, plus que jamais, les questions du respect de la propriété intellectuelle et de l'adéquation des normes législatives à l'évolution des pratiques. C'est dans cette optique que la bibliothèque Chiroux a mis sur pied un colloque le vendredi 25 novembre à la Cité Miroir. Tout au long de la journée, des interventions plénières et des ateliers se sont succédé pour aborder la thématique sous les aspects des arts graphiques, de la photo, de la musique et, bien entendu, du monde du livre et des bibliothèques. Le colloque, qui a rassemblé près de 150 participants, a été suivi d'une soirée avec spectacle (Refraction Labs), repas à l'espace Bavière et soirée DJ au Manège Fonck.

4. La participation citoyenne et socio-culturelle

Avec l'opération 'Aux Livres Citoyens', l'initiative 'Alternative Emploi', la Fureur de Lire qui a permis, cette année, avec la thématique « C'est écrit et dessiné près de chez vous » de mettre en avant les auteurs BD et illustrateurs liégeois mais aussi de favoriser la créativité de chacun au travers d'ateliers d'écriture et de dessin BD et d'un concours de cartes postales.

5. L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.

Cette priorité est rencontrée, notamment grâce à la communication autour de la page internet de la bibliothèque (www.bibliothequechiroux.be), qui fait partie du portail de la Province de Liège et de la page Facebook de la bibliothèque.

■ LE PÔLE BAVIÈRE

Pour rappel, cette infrastructure (un bâtiment bas carbone de 15.000 m² répartis sur 6 niveaux) repose sur trois piliers articulés autour d'une Agora (lieu de convergence, de rencontres et d'échanges) :

- un Centre de ressources ;
- un Exploratoire des possibles ;
- une Pépinière d'entreprises.

Durant l'année écoulée, le projet a suivi son cours, notamment en ce qui concerne la planification des implantations et les ébauches architecturales (par le service provincial des Bâtiments). Des réunions ont permis d'affiner les contours du projet mais le lieu a également été investi à plusieurs reprises pour des animations. Ce fut notamment le cas à l'occasion de la Fureur de Lire ou encore dans le cadre des Digitaliques, une soirée autour du numérique organisée dans le cadre du colloque sur la Propriété intellectuelle.

■ LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Les Bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 48 communes pour un total de 124 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée. Un projet pluriannuel d'animations en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles se poursuit dans plusieurs écoles de la Province et la bibliothèque itinérante participe également à de nombreux événements culturels ou des fêtes scolaires.

■ LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Le nouveau décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui, d'aide et de coordination au profit des bibliothèques locales futures opérateurs directs. En 2016, la collaboration entre de nombreux services provinciaux et extérieurs a permis de passer sans encombre de la version 20 à la dernière version du logiciel de bibliothèque ALEPH.

FORMATIONS

De la centrale

- Remise à niveau du catalogage dans le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
- Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Numilog/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau ;
- Formation Lirtuel pour les bibliothécaires.

Décentralisées

L'année 2016 a été l'occasion de travailler sur l'ensemble du territoire en répartissant géographiquement les 14 formations entre Huy, Liège et Verviers.

RESSOURCES DE MÉDIATION

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture.

- Axe 'Public Jeune' : trois expositions (fruit de la collaboration entre la Bibliothèque locale, la Centrale et le Centre Culturel des Chiroux) circulent déjà dans les bibliothèques et centres culturels de la province : José Parrondo avec une exposition à destination des petits (*ECR RIRE & DES SINER*), Anne Herbauts - "Faire chaise de tout bois" et Michel Van Zeveren - « Et Pourquoi ? Parce que! » ; notons également la participation au Festival JUNGLE;
- Axe 'enjeux de société' : avec l'opération « Aux livres, citoyens ! », des séminaires et formations ;
- Événements fédérateurs : Quizz littéraires, « Rock et Poésie », « Chocolat littéraire », « Un écrivain en ville » (Didier Daeninckx), Fureur de Lire « C'est écrit et dessiné près de chez vous » ;
- Réunions de la Bibliothèque centrale avec le réseau des bibliothèques locales de la province de Liège.

COLLECTIONS

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

AIDES-SERVICES

Prêt interbibliothèques, aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions.

PUBLICATIONS

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

RÉSEAU ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis et dernièrement Amay, Saint-Nicolas et Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège.

2.2 Département Culture, Jeunesse et Musées

2.2.1. Musées et expositions

A. Musée de la Vie wallonne

Depuis sa réouverture au public, le 13 septembre 2008, la nouvelle approche tant muséographique que scénographique proposée a malheureusement déjà vieilli. Les technologies se sont largement développées. Le public est beaucoup plus participatif et est en attente de nouveaux principes de visites. Pour le public, le Musée de la Vie wallonne, c'est avant tout son parcours de référence. Aussi, la Direction a entamé une réflexion sur le Musée, son projet muséal et son image.



Elle a déposé un nouveau dossier de reconnaissance en catégorie A auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il définit 7 axes principaux pour le prochain quadriennat :

- Axe 1 : les collections
- Axe 2 : l'inventaire et la numérisation
- Axe 3 : la recherche scientifique
- Axe 4 : les expositions
- Axe 5 : l'accueil du public
- Axe 6 : la communication
- Axe 7 : la création d'un Pôle muséal « Musée d'histoire régionale ou de société » de la province de Liège

■ MISSIONS DE CONSERVATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Grâce au centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.

RÉSEAU DE MUSÉES

Le réseau s'élargit à d'autres musées et institutions. Le Musée de la Vie wallonne a intégré le réseau « Ethno » initié par l'asbl Musées et Sociétés en Wallonie, qui réunit divers musées centrés sur l'ethnographie.

COLLECTIONS

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts en relation directe avec les collections :

- Le Fonds d'histoire du mouvement wallon (FHMW)
- La Bibliothèque des dialectes de Wallonie (BDW)
- Les Archives générales
- Les Archives multimédia (archives photographiques, filmées et sonores)
- Le Département des enquêtes ethnographiques
- La Bibliothèque
- La gestion des réserves (Ans)
- L'informatisation des collections
- Les publications
- La Médiation culturelle

■ DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CRÉATION D'ÉVÈNEMENTS

- Expositions temporaires (soit dans l'espace Saint-Antoine, soit au 2^{ème} étage du Musée) : Jouet Star (novembre 2015 – prolongée en 2017) ; HomoMigratus – Comprendre les migrations humaines (avril – décembre 2016) ; « Irrépressible besoin de joie » ; Vertiges de la folie (en décentralisation, Iles des Moulins à Terrebone, Québec, juin 2016)
- Événements divers : La Cité de la Bière – salon des Microbrasseries ; Les Estivales.be ; Fêtes du Patrimoine ; Fêtes de Wallonie ; Fêtes aux Langues de Wallonie ; Noël au Musée
- Concerts, colloque, concours...

PROMOTION ET TOURISME

- **Promotion directe** : production et diffusion de documents publicitaires via supports papier, presse écrite, Internet
- **Promotion indirecte** : la promotion du Musée est également assurée par des visites officielles, des événements régionaux et actions spécifiques au Musée, des locations d'espaces, la boutique, l'Espace Saveurs géré depuis janvier 2011 par l'ASBL Work Inn, des rencontres et formations...
- **Statistiques** : En 2015, le Musée de la Vie wallonne a totalisé 72.153 visiteurs. c'est le chiffre de fréquentation le plus élevé depuis la réouverture du Musée en 2008. Cette fréquentation dépasse de peu le chiffre record de 72.153 visiteurs totalisé en 2015 grâce notamment au succès de l'exposition « Liège dans la tourmente ».

Le maintien d'une fréquentation élevée en 2016 s'explique par le grand succès rencontré par les activités proposées par le Musée et surtout par le succès des expositions Jouet Star et HomoMigratus (événements principalement).

Par rapport à 2015 :

- parcours muséal : augmentation de 41 % principalement due aux groupes scolaires
- expositions : diminution de 6 %
- théâtre de marionnettes : diminution de 26 % (due à l'absence d'un moniteur pour raison de maladie, tout le mois de juillet et à la suspension momentanée du produit Découverte pédagogique du Patrimoine provincial. Notons qu'en 2015, la fréquentation avait fait un bon considérable de 59 %).

CRÉATION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Cette cellule réalise des produits graphiques tels que dépliants, affiches, brochures pour divers services provinciaux (Lecture publique, Office provincial des Métiers d'Art, Jeunesse, Château de Jehay, ...) ainsi que la scénographie d'expositions et participe au montage des expositions.

B. Château de Jehay

■ STATISTIQUES

En 2016, le domaine du Château de Jehay a accueilli 33.842 visiteurs (contre 36.186 en 2015), toutes activités confondues (sans comptabiliser les 15.000 participants du Beau Vélo de Ravel). Si l'on compare ce chiffre avec 2015, cela représente une diminution de 7 %, qui s'explique notamment par le fait que 2015 fut exceptionnelle, grâce à l'organisation du départ du « Beau de Ravel », mais aussi par les caprices de la météo (les activités de Jehay se déroulent essentiellement en extérieur).



■ TOURISME

L'exposition *Trésors venus d'Irlande* qui présente certaines des œuvres emblématiques de la collection provinciale de Jehay est toujours accessible au rez-de-chaussée des dépendances. L'exposition *Le Cabinet de curiosités de Jehay* qui donne aux visiteurs un aperçu du côté hétéroclite de la collection provinciale de Jehay est également accessible au rez-de-chaussée des dépendances.

■ PROJET EUROPÉEN « PIERRES ET NUMÉRIQUES – DIGITALE STEINE »

En septembre 2015, la Cellule Fonds Européens avait été interpellée par « Moselle Arts Vivants », opérateur culturel lorrain, pour le dépôt d'un nouveau projet Interreg. Le Musée de la Vie Wallonne et l'ASBL de gestion du Château de Jehay se sont associés à ce projet INTERREG VA Grande Région, intitulé « Pierres Numériques – Digitale Steine », coordonné par Moselle Arts Vivants et déposé le 13 mai 2016. Le projet compte 10 opérateurs partenaires, dont la Province de Liège, et dure 3 ans, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.

Les activités prévues au Château de Jehay concernent :

- La mise en valeur du patrimoine naturel lié au site de Jehay par la réalisation d'enregistrements vidéo immersifs de l'évolution du parc et du potager au fil des saisons;
- la réalisation de time-lapse (vidéos en accéléré, réalisées à l'aide d'images captées sur une longue durée) à l'intérieur du château durant la période de restauration ;
- la transmission, vers le public, des informations récoltées au sein d'un container mobile aménagé en salle de cinéma immersif ;
- l'itinérance du container vers un ou plusieurs sites grands-régionaux.

■ ÉVÉNEMENTS

Afin d'attirer le touriste vers les jardins, l'événementiel s'est encore étoffé en 2016 : Jeu de Pâques, Marché gourmand, Pique-nique, Jardins de printemps, Patrimoine bières, Trilogie contemporaine, Les enfants d'abord !, concerts d'été, Nocturne, Journées du Patrimoine, Nuit des sorcières ainsi que des événements organisés par des organismes extérieurs.

2.2.2 Éducation permanente – Jeunesse – Administration

A. Service de l'Éducation permanente

■ PARTENARIAT

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutien à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Le décloisonnement des secteurs a invité le Service à développer des activités en partenariat avec le Département de la Lecture publique et d'autres Services. En 2016, des collaborations ont eu lieu avec le Musée de la Vie wallonne, mais aussi avec la Bibliothèque Chiroux. Ce fut le cas pour « COR ou suivre son père » (projet des Ateliers de la Colline autour d'une démarche théâtrale destinée aux enfants sur la thématique de

l'exil). L'Éducation permanente s'est portée partenaire de ce projet et a par ailleurs associé le Musée de la vie wallonne, dans le cadre du projet HOMO MIGRATUS. Un autre exemple est le développement de l'artothèque (Bibliothèque Chiroux) auquel le service de l'Éducation permanente apporte son soutien par la présence d'un agent du secteur des arts plastiques au sein du jury de sélection.

■ EXPOSITIONS – SECTEUR ARTS PLASTIQUES

IN SITU

Projet de création, en partenariat avec les centres culturels et diverses associations locales, d'une œuvre de qualité pour une population déterminée.

IN SITU se déroule sur différentes communes de la province de Liège à des moments adaptés aux réalités et aux impératifs de chacun des partenaires.

En 2016, le projet *In Situ à Engis* a vu le jour, en collaboration avec le photographe Philippe Herbet. Pour cette collaboration, le centre culturel d'Engis et la Province de Liège ont voulu mettre en place un projet photographique créé par un artiste et exposé à l'extérieur, sur les murs de différents quartiers de la commune. Cette exposition s'est déroulée du 3 juin au 30 septembre 2016 inclus.

TRILOGIE CONTEMPORAINE ARTS & MÉTAUX

La deuxième édition de la manifestation « Arts et métaux 2016 - trilogie contemporaine » s'inscrivait dans le concept initial du projet, qui propose d'articuler la création artistique avec le métal et l'univers de la métallurgie. Les arts plastiques avec la sculpture monumentale, la gravure, la photographie et les arts de la parole avec la littérature, la poésie, ainsi que la musique ont constitué une programmation d'une grande richesse culturelle. La vidéo et la performance étaient également présentes comme discipline artistique.

Deux particularités pour cette édition 2016 :

1. Une exposition nationale avec des artistes issus de la Flandre, de la Wallonie et de Bruxelles.

L'exposition s'est déroulée du 26 juin au 16 septembre inclus au Domaine provincial de Jehay. Les artistes invités étaient : Nicolas Kosakis (Bruxelles), Raoul Vaneighen (Paris), Chantal Hardy (Liège), Alain De Clerck (Liège), Philippe Tasiaux (Namur), Sylvie Canonne (Huy), Sophie Muller (Gand), Fred Eerdeken (Hasselt), Paul Gees (Gand), Stief Desmet (Gand), Ronald Dagonnier (Liège), Frans Daels (Liège).



Les œuvres étaient essentiellement réalisées en métal, d'autre part, le caractère monumental de la sculpture était privilégié. Une attention toute particulière fut apportée au choix de l'emplacement de l'œuvre.

2. Des événements décentralisés en arts plastiques et en arts de la scène.

Les concerts d'Été au Château de Jehay, le concert SURCHAUFFE à la Salle Philharmonique, la Roue des poètes, organisé pour la 2^e fois à Jehay, un spectacle de danse de la compagnie Irène K, des expositions en décentralisation (à la Châtaigneraie, au Musée des Transports en Commun, à la Maison de la Poésie d'Amay, à la Maison de la Métallurgie).

Le CRÉ@LAB, un outil de sensibilisation aux nouvelles technologies numériques



Le 19 octobre 2016 a eu lieu l'inauguration du projet CRE@LAB. Pour développer concrètement ce projet, quatre containers itinérants ont été acquis par le département Culture de la Province de Liège. Ces containers ont été équipés et aménagés afin de les rendre conformes à l'utilisation par les publics et ils ont été installés, pour leur première halte, sur le site de l'IPES de HESBAYE (Waremmé), d'octobre 2016 à juin 2017.

Le projet pilote **cré@lab** de containers itinérants a pour ambition de devenir un outil de créativité et de production en proposant l'accès aux outils gratuitement via des initiations qui permettent de vulgariser et d'en faciliter l'accès.

Le CRÉ@LAB se compose d'un FabLab et d'un MusicLab :

- Un FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, littéralement "laboratoire de fabrication") est un lieu ouvert au public et qui met à sa disposition des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets en 3D.
- Un MusicLab : réaliser un projet musical, sans budget, sans être informaticien ou musicien, c'est possible grâce au MusicLab ou matériel de pointe du Musiclab installé dans les deux autres containers. À coups d'instruments virtuels, d'effets, la composition musicale est désormais à la portée de tous et toutes.

Le CRÉ@LAB est un projet transversal : Ça Balance propose déjà des activités spécifiques à destination de groupes musicaux dans le MusicLab et le Centre d'Expression et de Créativité intégrera dans son catalogue 2017 deux modules de formation en FabLab dès février 2017.

LES EXPOSITIONS DE LA COLLECTION PROVINCIALE



La collection de la Province de Liège est née en 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau. Ce patrimoine artistique acquis au fil des années, constitué d'environ 2.000 œuvres (peintures, gravures, photographies, dessins, collages, sculptures, textiles, vidéos, céramiques et planches de BD) représente le foisonnement créatif de notre province. Chaque année, des œuvres sont achetées à des artistes et créateurs contemporains afin de l'enrichir. Ces œuvres sont réparties dans les bureaux et administrations provinciales, mais ne sont montrées que rarement au public.

Depuis 2006, des initiatives sont proposées en collaboration avec des galeries d'art sur le territoire de la province de Liège pour montrer une sélection d'œuvres faisant partie de la collection provinciale. De cette façon, notre patrimoine est montré à un plus large public.

Après La Haye et l'exposition *Province de Liège collection/Focus sur 25 artistes*, qui s'est clôturée en janvier 2016, c'était au Palais provincial du Limbourg à Maastricht d'accueillir l'exposition *Traversées* qui a proposé une sélection d'œuvres issues de notre collection ainsi qu'une invitation à des artistes contemporains entrant en dialogue avec celle-ci.

TERRES INTIMES ET PAYSAGES, PROVINCE DE LIÈGE-COLLECTIONS

Cette exposition s'est déroulée du vendredi 28 octobre au 11 décembre 2016 à la Galerie de Wégimont, en vue de proposer une exposition ayant comme thématique le paysage et bien entendu mettre en valeur les œuvres de la collection de la Province de Liège à cette occasion.

■ **THÉÂTRE**

ODYSSÉE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odyssée » : Sur 1.000 pass mis en circulation, 741 ont été vendus lors du premier semestre 2016. Pour ce second semestre 2016, la totalité des pass (1.000) est en circulation, ce qui démontre le succès constant de l'opération « Odyssée théâtre » auprès du public.

ATELIERS D'ART DRAMATIQUE

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de former des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en Province de Liège. Le samedi 26 mars 2016, dans la salle des fêtes du Barbou, les 19, 20 et 21 mai au Centre Culturel d'Angleur, les prestations publiques de ces ateliers ont eu lieu en présence d'un jury composé de professionnels du spectacle pour le Barbou. Un nombreux public (plus de 600 personnes) a assisté aux prestations des étudiants en fin de premier cycle (élèves dans le cadre de la promotion sociale) et des étudiants en fin de deuxième cycle (élèves issus du partenariat avec le centre culturel d'Angleur). La prestation publique a été un succès (± 160 personnes).

Les Ateliers d'Art dramatique ont été relancés pour une nouvelle saison en octobre 2016 avec un succès perdurant.

THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS

Le Département de l'Éducation Permanente subventionne, annuellement, plusieurs compagnies de théâtre professionnel, publiques ou privées, installées sur le territoire de la Province de Liège. Ce service aide également, de façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals de théâtre professionnel comme le Festival de la « Rue du Bocage » – Herve, le Festival « Soiron sur Scène » - Pepinster, le Festival de Théâtre de Stavelot, le Festival de Théâtre de Spa.

Sur les pas de Karbon Kabaret, le secteur théâtre a également aidé à la création l'évènement culturel de la Compagnie du Sud pour « Les Fils de... Hasard, Espérance et Bonne Fortune ». Un évènement transgénérationnel, multiculturel et multidisciplinaire qui fut présenté du 8 au 26 novembre 2016 au Manège Fonck à Liège.

ENSEIGNEMENT – CULTURE

Le secteur théâtre a établi cette année encore des contacts poussés avec l'enseignement provincial afin d'établir des partenariats. Après « Pénélope et les trois p'tits cochons », dans le cadre de RECIPROCITY en 2015, c'est le projet « Suivre son père » des Ateliers de la Colline qui a fait objet d'une belle synergie entre l'école et la culture en 2016. Il s'articule autour d'une démarche théâtrale destinée aux enfants sur la thématique de l'exil.

« Suivre son père » a constitué également un outil de médiation pour la grande exposition au Musée de la vie wallonne sur les migrations et une présentation des productions des ateliers aura lieu à l'Espace St-Antoine dans le cadre de l'exposition.

Quatre centres culturels ont été partenaires à savoir Verviers, Waremme, Engis et Chênée.

ART DE LA SCÈNE

Le Département de l'Éducation Permanente s'implique dans les arts de la scène en général en allant visionner diverses créations en Belgique dans l'objectif d'aider et/ou de programmer et/ou de conseiller les programmations artistiques de manifestations provinciales, de petits lieux ou de centres culturels reconnus et de manifestations privées.

THÉÂTRE AMATEUR DIALECTAL

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Gala wallon et le « Printemps du théâtre amateur wallon » se sont déroulés au Trianon.

■ BANDES DESSINÉES

Le programme « Page 1, » d'aide aux jeunes auteurs en bande dessinée et en illustration a continué à se développer et à se diversifier en 2016.

Si les trois premiers numéros de « Page 1, » mêlaient les productions en bande dessinée et en illustration, nous avons opté, à partir du n° 4, pour une spécialisation des thématiques. Le n°4 de « Page 1, » était ainsi un n° spécial Illustration, le n°5 a été consacré à la bande dessinée.

Outre le magazine, le programme « Page 1, » a permis, en 2016, la co-édition avec la Croix-Rouge et l'Académie des Beaux-Arts de l'album *Je n'ai jamais imaginé être un réfugié*, des micro-éditions, la sortie de *L'Abîme* premier album de Jean-François Malmendier et un album sur le 700^e anniversaire de la Paix de Fexhe, *Le sang de la paix*, par Michel Pierret et Christophe Masson.

Au mois de février (du 11 au 14), dans le cadre du salon Vert Bleu Soleil, s'est tenu dans la halle 5 (1500 m², d'un seul tenant) le 23^e festival BD en région liégeoise qui, sous cette forme nouvelle, devenait le Festival international de la BD de la Province de Liège.

Les activités traditionnelles (dédicaces et bouquinistes) du festival de Jemeppe se sont tenues essentiellement sur deux jours, le samedi et le dimanche. Les deux premiers jours du festival (jeudi et vendredi), les lieux disponibles ont été occupés en partie autrement, avec d'autres événements davantage tournés vers le secteur de la BD lui-même, en particulier les auteurs, et vers les aspects culturels.

■ AUDIOVISUEL

Ouvert en 2006, l'asbl Clap, bureau de tournage en province de Liège, travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur, il autorise une meilleure réponse à toute une série de demandes techniques ou administratives, notamment au niveau des lieux de tournage, des possibilités d'occupation de lieux, de voiries, etc.

Diverses aides à la création audiovisuelle ont été octroyées au cours de la période (Les enfants terribles, Nuit du Court-Métrage à Liège, Festival Images Sonores...). Dans le cadre du renforcement des collaborations avec la Province du Luxembourg, le Service Culture, en collaboration avec l'Asbl Clap, a mis en place, en 2016, un nouvel axe de subventions intitulé « Aide à la production de courts-métrages ».

■ LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

■ CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

LE CEC « LES CROISIERS »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. 59 localités sont représentées parmi les 104 inscriptions aux formations. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle.

SUBVENTIONNEMENT

Une subvention est accordée annuellement à 118 ateliers.

■ CRÉATION ET PROMOTION ARTISTIQUES

EXPOSITIONS A LA MAISON DES METIERS D'ART

- « Mâchez-moi » (739 visiteurs) ;
- « Des livres... et vous » (1.055 visiteurs) ;
- « Victor Hussenot » - Festival Jungle (690 visiteurs) ;
- « AMARsenal, le modélisme naval » ;
- « L'art d'entortiller » (219 visiteurs) ;
- « Garde-robe d'automne » *Fabrice Bertrang – Louise Kopij – Lala Malherbe* (387 visiteurs) ;
- « Cadeaux » (1.141 visiteurs).



PATRIMOINE

17 œuvres ont été acquises en vue de compléter les collections provinciales et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2016 – 1, 2 et 3 avril

Ces Journées sont une formidable occasion de mettre en valeur la spécificité des artisans d'art de notre région et, suite au succès remporté lors des éditions précédentes, la Province de Liège a décidé de participer à nouveau à cet événement de grande ampleur. Le thème de cette édition 2016 « Métiers d'art, gestes de demain » invitait à découvrir la vitalité de nos artisans d'art à l'aune d'un contexte européen et d'un futur proche entre mutation et tradition. Durant trois jours, des ateliers d'exception ont ouvert leurs portes. Le Musée de la Vie wallonne et la Maison des Métiers d'art à Liège, le site de Blegny-Mine, le Centre de la Laine à Verviers et – nouveauté en 2016 – le musée de la ville de Spa ont accueilli des artisans passionnés, prêts à transmettre leur savoir et à tisser des liens avec le public.

L'élément nouveau dans notre programme – la participation des autres Offices des Métiers d'Art de Wallonie – est un stimulant qui permet de nous orienter vers un programme plus large.

Cette 4^{ème} édition, plus encore que les éditions précédentes, a mis l'accent sur les techniques pointues maîtrisées par des artisans d'art d'exception, et ce, dans des disciplines aussi variées que la céramique, la taxidermie, le modélisme, la gravure sur armes... Sans oublier la lutherie, la restauration du patrimoine et les métiers traditionnels comme la ferronnerie ou la maréchalerie.

UNE VISIBILITÉ DE NOS ARTISANS AU SALON DES MÉTIERS D'ART À LENS

La Province de Liège était présente, pour la 2^{ème} année consécutive, au Salon International des Métiers d'Art de Lens les 17, 18, 19, 20 novembre 2016 organisé annuellement par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine de France.

L'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP) est le cluster d'excellence économique des métiers d'art et du patrimoine en Nord-Pas-de-Calais.

Au vu du succès rencontré l'année passée et de l'excellente collaboration avec l'IMAP, la Province de Liège a décidé de réitérer et de développer sa participation à ce salon.

Pour ce faire, la Province de Liège occupe un stand de 36 m² décoré par des pièces d'exception et animé par 3 artisans au sommet de leur art : Pierre DOME, Professeur de gravure sur armes à l'école Léon Mignon, Henri DEFRESNE, Président du collectif d'Amarsenal (archéologie et modélisme d'arsenal) et Jean-Pierre GERARD-SIMON, Taxidermiste.

■ MUSIQUE ET DANSE

AIDES

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion...

ÇA BALANCE...

Cette opération propose depuis treize ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique.

Chaque année depuis 2004, une compilation est éditée à 2.000 exemplaires et est distribuée au secteur musical professionnel. En 2016, deux compilations ont été éditées présentant le style pop rock d'une part et le style jazz d'autre part.

Ça balance étend également son action grâce au projet MULTIPISTES : un dispositif d'accompagnement dédié aux Musiques Actuelles en Grande Région. Il est le fruit d'une collaboration entre des structures belges, luxembourgeoises et lorraines.

Le traditionnel concert au Forum a été remplacé depuis 2013 par une émission télévisée diffusée sur les télévisions locales RTC et Télévesdre. Ce fut ainsi le cas, le

En 2016, les deux nouveaux projets de Ça balance ont poursuivi sur leur lancée :

- **Ça balance Électro** a permis, sur base d'un appel à projets (39 participants), de sélectionner 8 lauréats ;
- Après une délibération en avril 2016, le jury de la deuxième session de **Ça balance classique** a désigné le jeune compositeur Stefan Hejdrowski comme lauréat. Sa pièce, *Deux Leçons d'Hiver* pour baryton, alto et violoncelle, est profondément ancrée dans la culture liégeoise, composée à partir des célèbres poèmes du *Livre de la Neige*

de François Jacqmin. La création des *Deux Leçons d'Hiver* de Stefan Hejdrowski a eu lieu avec succès, devant une salle comble, le 8 octobre dernier au Théâtre de Liège dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre Ça balance classique et Le Centre Henri Pousseur qui, à cette même occasion, récompensait le lauréat de son prix 2015 décerné, d'ailleurs, à Guillaume Auvray, jeune musicien qui avait remporté la première session de Ça balance classique.

STUDIO

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots ...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...).

■ **RELATIONS EXTÉRIEURES**

EUREGIO MEUSE-RHIN

Suite à l'implication très importante de la Province de Liège aux travaux liés au dépôt de la candidature de Maastricht, capitale culturelle 2018, et malgré l'échec de cette candidature, des accords avaient été scellés en 2013 avec le Limbourg néerlandais pour le financement de manifestations culturelles en Province de Liège entre 2013 et 2016.

Deux collaborations se sont donc concrétisées dans le cadre d'Art & Métaux 2016, à savoir :

- Un soutien financier de 5.000,00 euros du Limbourg belge pour la création de l'œuvre de l'artiste Fred Eerdeken, originaire de Hasselt ;
- L'implication d'un musicien de Maastricht dans le cadre de la performance de Frans Daels lors du vernissage d'Arts & Métaux.

LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Depuis 2015, une collaboration a été entamée avec la nouvelle cellule Fonds européens en vue de répondre aux appels à projets européens.

Cette collaboration s'est concrétisée par l'introduction d'une candidature auprès du programme Europe Créative pour le projet Arts & Métaux 2016 en tant que premier bénéficiaire (porteur du projet). Le projet n'a cependant pas été retenu par le Feder.

■ **PATRIMOINE ET MUSÉES**

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2016, 17 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province.

B. Le service de l'Administration

D'une manière générale, l'Administration générale des Affaires Culturelles assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Le service du personnel assure la gestion administrative de l'ensemble du personnel (hormis les vacataires) du Service des Affaires culturelles, environ 230 personnes aux statuts différents. Il traite toutes les demandes, relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LA JEUNESSE

1. HISTORIQUE

Un service d'une quarantaine d'années

Les différentes métamorphoses des deux sites d'implantation du Service Jeunesse ainsi que la grande flexibilité et adaptabilité des collaborateurs vont de pair avec le développement des trois secteurs : l'animation, le service de prêt de matériel, le centre d'hébergement.

Le secteur de l'animation évolue depuis 1992. Il s'organise par la mise en place d'opérations importantes. À titre d'exemples : les Rencontres Théâtre Jeune Public, Acte Jeunes, les expositions délocalisables « Natur'a ma porte » et Objectif Développement Durable « Exploratorium », le concours de scénarii publicitaires « Pub Fiction » sont des événements qui s'intègrent dans une politique jeunesse dont l'objet est de soutenir ou de développer des actions, des projets portés au plan local et qui contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes en tant qu'acteurs citoyens.

Les projets du Service Jeunesse ont résolument une dimension culturelle. Par des techniques créatives, ils visent à apporter aux jeunes le plaisir de vivre, dans le respect de l'autre, la découverte de leurs capacités et la conscience des enjeux de la citoyenneté afin d'assurer l'avenir de la société.

2. PRÉSENTATION DU SERVICE

Coordonnées du Service Jeunesse

- Administration, animation
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone général : 04/237.28.70
Téléfax général : 04/237.29.00
Email général : service.jeunesse@provincedeliege.be

 - Prêt de matériel
123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.28.80
Téléfax : 04/237.28.89
Email : jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be

 - Espace Belvaux
189, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)
Téléphone : 04/237.29.10 ou 11
Téléfax. : 04/237.29.14
Email : espace.Belvaux@provincedeliege.be
- Site internet : <http://www.provincedeliege.be>

3. POLITIQUE CULTURELLE MENÉE PAR LE SERVICE

L'exercice de la démocratisation et de la démocratie culturelle rythme la gestion de nos politiques culturelles depuis les années 60. Les fondements même de la démocratisation culturelle (réduction des inégalités socioéconomiques et émancipation individuelle et collective) ont lentement fait place ou plus exactement favorisé l'émergence du principe de démocratie culturelle qui tend à confier aux individus les orientations de leurs propres réalités culturelles, par le biais de la participation active, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles. Ainsi, au lieu de former des personnes afin qu'elles « dispensent la bonne nouvelle », l'exercice de démocratie culturelle vise à proposer une action culturelle au sein de laquelle les citoyens sont actifs et capables de comprendre la situation socioculturelle et économique au sein de laquelle ils évoluent et d'interagir avec le milieu.

La démocratie appelle une forme de « politisation des consciences », émettre des avis face à la société, mais également la participation à l'expression et à la critique.

⇒ Droit à la citoyenneté active dans tous les domaines.

C'est en effet par l'entremise de la création d'outils culturels que le Service Jeunesse souhaite participer au soutien et à l'élaboration des dynamiques jeunesse locales, mais aussi à l'exercice de démocratie culturelle visant à proposer une action culturelle adaptée aux besoins des communes et des opérateurs jeunesse locaux.

3.1 Les actions vers les communes

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supra-communal rempli par les Provinces.

■ Les objectifs et moyens

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de leur donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

■ Les actions et les publics

a) Opération «Place aux Enfants»

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.



En 2016, 41 communes se sont inscrites à l'opération. 567 hôtes d'un jour, 661 accompagnateurs, 3.132 enfants participants et 18.807 enfants contactés.

b) Modules «Vacances Actives»



Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

91 modules ont été demandés par les communes, 3 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2016, 1.405 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 37 communes.

c) Formation des animateurs de centre de vacances

Elle vise des jeunes de 16 ans au moins. Cette formation se déroule sur 8 mois et se construit en alternance (150 heures d'apport théorique - 150 heures de pratique sur le terrain).

Les animateurs formés sont destinés à encadrer des activités dans les Centres de vacances et notamment les plaines de jeux communales.

Depuis 2006, cette formation est organisée par le Service Jeunesse en partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme.

En 2016 : 19 jeunes ont entamé la formation et l'ont terminée.



d) Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

Pour l'année 2016-2017, 1 seule formation de base est actuellement organisée sur l'arrondissement de Huy-Waremme, et ce dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'Institut de la Promotion sociale de Huy-Waremme et le Service Jeunesse.

Afin de couvrir les autres arrondissements et de collaborer avec les autres Instituts de Promotion sociale, un premier contact a eu lieu et des réunions de travail seront programmées très prochainement.

e) Socle de base de formations continuées et obligatoires à destination des animateurs vacataires culturels jeunesse.

Le Service Jeunesse développe nombre d'activités et projets en collaboration avec les opérateurs culturels situés sur le territoire de la province de Liège.

La multiplicité de ces actions et le grand intérêt porté par nos partenaires nous ont parallèlement permis de développer un pool d'animateurs vacataires maîtrisant diverses technicités d'animation. Si la technicité est l'un des atouts majeurs d'un bon animateur, celle-ci n'est malheureusement rien sans d'autres qualités plus générales mais néanmoins nécessaires et communes à toutes les personnes responsables de jeunes enfants ou adolescents.

En 2014, le Collège Provincial autorisait que la reconnaissance en qualité d'animateur du Service Jeunesse soit conditionnée par l'obligation de mener à terme les trois modules formatifs de base :

- premiers soins ;
- développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent ;
- dynamique de groupe et gestion de conflits.

Pour ce premier programme de formations (cycle 2014-2015), le nombre initial de vacataires identifiés par la Jeunesse était de 175, ceux-ci étant conviés à se former aux trois modules de base avant fin 2015. En cette fin de cycle, 65 d'entre eux ont suivi les 3 modules et répondaient aux conditions « d'employabilité » pour 2016.

Pour le nouveau cycle (2016-2017), 143 animateurs ont été conviés à s'inscrire aux modules de base.

f) Exposition « Objectif Développement Durable » - Exploratorium



Suite à l'exposition « NATUR'A MA PORTE » qui a permis, durant quatre années de délocalisation, de sensibiliser 23.000 élèves de 6 à 12 ans au fragile équilibre de l'environnement, le Service Jeunesse de la Province de Liège a proposé un nouvel outil en début d'année 2012 : *Exploratorium*, une exposition itinérante abordant le développement durable et l'empreinte énergétique. Elle est proposée aux communes et aux établissements de l'enseignement primaire.

En 2016, 3.547 enfants auront découvert l'exposition durant les quatre décentralisations programmées (Welkenraedt, Wanze, Grâce-Hollogne et Tinlot).

L'opération a pris fin en décembre 2016. Le Service Jeunesse, en collaboration avec le Département des Affaires Sociales, proposera prochainement une nouvelle exposition itinérante, intitulée « Walking Lost Circus ». Cette dernière aura pour thématique « Les Libertés de penser ». L'initiative aura pour public cible les jeunes à partir de 10 ans et le tout public. Elle sera inaugurée fin 2017, début 2018.

Cette exposition sera proposée aux communes et aux établissements de l'enseignement primaire et secondaire sur l'ensemble de la province de Liège. Par l'itinérance de ce projet, l'accès à la culture et au savoir peut ainsi voyager et aller à la rencontre de la population au sein de notre territoire.

VISUALISATION DE L'ENSEMBLE DES 66 COMMUNES AYANT ORGANISÉ AU MOINS UNE ACTION DANS LE CADRE DES SOUTIENS EN 2016



Pourcentage de participation à l'action supracommunale en 2016, par arrondissement



Soit : $(\text{Nombre de communes participantes de l'arrondissement} \times 100) \text{ divisé par } 66$

3.2 Classes de dépaysement

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.

En 2016, 1.785 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».



- À Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émouvoir de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

En 2016, 457 enfants ont participé aux « Classes de Ville ».

3.3 Théâtre jeune public

- Introduction

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.



Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

- Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

3.4 Projet « Adolescents »

- Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Pour 2016, dix subventions de 800€ ont été attribuées.

3.5 Aides ponctuelles et octrois de subventions à des initiatives extérieures

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

3.6 Le projet Pub Fiction

En concertation avec le Centre Culturel Régional de Huy, le Service Jeunesse a proposé un projet pilote durant le deuxième semestre de l'année scolaire 2012-2013, le concours de scénario publicitaire « Pub-Fiction ». Par le biais de ce concours, le projet propose aux jeunes de 10 à 20 ans sur le territoire du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, de partir à la découverte de leur créativité et de leur liberté de penser.



Pour cette troisième édition (2015-2016), l'appel à projets s'articule autour d'une thématique centrale qui a pour intitulé « la censure ». L'idée est de permettre aux participants d'utiliser les mécanismes de la publicité non pas pour vanter un produit mais bien une réflexion critique.

Ce projet répond à un double objectif qui vise à mettre en exergue une démarche créative et innovante tout en permettant d'ouvrir le champ des possibles et de la réflexion au service d'un futur ambitieux.

Dans un souci de cohérence et de mise en réseau et dans le cadre d'une action pilote, le Service Jeunesse s'est associé au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, structure active sur le territoire concerné par le projet, mais aussi à l'ASBL « CLAP ! » afin de bénéficier de son expertise et de son réseautage.

Cette politique de service, en adéquation avec la déclaration de politique régionale, tend à favoriser le travail en réseau et les échanges avec les multiples sources vives au sein de notre territoire.

L'ensemble des jeunes de l'arrondissement Huy-Waremme sont concernés par ce projet. Les réseaux du fondamental et du secondaire sont des vecteurs privilégiés. En effet, dans le cadre de ce concours, nous proposons aux écoles qui le souhaitent une animation sur mesure en fonction de la tranche d'âge concernée. Elle est basée sur le théâtre invisible

permettant aux participants de vivre une publicité de l'intérieur en guise de « mise en bouche » au projet.

En complément à cette intervention de médiation, un cahier pédagogique leur est fourni, offrant de multiples pistes abordant aussi bien la thématique que le travail d'écriture scénaristique.

Le projet propose de travailler en étroite collaboration avec les écoles afin de ne pas faire de la culture une préoccupation « élitiste ». Notre désir est de promouvoir l'art et la culture à l'école afin d'en donner l'accès et les clés de lecture au plus grand nombre de personnes.

En janvier 2016, le Service Jeunesse a reçu 104 scénarios pour la saison 2015-2016. La plupart de ceux-ci émanaient des écoles dans lesquelles nous avons proposé l'animation « PUB FICTION ». Le travail de médiation fait à l'égard des écoles a vraiment permis d'établir une relation de proximité et de confiance avec les acteurs de terrain.

Face à ce constat, il paraît donc indispensable de pérenniser le travail de médiation et de continuer à favoriser des actions qui tendent à émanciper la jeunesse, tant vers les écoles que les Maisons des Jeunes, et tout autre opérateur jeunesse.

Par ailleurs, dans le cadre du concours « PUB FICTION » 2015-2016, nous avons organisé, à l'instar de la saison précédente, un événement pour clôturer cette troisième édition. Cet événement, qui a eu lieu le samedi 21 mai 2016 au Centre Culturel de Soumagne, a rencontré un vif succès et a rassemblé entre 200 et 250 personnes.

Ces deux actions menées conjointement ont permis la valorisation de tous les participants via la remise du recueil de scénarios reprenant l'ensemble des propositions scénaristiques de l'édition et d'un bracelet USB contenant les films de l'édition 2015-2016 ainsi que les photos des tournages pour les participants primés, la mise à l'honneur des lauréats, la projection des films réalisés dans le cadre du concours, la promotion de l'édition à venir, une sensibilisation du public à cette initiative. Cette opération représente une belle visibilité pour le Service Jeunesse et ses partenaires.

Pour la saison 2016-2017, 113 scénarios ont été réceptionnés et ont été analysés début février 2017.

3.7 ACCUEIL TEMPS LIBRE

■ Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003 et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par Accueil Temps Libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein. Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Service Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion Sociale Huy-Waremme.

Le Service Jeunesse est représenté dans les 61 CCA constituées en province de Liège en tant que membre invité. Cette présence, accrue depuis 2013 (4 personnes se répartissant le territoire), nous a permis de nouer de nombreux liens au sein de ces communes mais également d'avoir un bon aperçu des politiques jeunesse menées dans notre province.

■ Le Comité de Pilotage de l'Accueil Temps Libre (ATL)

Le Service Jeunesse participe également au Comité de Pilotage de l'ATL mis en place par l'ONE et la Province de Liège en 2011. Une convention régit ce partenariat. Les échanges au sein de cette plate-forme regroupant coordinateurs ATL, représentants de l'ONE et Province de Liège sont quasi mensuels.

En conclusion, notre présence dans les CCA, ainsi qu'au Comité de pilotage A.T.L, renforce notre relation avec les communes et permet à l'équipe d'animation de mieux appréhender les besoins du terrain afin de mettre en place des actions pertinentes (stages, délégations d'animateurs, formations...) mais aussi servir de relais pour d'autres départements, secteurs et services provinciaux.

3.8 Les services

■ Le prêt de matériel



Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif.

Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

En 2016, 788 demandes ont été agréées.

■ Le Centre d'Hébergement (Espace Belvaux)

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.



En 2016 : 5.183 nuitées, 23.319 repas et 1.491 locations de salle.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LE TOURISME

1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

L'objectif principal de la FTPL vise toujours clairement, et plus que jamais, à **maximaliser l'impact économique du tourisme en province de Liège** (augmentation des nuitées, des recettes touristiques, des retombées directes et indirectes sur l'économie locale ainsi que du volume de l'emploi dans le secteur touristique). Pour atteindre cet objectif, le nouveau plan stratégique « 2016-2018 » de la FTPL compte **5 missions** :

1.1. LA COMMERCIALISATION DU TOURISME POUR LES INDIVIDUELS, LES GROUPES ET LE MICE

Les objectifs poursuivis sont :

- Attirer un maximum de touristes, quels qu'ils soient, en province de Liège ;
- Faciliter leurs choix et les démarches de réservation.

La FTPL a ciblé trois segments porteurs : les touristes individuels, les groupes et les entreprises (MICE ou tourisme d'affaires) :

1.1.1. Les individuels

2.685 ventes en ligne (pour 2.682 paniers) pour un montant total de 121.276,65 €. L'objectif fixé pour 2016 était de 50.000 €. 85 % du chiffre d'affaires est réalisé grâce aux ventes de billets.

Parmi les meilleurs vendeurs de 2016, on retrouve :

- Rallye du Condroz - Royal Motor Club Huy avec 22.941 € de chiffre d'affaires représentant 355 ventes.
- « Latitude 50 » comptabilise des ventes régulières d'octobre à février, pour un montant de 10.721,50 € de chiffre d'affaires représentant 467 ventes.

140 prestataires touristiques proposent leurs offres en ligne pour un total de 212 offres réparties comme suit :

- | | |
|----------------|-----------------------|
| ✓ 89 activités | ✓ 17 chambres d'hôtes |
| ✓ 81 gîtes | ✓ 4 boutiques |
| ✓ 20 hôtels | ✓ 1 camping |

Grâce aux widgets installés sur les sites des différents prestataires, 73% des ventes s'effectuent sur leur propre site. **91 % de la clientèle est belge** (viennent ensuite les Pays-Bas avec 4 %)

La FTPL a décidé de lancer le **concept d'e-itinérance** aux côtés d'Alliance Réseaux. Il s'agit de la possibilité de constituer des séjours itinérants en ligne à partir de parcours thématiques (à pied, en vélo, en moto, à cheval, en bateau...).

Plusieurs circuits d'e-itinérance sont prévus :

- Un circuit pédestre autour de l'Amblève en collaboration avec les équipes du Contrat Rivière
- Un circuit pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Partenariats en cours : Belourthe « Oufti » (fruits surgelés enrobés de chocolat belge) pour la distribution de produits sur événements et l'IFAPME Liège-Huy-Waremme pour la formation des candidats propriétaires de gîtes.

1.1.2. Les groupes

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, **61 demandes groupes** ont été traitées (pour des excursions et séjours en 2016 et 2017), dont :

- 34 se sont confirmées via la FTPL (25 en province de Liège et 9 en Ardenne), ce qui représente :
 - 1.145 personnes (dont 262 en Ardenne = +/- 22%)
 - 33 personnes par groupe en moyenne
 - 42 nuitées
 - 30.840,90 € de chiffre d'affaires (dont 10.004 € sur l'Ardenne = +/- 32%)
 - 103 prestations (dont 26 en Ardenne = +/-25%)
- 6 sont déjà confirmées pour 2017
- 7 sont encore en option pour 2017

13 excursions d'1/2 journée et d'1 journée ont été créées pour les participants au Congrès International des Professeurs de Français qui a lieu à Liège du 14 au 21 juillet 2016. 13 excursions d'1/2 journée ont été créées pour les participants à la Conférence Mondiale des Humanités qui aura lieu à Liège du 6 au 12 août 2017.

8 nouveaux produits groupes ont été créés (aussi sous forme de fiches) :

- Art, Pèkèt & Chocolat (excursion 1j)
- Folklore, Gaufres & Patrimoine (excursion 1j)
- Reinhardstein et les Hautes Fagnes (excursion 1j)
- Liège et Spa au fil de l'eau (séjour 2j/1n)
- Contrastes inattendus en Terres liégeoises (séjour 3j/2n)
- Prenez de la Hauteur ! – Villages et châteaux en Haute Ardenne (séjour 3j/2n)
- Bières et Patrimoine – Richesses et Saveurs ardennaises (séjour 3j/2n)
- Vallée de la Meuse – Châteaux et Légendes (séjour 3j/2n)

Pour rappel, 3 **produits** (1 séjour 5j/4n en Ardenne + 1 séjour 3j/2n au Cœur de l'Europe + 1 séjour 2j/1n en province de Liège) avaient déjà été créé en 2015. La FTPL propose donc actuellement 11 produits. Un prix d'appel pour 2017 a été calculé pour chacun de ces 11 produits proposés par « Ardenne Incoming » et ont été mis en avant auprès des autocaristes wallons et flamands ainsi qu'auprès des associations françaises, flamandes et néerlandaises via diverses insertions, publicités ou encartages.

Un **Fam Trip** (éductour) de 3 jours et 2 nuits a été organisé pour 9 autocaristes/tour-opérateurs allemands du 20 au 22 mai 2016. Le résultat est très positif : 4 demandes de 4 autocaristes différents.

La FTPL a par ailleurs participé à **9 workshops, rencontres ou salons professionnels** en 2016.

58 prestataires ont été conventionnés en 2016 et un démarchage est en cours avec une trentaine de sites.

La FTPL a constitué un **groupe de guides** (francophones, néerlandophones, anglophones et germanophones) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne et au Cœur de l'Europe. 27 conventions ont été signées au 31 décembre 2016. 4 journées d'Eductour ont été mises en place afin de former ces guides

1.1.3. Le Mice ou tourisme d'affaires

Pourquoi créer un club MICE ?

Mieux se connaître, échanger sur les actions réalisées et à mener, prendre en compte l'avis de la clientèle (adapter l'offre en fonction des marchés ciblés)...

Quels sont les avantages ?

Mieux répondre globalement à la demande, améliorer et uniformiser la qualité de la destination pour le MICE, faire des économies d'échelles, proposer des formations...

Le Club Mice de la FTPL compte actuellement **43 membres**.

Les membres du Bureau du Club MICE ont été élus pour 2 ans en la séance du 9 décembre 2015. Le bureau se réunit 3 fois par an et compte 10 membres :

- Paul-Emile Mottard, Député provincial
- Président de la FTPL
- Jérôme Aussems, Directeur f.f. de la FTPL
- Candice Michot, Chargée de projet MICE à la FTPL
- Pierre Erlor, Abbaye de Stavelot
- Arne Schellemans, Weventures
- Vanessa Sari, Ramada Plaza (représente tous les hôteliers liégeois)
- Michel Pauquet, Hôtel Verviers
- Nick Kleingeld, Meet'in Spa
- Samuel Hertay, Le Cadran
- Philippe Bernimolin, Palais des Congrès

Les actions entreprises en 2016 :

- visites d'infrastructures
- présence lors de différentes inaugurations et afterwork
- participation aux 3 réunions du Club MICE de Wallonie Bruxelles Tourisme
- participation aux événements de la Chambre de Commerce et d'Industrie Liège, Verviers, Namur
- divers rendez-vous avec le responsable du MECC Maastricht en vue d'établir une collaboration
- réalisation de nouvelles fiches promotionnelles
- référencement sur le site internet spécialisé MICE « eventonline »
- promotion des partenaires dans la newsletter « eventnews »
- enregistrement d'une capsule vidéo de promotion
- insertion promotionnelle dans les newsletters de l'UCM et de la SPI
- promotion sur le marché allemand via l'outil online MICE BOARD
- participation à 8 workshops, rencontres ou salons professionnels
- organisation de 3 Famtrips

Objectif financier pour 2016: 50.000€.

Chiffre d'Affaires atteint au 31 décembre : 97.520€.

Le chiffre d'affaires annuel estimé à 50.000€ a pratiquement été doublé ce qui prouve la pertinence de la commercialisation du MICE via le Convention Bureau.

- Traitement de 75 demandes portant sur l'organisation de séminaires, congrès/incentives et collectées lors des différents salons professionnels auxquels la FTPL a participé ou émanant de WBT et du CGT. Elles ont conduit à la réalisation de 20 événements en Province de Liège, dont 14 traités directement par le Convention Bureau de la province de Liège.
- Taux de conversion de 27%.
- 42% des demandes concernent des séminaires résidentiels contre 58% concernant des séminaires non résidentiels (séminaires allant de 10 à 150 personnes).

1.2. LE MARKETING STRATÉGIQUE

Le marketing stratégique est un processus centré sur l'analyse, qui consiste à identifier des besoins, donc des marchés, de les segmenter, d'évaluer leur attractivité, de choisir un ciblage et un positionnement et de définir les produits aptes à satisfaire ces marchés.

Les informations collectées doivent permettre d'orienter l'action de la FTPL au niveau promotionnel mais également au niveau des produits touristiques destinés aux touristes.

Les travaux d'analyse de la FTPL sont menés à partir des sources d'information suivantes :

- les baromètres saisonniers ;
- les tableaux « Arrivées et nuitées annuelles par communes » réalisés par la Direction Générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral belge ;
- les données de fréquentation des événements touristiques collectées par la FTPL, les données de fréquentation des attractions fournies par l'Observatoire du Tourisme en Wallonie ;
- les analyses de fréquentation des attractions réalisées par « Attractions & Tourisme » ;
- les études de marché centralisées par l'Observatoire du Tourisme Wallon (OTW) ou tout autre organisme (le WES, Attractions & Tourisme, ...) ;
- la collecte de données relatives aux actions menées par la FTPL ;
- la revue de presse ;
- Statistiques de distribution des brochures ;
- Analyse du site web www.liegetourisme.be ;
- Analyse de la page Facebook « liegetourisme » ;
- Analyse du compte Instagram « ProvincedeLiegeTourisme » ;
- Analyse de l'e-newsletter touristique.

1.3. LE MARKETING OPERATIONNEL

Après avoir défini la stratégie (cf. Mission 2) de « Marketing stratégique », il importe que soit mis en œuvre le plan de promotion. C'est là qu'intervient le marketing opérationnel qui porte sur plusieurs volets :

- la réalisation des éditions offline (rationalisation) ;
- la promotion en ligne (intensification) ;
- les actions publicitaires (optimalisation) ;
- la présence en foires et salons touristiques (rationalisation) ;
- les relations presse (renforcement).

EDITIONS

- Magazine de l'Été de la Province de Liège ;
- Magazine de l'Hiver de la Province de Liège ;
- Fiches MICE ;
- Plaquette « Oufti ! The unexpected destination » ;
- Fiches Groupes ;
- Guide vélo ;
- La route du vin en province de Liège ;
- Carte Ravel.

PROMOTION EN LIGNE

- **Site internet** – <http://www.liegetourisme.be>

Un travail de restructuration de la base de données de la FTPL, visant à rendre cette dernière compatible avec la base de données « PIVOT » et destinée à centraliser au CGT l'ensemble des informations touristiques de l'ensemble de la Wallonie, a été finalisé en 2016.

De nouvelles rubriques ont été implémentées et encodées, telles les marchés de Noël, le tourisme fluvial, les produits du terroir, le tourisme transfrontalier (« Cœur de l'Europe » et « Ardenne Incoming »), le Convention Bureau (MICE), les bistrotts de terroir et brasseries, les balades...

La réalisation d'un nouveau site Internet, plus performant, est en réflexion depuis plusieurs mois ; le cahier des charges relatif à ce nouvel outil a été terminé fin 2016 et l'attribution de ce marché est prévue pour le mois de février 2017.

- **Newsletter** « Les bons plans touristiques en province de Liège » ;
- **20.477 personnes** (13.652 FR / 6.438 NL / 387 DE) la reçoivent chaque mois via le net ;
- **Facebook** – <https://www.facebook.com/provincedeliege.tourisme>
Avec ses **29.300 fans**, la page Facebook de la FTPL est mise à jour quotidiennement ;
- **Instagram** est devenu le troisième réseau social le plus utilisé au monde, la FTPL y dispose de **47 publications, 538 abonnés et 76 suivis**.

ACTIONS PUBLICITAIRES

La FTPL a acheté un grand nombre de publicités dans une soixantaine de médias on/offline grand public et spécialisés en vue de mettre en avant la destination mais aussi et surtout son offre touristique.

FOIRES ET SALONS TOURISTIQUES

La FTPL a organisé et participé à :

- 13 foires et salons « grand public » ;
- 17 salons professionnels (workshops) ;
- 39 manifestations diverses ou aides logistiques.

RELATIONS PRESSE

- Diverses collaborations ont été mises en place de manière récurrente avec la RTBF (Vivacité) – La Meuse – La Libre Belgique – RTC-Télé Liège ;
- Envoi de 8 communiqués de presse ;
- Organisation de 3 conférences de presse ;
- 4 accompagnements de journalistes ;
- 5 aides rédactionnelles (envoi d'invitations, réalisation et finalisation de dossiers de presse) ;
- 3 organisations de voyages de presse ;
- 2 organisations de tournage télévisé.

1.4. L'INGÉNIÉRIE TOURISTIQUE

L'ingénierie touristique est l'ensemble des activités de conseil et d'assistance technique qui aident à décider comment mettre en valeur un patrimoine, un territoire, une ville, un lieu ou un équipement touristique dans le but d'en accroître l'attractivité.

Le Plan stratégique 2016-2018 de la FTPL prévoit un ensemble de projets :

1.4.1. Développer le vélotourisme en points noeuds et la mobilité douce

Pour rappel, la FTPL et Liège Europe Métropole (LEM) ont coordonné en 2014, 2015 et 2016 une première phase d'analyse confiée à PROVELO asbl. Cette PHASE 1 portait sur une première portion de territoire provincial limitrophe des régions frontalières de l'Euregio (Limbourg belge, Limbourg néerlandais, réseau « Vélo Tour ») et a été menée en concertation avec les conseillers en mobilité de 46 communes. En 2016, la PHASE 2 de l'élaboration du maillage a été entamée ; elle s'adresse aux autres communes de la province. Les 84 communes de la province accompagnées des Maisons du Tourisme, ont donc été réunies par la FTPL et LEM, en mars, à travers 7 groupes d'information portant sur :

- l'avancement du réseau ;
- le planning de placement des panneaux pour les communes de la PHASE I ;
- la présentation du projet, les modalités d'identification du maillage et les échéances pour les communes de la PHASE II ;
- les modalités d'entretien du réseau.

1.4.2. Développer le tourisme fluvial et les infrastructures autour des lacs

Le développement du tourisme fluvial est inscrit dans les axes prioritaires de la déclaration de politique générale 2012-2018 du Collège provincial de Liège ainsi que parmi les préoccupations majeures de Liège Europe Métropole (LEM) en charge de la supracommunalité provinciale. Le Comité d'accompagnement du tourisme fluvial, qui s'est réuni pour la première fois le 29 février 2016, est composé de l'ensemble des acteurs impliqués par la dynamique de développement du tourisme fluvial, tant à l'échelon local, provincial que régional et agissant à travers les compétences du tourisme, de l'activité fluviale, des voies navigables, de l'économie, de l'aménagement du territoire et des travaux publics.

Fin 2016, les différents chantiers présentent l'état d'avancement et les perspectives de développement suivants :

- **Chantier 1 : coordonner, renforcer et davantage valoriser l'offre en bateaux-promenade sur la Meuse liégeoise**

Bief de Liège :

En préparation de la saison estivale 2016, une convention a été conclue entre la Province de Liège, la Ville de Liège et la sprl Nautic Loisirs afin de mettre en œuvre le service suivant :

- desservir la Meuse avec 1 bateau (75 places) à partir de trois points d'embarquement (Parc de la Boverie, Passerelle Saucy place Cockerill, face au Curtius en rive droite) ;
- bilan : la saison touristique s'est soldée par une fréquentation de 45.000 passagers.

Une nouvelle convention a été conclue entre la Province de Liège, la Ville de Liège et la sprl Nautic Loisirs, pour la mise en œuvre d'un service de navettes en décembre 2016, dans le cadre du marché de Noël de Liège. Bilan : 1025 passagers.

Bief de Huy :

Etude de faisabilité économique réalisée par la Régie Foncière Hutoise afin de maintenir l'exploitation du bateau « Val Mosan » :

- estimation des budgets de rénovation du bateau (mise aux normes et design) ;
- définition des haltes le long de la Meuse en vue de développer une activité de navette fluviale.

■ Chantier 2 : création de nouvelles haltes et aménagement des relais existants

Le développement des haltes et relais est corrélé au développement de l'activité de navettes touristiques et fait l'objet de négociations avec le SPW Voies navigables.

Le Royal Yacht Club de Huy a également été consulté, afin de faire le point sur les besoins en équipements des ports de Statte et de Corphalie en vue d'accueillir les bateaux de plaisance.

Une attention est également réservée aux possibilités d'accostage de la barquerolle, bateau de l'asbl Ancre bleue adapté aux PMR.

Le 21 décembre 2016, une réunion s'est tenue avec la Direction des Voies hydrauliques (DGO2) du Service Public de Wallonie (SPW) de manière à obtenir un avis sur les projets d'aménagement des points d'accostage envisagés et les financements y relatifs, ceci afin de préparer la phase opérationnelle (installation des équipements adéquats) dès 2017.

■ Chantier 3 : développement d'un pôle de loisirs nautiques.

Fin 2016 : préparation de trois réunions de concertation avec les villes et communes concernées par l'Ile Robinson (Visé), le lac de La Gilleppe et le lac de Robertville, l'objectif étant de réaliser, début 2017, l'analyse du potentiel de développement des loisirs nautiques et des besoins en équipements y relatifs (besoins en investissement à identifier).

1.4.3. Améliorer l'accessibilité PMR de la destination

Le secteur touristique en Wallonie présente un retard évident sur le volet de l'accessibilité pour tous. La FTPL a prévu, dans le plan stratégique 2016-2018, d'intensifier son action par :

- la poursuite d'une contribution financière aux audits d'évaluation des sites touristiques menant à l'octroi de l'indice ACCESS-I et, préalablement, à la réalisation des rapports de recommandation (identification des équipements à améliorer) ;
- l'élaboration d'une réflexion globale, avec le CGT, sur les dispositifs décrets et financiers qui permettraient de soutenir l'adaptation des infrastructures d'accueil aux PMR et une collaboration, avec le Ministre wallon du Tourisme, en vue d'étendre le

- champ de l'analyse, jusqu'ici concentré sur les attractions et hébergements, à l'itinérance douce (sentiers de promenades pédestres et vélo) ;
- une réflexion sur toute autre initiative pouvant participer à l'amélioration de l'accueil aux PMR (ex : appel à projets, actions online).
Les audits suivants ont été menés :
 - **7 conversions d'IPP (ancien Indice Passe Partout) en label ACCESS-I ;**
 - **3 réalisations d'audits d'évaluation ;**
 - **2 réalisations d'audits de recommandation.**
 - Itinérance PMR :
Le CGT a décidé d'octroyer un subside de 25.000 €, dans le cadre de l'année thématique 2016 « la Wallonie à vélo », à l'asbl Access-i pour la réalisation d'un cahier des charges afin de définir les critères d'un itinéraire de promenade adapté aux PMR. Ce subside permettra également de financer des audits d'accessibilité au profit des 5 provinces wallonnes. La FTPL a convenu avec le CGT et l'asbl Access-i que cette dernière se chargera d'analyser 3 circuits de promenade vélo en province de Liège, à partir du réseau en points-nœuds pour vélotouristes (voir supra). Le cahier des charges est toujours en cours de réalisation (il sera finalisé dans le courant de l'année 2017).

1.5. L'ANIMATION DE TERRITOIRE

L'animation de territoire s'appuie sur le rôle fédérateur et rassembleur d'une fédération du tourisme. Cette mission consiste à mettre en réseau les acteurs touristiques, ou à mettre à leur disposition des services, de manière à mieux valoriser touristiquement leur action. Cette mission de la FTPL s'adresse à tous les partenaires touristiques.

Parmi les actions de la FTPL dans le cadre de cette mission figure la participation à l'organisation de la promotion et de l'accueil touristiques avec les Maisons du Tourisme et les organismes touristiques locaux. C'est ainsi que la FTPL a pris part activement dans la coordination de la **Réforme des Maisons du Tourisme**.

L'année 2016 a, en effet, été marquée par ce chantier d'envergure dans le paysage des organismes touristiques.

AVANT REFORME :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1. MT Huy Meuse-Condroz | 7. MT Pays de Herve |
| 2. MT Burdinale-Mehaigne | 8. MT Basse Meuse |
| 3. MT Hesbaye-Meuse | 9. MT Pays de Vesdre |
| 4. MT Thermes et Coteaux | 10. MT Pays de Liège |
| 5. MT Ourthe-Ambève | 11. MT Cantons de l'Est |
| 6. MT Pays des Sources | |

Sur les 84 communes de la province de Liège, seules les 6 communes de Wasseige, Lincent, Hannut, Fexhe-le-Haut-Clocher, Neupré et Soumagne n'étaient pas apparentées à une MT.

APRES REFORME :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. MT Meuse-Condroz-Hesbaye | 7. MT Cantons de l'Est-Hautes Fagnes |
| 2. MT Ourthe-Vesdre-Ambève | |
| 3. MT Spa - Ardennes - Hautes Fagnes | |
| 4. MT Pays de Vesdre | |
| 5. MT Pays de Herve | |
| 6. MT Pays de Liège | |

Seules les 2 communes de Neupré et Soumagne n'ont pas adhéré formellement à une MT. Les communes de Lierneux et Trois-Ponts ont décidé d'adhérer à la MT du Pays de Haute Ardenne constituée par Vielsalm et Gouvy (province du Luxembourg belge).

En outre, la FTPL accorde une grande importance dans le fait de réunir les acteurs touristiques à travers des projets thématiques dont :

Projet « DESTINATION ARDENNE »

En 2016, les actions suivantes ont été menées :

- la brochure d'appel « Ardenne, étonner, enchanter » a été mise à jour
- la réalisation d'un blog dédié à la destination Ardenne
- la préparation de l'extension, à l'ensemble du territoire ardennais, des routes touristiques créées sur le site www.visitardenne.com/all-access
- la réalisation d'une carte touristique
- la réalisation d'un reportage photo (500 clichés)
- la réalisation d'une page Facebook (1.498 fans) dédiée à la Marque Ardenne et reprise sous le nom « Visit Ardenne » (www.facebook.com/visit.ardenne)
- la création d'un compte Flickr « Visit Ardenne » (www.flickr.com/photos/visitardenne/)
- la mise à jour du site www.visitardenne.com

Projet transfrontalier « MAASFIETSROUTE – La Meuse à vélo »

L'objectif est de relier les itinéraires cyclables existants le long de la Meuse, depuis sa source en France jusqu'à son embouchure aux Pays-Bas, et de les présenter sur le marché telle une véloroute internationale longue de 950 km. La FTPL, coordinatrice du groupe de travail « Promotion », a mené à bien la réalisation du cahier spécial des charges permettant de procéder à la construction du site internet « La Meuse à Vélo ». Il est important de signaler que l'entièreté du balisage de l'itinéraire est finalisée sur la partie wallonne.

Fonds FEDER et Région wallonne

La FTPL participe, comme partenaire financier, à trois projets du programme transfrontalier de coopération territoriale européenne 2014-2020 Interreg V A « Grande Région », pris en charge à 60% par le FEDER, 30 % par la Région wallonne et 10 % sur fonds propres des partenaires.

- « Land of Memory » met en valeur le tourisme de mémoire par diverses actions en collaboration avec les sites concernés ; projet de près de 10 millions d'euros sur 5 ans et possibilité pour la FTPL de bénéficier de 670.000 € pour la promotion du tourisme de mémoire sur son territoire (contribution de la FTPL +/- 13.000 €/an) ; ce projet a reçu l'approbation des instances européennes, le 19 octobre 2016.
- « Agreta » (Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité) traite de l'écotourisme en général dont la mobilité douce et, entre autre, du développement du tourisme équestre ; projet de 2.400.000 euros sur 3 ans et possibilité pour la FTPL de bénéficier de 240.000 € pour la promotion de son offre « nature » ; le Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel est également partenaire financier de ce projet (contribution de la FTPL de +/- 8.000 €/an). Ce projet devrait recevoir l'accord des instances européennes début 2017 ;
- « Marketing touristique digital pour la Grande Région » met en valeur les stratégies de communication digitale en Grande Région ; projet de 4.900.000 euros sur 5 ans et possibilité pour la FTPL de bénéficier de 300.000 euros pour le développement de sa communication au sein de la Grande Région (contribution de la FTPL +/- 6.000 €/an). Ce projet devrait recevoir l'accord des instances européennes début 2017.

Projet « Greeters »

53 bénévoles ont sollicité leur inscription dans le réseau et 48 candidats sont désireux de faire découvrir la Province de Liège. Outre la maîtrise du français, 30 candidats parlent l'anglais, 11 parlent l'allemand, 15 parlent le néerlandais, 8 parlent l'espagnol et 7 parlent l'italien. En 2016, le réseau Greeters Liège a accueilli 176 visiteurs.

Projet « Creative Liège »

Le projet « Creative Liège » vise à améliorer la visibilité de l'offre en ateliers et/ou stages artistiques/culinaires ainsi que l'offre en rencontres/visites insolites en province de Liège et qui sont autant d'alternatives pittoresques et originales de découvertes de la destination par les résidents et les touristes. **102 artisans et professionnels du tourisme** ont, à ce jour, rejoint le projet dont 47 au cours de l'année 2016.

2. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT

Nombre de visiteurs et recettes par activités

Comparaison 2015 et 2016 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friterie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique	Nuitées au camping résidentiel	Recettes HTVA
2015	90.988	391.280,71 €	5.794	14.434	96.628,46 €
2016	70.188 (-22.8%)	376.299,46 €(-3.8%)	5.423(-6.5%)	5.408(-62.5%)	91.925,72 €(-4.8%)

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2015	28.957	58.854	45CV - 1.622	478.628,46€	966.537,63 €
2016	33.776 (+14.2%)	60.651(+2.9%)	43CV - 1.507 (-7%)	555.437,96 € (+13.8%)	1.023.663,14 (+5.6%)

Centre d'hébergement au château

Nous constatons une belle augmentation de la fréquentation au château entraînant une augmentation du chiffre d'affaire de l'ordre de 14 %. La clientèle belge continue de représenter les 8/10^{èmes} des clients en internat.

Parc

La recette de la saison 2016 est en très légère diminution (3.8%). Le taux de fréquentation a quant à lui diminué de 23%. Pour rappel, en 2015 nous avons bénéficié l'organisation de trois événements exceptionnels (Yourin Festival, RTL Kidz et Disney Channel Festival) qui ont attiré près de 20.500 personnes. La fréquentation 2016 est dès lors revenue à la moyenne annuelle.

Manifestations « grand public »

7 manifestations entre avril et octobre 2016 (27.500 participants au total).

Manifestations à vocation pédagogique

- 43 **classes vertes** accueillies en 2016, soit quelque 1.507 enfants et enseignants ;
- 9 journées **DPPP** en 2016 (486 élèves et enseignants).

Camping touristique 3 étoiles et camping résidentiel

On constate une légère diminution du taux de fréquentation du camping de passage due à une météo pas toujours clémente. Le taux de fréquentation du camping résidentiel a quant à lui chuté de plus de 60%. Depuis 2016, chaque campeur résidentiel déclare sur l'honneur les nuitées passées au camping, la nouvelle taxe communale de séjour étant calculée sur cette base.

Sécurité

La collaboration avec la police locale et fédérale, le « TEC Liège-Verviers » et une société de gardiennage a, à nouveau, parfaitement fonctionné.

3. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

3.1 DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE (ASBL)

CHÂTEAU DE HARZÉ

	Taux d'occupation des chambres		2015	2016
2015	38 %	Chiffre d'affaires chambres et salles	250.823 €	239.472 €
2016	43%			

La taille actuelle des infrastructures reste un handicap majeur dans la gestion du Château de Harzé.

DOMAINE DE PALOGNE

En 2016, le secteur muséal a connu une baisse de fréquentation alors que le secteur récréatif a lui été en forte augmentation.

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits :

Hébergement	Gîte Dame Marthe 21 lits		Gîte Messire Waleran 60 lits		Gîte de Lognards 50 lits	
	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers
2016	186	3.086	207	9.434	207	7.458
Taux d'occupation 2016	50,96 % (+5,75%)		56,71% (+7,67%)		56,71 % (+3 ,01%)	

Séjours « classes de dépaysement »	2015	2016
Nuitées	9.287	11.823
CA*	449.923 €	544.778 € (+21 %)

Activités	2015	2016
CA Kayak	129.037 €	158.235 €
CA VTT	25.490 €	35.647 €
CA E-Bike	4.563 €	1.577 €
CA Hébergements	86.267 €	84.381 €
CA Hébergements classes vertes	73.564 €	90.163 €
CA Taverne	558.953 €	619.230 €
CA Total	877.874 €	989.233 € (+12%)

*CA = Chiffre d'affaires

CHÂTEAU FORT ET MUSÉES

▪ Fréquentation

	2015	2016	Evolution
Château de Logne	24.077	23.876	-0,8%
Musée de Logne	11.488	10.176	-11%
Musée de Harzé	4.303	3.148	-27%
Total	39.868	37.200	-6,7%

▪ Activités

- travaux scientifiques : engagements de deux personnes durant 6 mois en vue de la publication des fouilles du puits du Château fort de Logne.
- activités pédagogiques et touristiques:
 - réalisation de deux nouvelles animations pédagogiques : « Le jeu au Moyen Âge » et « La chapelle romane de Vieuxville » ;
 - mise en place d'ateliers de pâtisserie avec le concours des boulangers de l'association Musée de la Boulangerie, les samedis après-midi d'été.

3.2. BLEGNY-MINE (ASBL)

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

Année	Mine	Puits-Marie	Tortillard	Bateau	Charter	Héberg. Nuités	Classes Taupy	Biotope Terril	Exposition	Total Visiteurs ¹	Total Attractions ²
2015	65.231	12.133	16.539	12.036	6.242	4.416	2.603	2.602	2.753	90.785	124.555
2016	64.028	11.988	16.437	13.787	6.470	3.669	1.644	6.069	1.624	90.047	131.785
Diff.	-1.203	-145	-102	1.751	228	-747	-959	3.467	-1.129	-738	7.230
%	-1,84	-1,20	-0,62	14,55	3,65	-16,92	-36,84	133,24	-41,01	-0,81	5,80

1. Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

2. Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

AUTRES CHIFFRES :

- 38 manifestations spéciales organisées sur le site (± 46.000 visiteurs au total) ;
- Locations trains miniatures touristiques : 71 locations (16.992,78 € de chiffre d'affaires) contre 47 locations (8.412,33 € de chiffres d'affaires) en 2015 ;

- Locations salle : 38 locations (12.359,09 € de chiffre d'affaires) contre 38 locations (13.023,33 € de chiffre d'affaires) en 2015 ;
- Mobilhomes : 2.243 nuitées recensés en 2016 contre 2.179 nuitées en 2015 ;
- E-Bikes (6 vélos) : 74 locations en 2016 contre 97 locations en 2015 ;
- Mines gourmandes : 131 participants en 2016 contre 124 en 2015 ;
- Bateau *Le Pays de Liège* : 183 jours de navigation et 208 croisières organisées contre 150 jours de navigation et 172 croisières organisées en 2015.

EXPOSITIONS

- Exposition "Droit dans les yeux" du 27 février au 18 mars
- Exposition « Désiré Deleuze, un photographe parmi les mineurs » du 9 juillet au 31 août

COLLECTION « COMTE DE DALHEM »

Travaux préparatoires à l'édition de l'ouvrage « Trente ans de la vie des Poires » de la Confrérie des Peûres di Sint-R'Mèy, sorti en août 2016.

CENTRE D'HEBERGEMENT DU CREF – EXPLOITE PAR BLEGNY-MINE

- 2015 : 2.017 personnes et 4.416 nuitées
- 2016 : 1.873 personnes et 3.669 nuitées

CAR « DECOUVERTE PEDAGOGIQUE DU PATRIMOINE PROVINCIAL »

(visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

118 voyages ont été organisés en 2016, soit une diminution de 51,70 % par rapport à l'année précédente (179). **5.419 passagers ont bénéficié du transport gratuit**, ce qui représente une diminution de 34,49 % par rapport l'année 2015.

Cette baisse est dûe à une question d'ordre juridique (interdiction légale de recours à un véhicule provincial à cet effet) qui a induit l'arrêt des excursions à partir du 1^{er} septembre 2016. L'opération reprendra début 2017, les transports seront alors assurés par une société d'autocars privée désignée via un marché public.

3.3. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL (ASBL)

La première moitié de l'année 2016 a été consacrée à la finalisation du plan de gestion décennal (2016-2026). le nouveau plan de gestion trace les lignes directrices à suivre par la commission de gestion au cours des dix prochaines années, afin de répondre aux enjeux territoriaux, aux aspirations de la population, des pouvoirs publics, tels qu'ils se sont dessinés suite à l'importante phase consultative mise en place en 2015. Le document répond également aux missions confiées à l'ensemble des parcs naturels wallons. A travers ce plan, un des objectifs poursuivi par le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est de retrouver un ancrage au niveau local, essentiel à une collaboration durable et une reconnaissance de « l'outil parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire. Ce vaste chantier porte déjà ses fruits au regard des multiples projets mis en place avec les communes.

Nature : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel et rural

1. Aménagement d'un sentier didactique adapté aux personnes à besoins spécifiques.

Août 2016 : installation d'une prairie maigre sub-montagnarde à fenouil des Alpes

Septembre 2016 : Terrassement du sentier:

Octobre : Rédaction du cahier des charges pour la sélection d'un scénographe en charge de la conception et la mise en place des modules interactifs du sentier didactique.

2. **Mise en place d'une cartographie participative**
3. **Travaux de gestion / journée d'informations à destination des écoles ou associations**
4. **Mise en place du Contrat de rivière Moselle et de ses 3 antennes locales**
5. **Suivi des populations de mulettes épaisses** dans le bassin versant de l'Our avec le DEMNA.
6. **Réalisations d'inventaires faunistiques** : libellules, salamandres tachetées, tétras-lyres
7. **Gestion des plantes invasives (balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase) par le Parc** naturel dans le bassin de l'Our, en collaboration avec les contrats de rivière Amblève et Moselle
8. **Mise en place de plan de gestion différenciée dans et en concertation avec les communes** de Raeren, Baelen et Bullange
9. **Projet européens financés en 2016**
 - **DEFI LAINE** : sensibilisation, structuration de l'offre et innovation en matière de laine.
 - **AGRETA** (Ardenne Grande Région EcoTourisme et Attractivité) : développement durable et écotourisme au travers de la structuration et du développement d'une offre touristique autour de la forêt et l'itinérance douce.
 - **BNIP** (Belgian Nature Integrated Project) : Projet LIFE Intégré pour la mise en œuvre du Programme d'Actions prioritaires (PAF) au niveau de la Wallonie.
 - **LEADER**. En partenariat avec le GAL « 100 villages, 1 avenir », projet de protection de la qualité des eaux de surface via la mise en place de projets pilotes de lagunages collectifs,
 - **FEAMP**. En partenariat avec la Division des Cours d'Eau Non Navigables du Service Public de Wallonie, projet au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, intitulé "Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel".
10. Projets européens préparés en 2016.
 - **Terre de schistes. L'objectif du projet est de créer une offre touristique transfrontalière** cohérente centrée sur la thématique du schiste et la personnalité qu'elle confère à nos régions.
 - **Plan de gestion transfrontalier**. Elaboration d'un plan de gestion sur l'ensemble du territoire du Parc naturel transfrontalier germano-belge.
 - **NOE**. sensibiliser les habitants et visiteurs aux jardins et espaces naturels de la Grande Région,.
 - **Ruban fleuri**. Préserver et valoriser le paysage culturel transfrontalier.

Agriculture durable et produits du terroir

1. **Organisation d'une formation en maraîchage agro-écologique** à la Maison du Parc.
2. **Collecte de laine**

Aménagement du territoire et orientation de la gestion des paysages

1. **Charte paysagère**

La charte paysagère, outil d'aide à la décision des communes, a été adoptée en première lecture par le Gouvernement wallon en juin 2016. Un groupe de travail constitué des parcs, de la Fédération des Parcs et de l'administration (DGO4, SPW), s'est réuni pour élaborer le vade-mecum relatif à la mise en place de la charte paysagère et l'établissement d'un rapport des incidences sur l'environnement.

2. **Remise d'avis urbanistiques**. En 2016, 112 avis ont été remis par le Parc naturel.

3. **Accompagnement du GT « protection des paysages & aménagement du territoire » de la commune de Waimes.**
4. **Réalisation d'une brochure « Construisons le paysage de demain » avec les Communes de Waimes et de Malmédy**
5. **Actions de sensibilisation à la thématique des Paysages** via des balades « Paysages », des animations (géocaching...) et des articles.
6. **Formation Quantum GIS.** En 2016, le PNHFE a organisé une journée de formation gratuite au logiciel de cartographie QGis à destination des communes de Raeren et Eupen.
7. **Inventaire des arbres remarquables dans la commune de Bullange**

Dynamique socio-économique et Développement du tourisme respectueux de l'environnement

1. **Travaux préparatoire à la saison de ski :** balisage des trois pistes de ski de fond, repérage de l'état du socle des pistes et rapport envoyé au DNF suite à la réunion ski organisée par la commune de Waimes le 30 novembre 2016.
2. **Fréquentation des activités organisées par la Maison du Parc - Botrange**

Activités	Trotinettes	Ski	Vélos élect.	Anim. Péda.	Promenades	Expo Fania	Char à bancs
2016	2183	1259	149	4606	3938	4600	2637
2015	2812	2730	118	6025	5498	5797	2363

Accueil, éducation et information au public

1. Stage d'été « **Mini Guide Nature** » pour les enfants du Parc naturel (stage en allemand en juillet ; stage en français en août) ;
2. Programmation des « **balades familles** » tous les jeudis des mois de juillet et août ;
3. Participation à différents **événements thématiques** : Naturtag organisé par Natagora/BNVS, la Semaine de la Nature à Eupen
4. **Expositions** (entrées libres):
 - 4.1. La légende du Marais de Jean-Marie Winants - du 26 mars au 24 avril
 - 4.2. M...* les mouches ! » *Merci les mouches ! – du 4 juin au 25 septembre
 - 4.3. Fête des champignons : exposition de champignons frais, détermination par des mycologues, jeux pour enfants, balades... - 1 et 2 octobre
 - 4.4. Exposition « Etat d'âme, état d'art » par deux artistes locaux : Fabienne Largefeuille (art pictural et sculpture) et Cédric Faymonville (sculptures à la tronçonneuse) avec, en invitée d'honneur, Corinne Kowalski (art pictural) – du 8 octobre au 16 novembre -
5. Organisation de **journées thématiques**
 - 5.1. Ciné-club – 24 mars – 50 visiteurs
 - 5.2. Journée de la tourbe – 24 avril – 60 visiteurs
 - 5.3. Semaine sans pesticides – du 7 au 13 mai – 150 visiteurs
 - 5.4. Culture Nature sur le sentier didactique d'Heppenbach (Commune d'Amblève) pour faire découvrir aux spectateurs, la diversité culturelle régionale – 5 juin – 200 visiteurs
 - 5.5. Fête des champignons – 1 et 2 octobre – 1810 visiteurs
 - 5.6. Journée de l'arbre – 19 novembre – 804 visiteurs
 - 5.7. Noël à la Maison du Parc – du 26 novembre au 24 décembre – 17.204 visiteurs
 - 5.8. Advent Music Festival (1^{ère} édition) – les weekends du 26 novembre au 24 décembre – 550 visiteurs
6. Publication de 3 éditions du **Journal du Parc**
7. Publication d'un **agenda événementiel**



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES FONDS EUROPÉENS

INTRODUCTION

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 6 agents dont un partiellement détaché à la Fondation Eurégio Meuse-Rhin, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage de projets ;
- le développement et le maintien du lien avec la Fondation Eurégio Meuse-Rhin.

1. EUREGIO MEUSE-RHIN

1.1 Structure institutionnelle

- **Statut** : Stichting (Fondation) créée en 1978
- **Siège social** : Postbus 1310 – 6201 Maastricht (Pays-Bas)
- **Objet** : supprimer les entraves douanières, établir et favoriser des contacts entre citoyens, améliorer la relation entre les institutions, entreprises et organisations
- **Partenaires** : la Province du Limbourg Néerlandais ; la Province du Limbourg Belge ; la Province de Liège ; la Région Aachen ; Communauté germanophone de Belgique.
- **Comité Directeur** : 20 membres issus des différentes régions partenaires, dont le Gouverneur de la Province de Liège Hervé JAMAR, et le Député provincial Paul-Emile MOTTARD – 3 réunions par an : le 19 février, le 10 juin et le 2 décembre 2016.
- **Présidence** : Présidence tournante tous les 3 ans. En 2016, la Region Aachen a endossé le rôle de Présidence de la Fondation.



1.2 Activités 2016

■ BIOMEDICA 2016



Ce salon s'organise conjointement et prend place successivement à Aachen, Maastricht Liège et Genk. Les 30 et 31 mai 2016, la 10^{ème} édition du Salon a eu lieu à l'Eurogress d'Aix-la-Chapelle.

L'ambition de Biomedica est de relier sciences et monde des affaires dans leur besoin commun d'innovation et de nouveaux produits.

■ Plan de travail 2017

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Eurégio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2017 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans le projet « EMR 2020 ».

Ce plan de travail propose des activités concrètes, désigne une personne responsable au bureau de l'EMR et détermine une date limite ainsi que des possibilités de financement, il est constamment actualisé et mis à l'ordre du jour du Comité Directeur.

Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable au sein de la présidence ainsi qu'une région tandem. Ce partenariat devra faire avancer et coordonner la coopération pour son thème.

2. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

2.1 FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

La mission principale du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

■ Suivi des appels à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens a contribué au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Centre de ressources ».**

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de coordonner la gestion administrative et financière du projet en collaboration avec les départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture).

2.2 FEDER - COOPERATION TRANSFRONTALIERE (INTERREG)

Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer trois types de programmation :

- **INTERREG-A** : Coopération transfrontalière
 - EMR : au niveau du territoire de l'Eurégio Meuse-Rhin ;
 - Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE) ;
- **INTERREG-B** : Coopération transnationale des régions frontalières ;
- **INTERREG-C** : INTERREG EUROPE (Suisse + Norvège).

■ INTERREG IV-A EMR

Les résultats d'INTERREG IV-A de l'Eurégio Meuse-Rhin montrent que les défis que ce programme s'était lancés à l'époque ont été en grande partie relevés. On peut donc en conclure que la mise en œuvre des objectifs au niveau du contenu a largement dépassé les attentes.



■ INTERREG V-A EMR (2014-2020)



Durant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A investit près de 143.000.000 euros (avec près de 96.500.000 € de part INTERREG) dans les régions et les villes de l'Eurégio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

La Province du Limbourg Néerlandais s'est vue attribuer les missions d'Autorité de Gestion et d'Autorité de Certification rencontrant, ainsi, la volonté des partenaires du programme de confier ces missions à une entité démocratiquement légitime.

Depuis le début de la programmation, deux appels à projets ont déjà été lancés et la Province de Liège se doit d'être attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre.

■ INTERREG V-A Grande Région

En date du 15 décembre 2015, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 a été approuvé par la Commission européenne.



Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme soutient des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires :

- **AXE 1** : Poursuivre le développement d'un marché du travail en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique ;
- **AXE 2** : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie ;
- **AXE 3** : Améliorer les conditions de vie ;
- **AXE 4** : Renforcer l'attractivité de la Grande Région.

2.3 FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

■ Deuxième appel à projets

En réponse à cet appel, le 19 février 2016, la Haute Ecole de la Province de Liège a déposé 2 projets en tant qu'opérateur principal, à savoir :

▪ STORY TECH LINK

Le projet a été introduit dans le Portefeuille de projets FEDER intitulé « Liège Ville en transition » intégrant notamment le projet « Pôle Bavière », dont le chef de file est la Ville de Liège.

La notification officielle de l'approbation du projet est attendue courant 2017.

▪ ALTERKIT

Le projet ALTERKIT a été introduit dans le Portefeuille de projets FSE intitulé "CCG Enseignement supérieur - Alternance" dont le chef de file est KELECOM.

La notification officielle de l'approbation du projet est attendue courant 2017.

La Haute Ecole de la Province de Liège également en réponse à ce deuxième appel à candidature participe dans 7 projets en tant opérateur partenaire.

3. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Complémentaire aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

A cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

■ Principaux programmes :

- HORIZON 2020
- ERASMUS +
- Europe créative
- Droits et citoyenneté
- LIFE
- EaSI-Emploi et Innovation Sociale
- Europe pour les Citoyens
- JUSTICE

■ Collaboration avec l'asbl « PARTENALIA »

Depuis 2011, la Province de Liège est membre de l'asbl « PARTENALIA » dont l'objet est de faciliter la coopération territoriale entre les Autorités Locales Intermédiaires que sont par exemple les départements en France ou les Provinces en Belgique, Italie, Espagne. En 2016, la Province de Liège, par l'intermédiaire de la Direction de la Cellule Fonds Européens, s'est vue confirmer ses missions de Trésorerie.



■ 7° Programme Cadre – Recherche et Développement (PCRD)



- Projet « BRICKER »

L'année 2016 a été, pour le projet « BRICKER » et plus particulièrement pour la Direction Générale des Infrastructures, marquée par le commencement des travaux au sein du bâtiment. Ces derniers sont en passe d'être terminés pour ce qui concerne le nouvel habillage extérieur, et l'année 2017 verra l'installation du nouveau système de chauffage à l'intérieur du bâtiment.

Le deuxième rapport financier a été soumis le 26 novembre 2016 sur le portail de la Commission Européenne.



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SPORTS

1. L'ACTIVITÉ SPORTIVE : SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente menée depuis plusieurs années, le Service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

L'activité du Service des Sports s'organise autour de **6 vecteurs de développements** :

1) Des infrastructures sportives de qualité

Des infrastructures sportives, équitablement réparties sur le territoire au profit des utilisateurs et dont la Province de Liège assure la gestion ou la cogestion, sont adaptées dans leur mode de fonctionnement afin de les rendre plus accessibles au public, notamment en termes d'accès aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est d'y proposer une offre étendue, notamment au profit des sportifs amateurs ou individuels et d'accentuer les synergies avec les établissements scolaires géographiquement proches.

2) Le perfectionnement sportif

La Province de Liège veille à accentuer ses programmes de perfectionnement destinés aux jeunes sportifs motivés et désireux de progresser. Le but reste de les aider à atteindre un niveau de performance que ne permet pas d'espérer la seule pratique de club. A cette fin, des partenariats avec les Fédérations et Associations sportives provinciales sont conclus dans le but de créer des pôles de perfectionnement en gymnastique, en sports de ballon, en athlétisme, en cyclisme, en tennis de table ou encore pour le sport adapté.

3) L'initiation au sport et la lutte contre le décrochage sportif

Le Collège provincial souhaite que l'offre sportive provinciale atteigne aussi un public qui reste en marge des structures de clubs ou un public qui souffre, pour des multiples raisons, d'une forme de « décrochage sportif ». Aussi, il s'agit de poursuivre le soutien aux actions de « sport pour tous » et notamment les joggings, les randonnées cyclotouristiques, les challenges pour jeunes sportifs, etc. En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale des sports propose, depuis 2010, avec un succès unanimement salué sur l'ensemble du territoire provincial, en partenariat avec les communes et clubs locaux, une offre sportive unique en Belgique, pour des jeunes de 4 à 11 ans et depuis 2014 pour des adolescents de 12 à 16 ans. Organisée par tranches d'âge et suivant des cycles de plusieurs semaines, elle est accessible à proximité du domicile et à un prix démocratique.

4) Le soutien aux acteurs sportifs locaux

La politique de soutien financier et logistique aux organisateurs d'événements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège est maintenue et renforcée que ce soit par l'octroi de trophées ou de subventions attribués pour des activités ponctuelles dans le respect du règlement provincial applicable à la matière.

5) Les compétitions de sport de haut niveau

Au-delà des retombées économiques et médiatiques induites par ce type d'évènements à retentissement international, la venue des « grands noms » du sport provoque, auprès de notre population jeune et même moins jeune, par un phénomène de mimétisme bien connu, l'envie de pratiquer le sport, sous quelle que forme que ce soit. Forte de son expertise acquise en la matière, la Province veille donc à organiser, seule ou en partenariat, des compétitions internationales qu'elles soient ponctuelles ou récurrentes.

6) Les activités de la Maison des Sports de la Province de Liège

Au sein de l'ASBL Maison des Sports de la Province de Liège, dont les activités sont soutenues à l'identique, un Guichet du Sport a été mis en place en octobre 2013. Sa mission consiste essentiellement, outre le fait de renseigner utilement les usagers, à épauler, en termes de conseils, les structures et associations sportives de la province de Liège sur les plans administratif (gestion d'asbl, construction de dossier de demande de subventions,..), juridique voire technique (entretien d'infrastructures et aires de jeu sportives).

Par ailleurs, la « Maison des Sports de la Province de Liège », en tant que telle, constitue un outil de travail performant où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.

2. LES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les activités du Service des Sports se concrétisent par :

a) Les stages pour moins valides :

Durant les vacances scolaires de printemps et d'été 2016, le Service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremme, Malmedy et Visé).

b) L'Académie provinciale des Sports :

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée, à l'initiative du Collège provincial, en octobre 2009.

Décentralisée sur divers sites de la province, cette Académie propose, depuis janvier 2010, des activités sportives organisées par tranche d'âge, offrant ainsi la possibilité aux enfants de 4 à 11 ans, de s'initier à diverses disciplines avant de se spécialiser selon leurs aspirations, leurs capacités.

L'enfant a accès à une initiation basique et ludique de plusieurs sports consécutifs par année scolaire. Chaque sport choisi comprend 8 séances dispensées à raison d'une fois par semaine.

Depuis 2014, l'Académie des Adolescents est venue agrandir la tranche d'âge des jeunes qui peuvent profiter de cette offre et ainsi avoir la possibilité de s'initier à une discipline sportive et même mieux pour cette catégorie, de pouvoir réaliser en fin de module un petit défi.

Durant l'année 2016 (de janvier à décembre), 4.128 enfants ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes dont: Wanze, Héron, Villers le Bouillet, Huy, Amay, Braives, Burdinne, Waremme, Donceel, Faimés, Geer, Remicourt, Oreye, Crisnée, Herstal, Oupeye, Juprelle, Fléron, Beyne-Heusay, Soumagne, Verviers, Dison, Limbourg, Engis, Flémalle, St-Nicolas, Ans, Seraing (rive gauche soit Jemeppe), Grâce-Hollogne, Stavelot, Malmedy, Stoumont, Lierneux, Modave, Marchin, Tinlot, Neupré, Nandrin, Esneux, Comblain, Ferrières, Athisnes, Sprimont,

L'Académie est aussi la cellule fonctionnelle au sein du Service des Sports qui coordonne l'important plan de formations en collaboration avec les Fédérations sportives provinciales. De plus, une action particulière y a été mise en place dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides.



c) Les organisations sportives :

1) Les organisations initiées par le Service des Sports :

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du Service des Sports telles que :

- la Journée ludique pour personnes moins valides, le 13 octobre 2016 au Hall Omnisports de Waremme, en collaboration avec l'AWIPH ;
- le jogging « *La Forme du Cœur* » le 18 septembre 2016 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège ;
- Les séances de « Gymnastique d'entretien / 50+ » destinées aux aînés et organisées toute l'année 2016 dans le gymnase de la Haute Ecole de la Province de Liège et au Hall Omnisports de Beyne-Heusay ainsi que le programme « Je trotte pour ma santé / 50+ » qui se donne au départ de la Salle Sports et Culture de Bellaire.

2) Les organisations soutenues par un partenariat entre le Service des Sports et les organisateurs :

Sur décisions du Collège provincial, voire du Conseil, le Service des Sports a collaboré en 2016 à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ainsi que par une aide à l'impression et/ou à la diffusion de documents promotionnels.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- Le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 26 épreuves ;
- La « Cross Cup Internationale de Hannut », le 24 janvier à Hannut ;
- Le Marathon de la Meuse dans la région de Visé, le 8 mai ;
- La course cycliste « Tour de Belgique » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de l'avant dernière étape à Verviers, le 28 mai ;
- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège, le 13 juillet ;
- Le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (55^{ème} édition) qui s'est disputé du 18 au 22 juillet (5 étapes : Lontzen-Lontzen, Aywaille-Aywaille, Braives-Braives, Verlainne-Verlainne, Seraing-Seraing) ;
- Le Tour de Wallonie pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 23 au 27 juillet et qui comportait, en province de Liège, les 2 dernières étapes : « Aubel - Herstal » et « Engis - Dison » ;
- La rencontre de Supercoupe de Belgique de volley-ball (Maaseik - Roeselare) qui s'est déroulée le 12 octobre au Country Hall de Liège ;
- Le Jumping International de Liège qui s'est déroulé du 1^{er} au 6 novembre ;
- La rencontre internationale de Handball « Belgique – France » du 6 novembre au Country Hall de Liège ;
- Le Rallye du Condroz qui a eu lieu les 4,5 et 6 novembre.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du Service des Sports se traduit ainsi par :

- l'attribution de trophées :

Durant l'année 2016, 108 coupes et trophées ont été attribués à 30 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de leurs manifestations ponctuelles.

- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles :

En 2016, 204 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 923.620 €.

▪ l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes :

Au cours de la législature 2012-2018, le Collège provincial souhaite poursuivre son soutien à des actions dans le domaine de la formation des jeunes et la vulgarisation de la pratique sportive.

Ainsi, dans ce cadre, diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2016 :

- Liège Basket pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2016-2017 (20.000€) ;
- Le KAS Eupen pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2016-2017 (30.000€) ;
- Le VBC Waremme (Volley-ball) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2016-2017 (10.000€) et le développement d'une section féminine de formation (5.000€) ;
- Ladies Liège Panthers (Basket féminin) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2016-2017 (5.000€) ;
- Le Cercle Sports Sart-Tilman (Football) pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2016 (5.000€) ;
- La Commission des Jeunes du RFC Malmundaria pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs en 2016 (3.000€) ;
- la Commission des Jeunes du Royal Stade Waremzien Football Club pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2016-2017 (10.000€) ;
- la Basse-Meuse Football Academy ASBL pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2016-2017 (10.000€) ;
- L'Union Beynoise de Handball pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2016 (2.500€) ;
- le Standard de Liège pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2016-2017 (45.000€).

▪ l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Une des priorités de la politique sportive provinciale pour la législature 2012-2018 est la FORMATION. Outre les jeunes, les publics ciblés sont les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs. Le Service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Une convention a ainsi été conclue avec :

- Le Bureau Régional des Arbitres de football de Liège (32.000€/an) ;
- le Comité provincial de Tennis de table (25.000 €/an) ;
- le Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-ball ASBL (15.000€/an) ;
- la Fédération Royale Ouvrière de Tennis de table Belge Francophone (10.000€/an) ;
- la Commission de formation des Arbitres du Comité provincial de Liège de basket-ball (5.000€/an) ;
- la Ligue Belge Francophone de Rugby (15.000€/an) ;
- l'Association Francophone de Tennis (20.000€/an) ;
- le Centre de Formation des Ecoles de cyclisme de la Province de Liège (13.500€/an) ;
- la Ligue Francophone de Handball ASBL (3.000€/an).

4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIEGE

En application du règlement arrêté par le Conseil provincial, les prix suivants ont été respectivement attribués pour la saison 2015-2016 :

- a) Trophée sportif individuel à Nafissatou THIAM (Athlétisme)
- b) Trophée sportif par équipe au Standard de Liège (Football)
- c) Trophée sportif moins valides à Eléonore et Chloé SANA (Ski-Malvoyants)
- d) Prix de l'Espoir sportif à Myriam BLAVIER (Judo)
- e) Prix du Fair-Play au CS Bellevaux-Ligneuville (Football)
- f) Prix de la Formation au Herve Athlétique Club (Athlétisme)
- g) Prix du Public à Nafissatou THIAM (Athlétisme)
- h) Prix du Cœur sportif au RC Pesant CL (Cyclisme)

Ces prix ont été remis aux lauréats lors d'une réception organisée le 16 septembre 2016 au Palais provincial dans le cadre de l'ouverture officielle des Fêtes de Wallonie à Liège.

5. L'ACCUEIL DE PERSONNALITES DU MONDE SPORTIF

Régulièrement, à l'initiative du service des sports, le Collège provincial reçoit et met à l'honneur divers acteurs du sport ayant réalisé une ou des performances significatives.

6. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIEGE

Depuis le 1^{er} octobre 2013, Le Service des Sports a mis en place le Guichet du Sport de la Province de Liège.

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.



Les services proposés et les actions mises en place par le Guichet du Sport de la Province de Liège sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs,...).

Dans ce cadre, des conventions ont également été établies avec l'aide de la Maison des Associations d'Amay et la Maison Verviétoise des Sports, l'idée étant outre le fait de mettre au point et organiser une action commune et complémentaire au service de tous les bénéficiaires, de déconcentrer la présence et l'action du « Guichet du Sport de la Province de Liège » en quadrillant au mieux le territoire de la province de Liège et ses arrondissements.

7. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT

Depuis le 28 février 2013, la cellule « Assistance Gazon de Sport » a été créée par le Collège provincial pour assurer quatre missions :

1. Une mission d'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège.
2. Une mission d'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés.
3. Une mission de maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même.
4. Une mission de formation ultérieure à destination des préposés précités.



8. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

1. A la gestion de l'ASBL « Maison des Sports »

Le Service des Sports accompagne la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2016, la Maison des Sports compte 62 membres adhérents.

Au cours de l'année **2016**, elle a accueilli **662 réunions** qui ont rassemblé **12.814 participants**.



2. A la gestion et l'entretien du Complexe provincial de Naimette - Xhovémont

La Province de Liège, assure, via le Service des Sports, le Service des Bâtiments et notamment sa Régie, la gestion et l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et du RFC Liège Rugby.



3. A la gestion et à l'entretien de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur (Ans).

4. A la gestion et à l'entretien de l'ASBL Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF)

Depuis 2004, le Service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

5. A la gestion et à l'entretien du Centre provincial de formation de tennis de Huy

Le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T., l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP et de l'ASA Tennis d'Antheit et plusieurs écoles situées dans les environs du centre (Marchin, Huy, Amay,...).

Au-delà de ces occupations et en fonction des disponibilités, il a été permis aux clubs, aux écoles de tennis, aux établissements scolaires et aux particuliers de s'adonner à la pratique du tennis en louant les installations.



9. LES PARTICIPATIONS PROVINCIALES

1. dans le Centre de Formation de Tennis de Table de Blegny

En application d'une convention de mise à disposition conclue en 2008, la Province de Liège met ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! ». Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son Conseil d'administration.

2. dans le Country Hall de Liège

La Province de Liège est actionnaire de la S.A « Société de gestion du Bois Saint-Jean » où elle dispose d'une part sociale sur 615.

En application de la convention d'associés conclue le 27 novembre 2007, cette S.A bénéficie d'une aide financière provinciale annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, la Province bénéficiant en échange de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration qui en compte 8.



Province
de Liège

Rapport d'activités

L'ADMINISTRATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE

1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction Générale Transversale

Rue Georges Clémenceau, 15, à 4000 Liège.

Pour tout contact avec la direction :

☎ 04/220.21.48 – 📠 04/220.21.00

Dgt.Secretariat@provincedeliege.be



1.2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE

La Direction Générale Transversale (plus connue sous l'acronyme DGT) est non seulement le cœur de l'administration de la Province de Liège mais elle assure aussi la gestion de diverses autres compétences dites transversales.

Elle regroupe les départements des affaires générales, des finances (budget et marchés publics), des ressources humaines, des technologies de l'information, des relations publiques et de la communication.

Ce sont plus de 300 agents qui travaillent en étroite collaboration afin de rencontrer les besoins des services extérieurs ou décentralisés.

Elle instruit notamment au travers de dossiers, toutes les propositions formulées par les autres directions générales auprès du Collège provincial ou du Conseil provincial, et opère donc, dans ce cadre, toutes les vérifications techniques, administratives ou juridiques requises. Elle exerce en quelque sorte le rôle de relais entre les différents secteurs provinciaux et ses autorités.

Depuis plusieurs années, quatre matières gérées par les services de la DGT font l'objet de rapports d'activités spécifiques. Pour rappel, il s'agit des thèmes suivants :

- les ressources humaines ;
- les systèmes d'information ;
- la communication et ses quatre antennes d'information ;
- les relations publiques.

Le présent rapport expose les activités menées par la Direction générale et propres aux compétences examinées en 4^{ème} Commission. Il regroupe les actions initiées par les départements « **Ressources humaines** » et « **Systèmes d'Information** », **mais aussi par les autres services non concernés jusqu'à présent**, offrant ainsi au lecteur une vue d'ensemble des travaux réalisés par la Direction Générale. Dans cet ordre seront détaillés les départements ou services suivants:

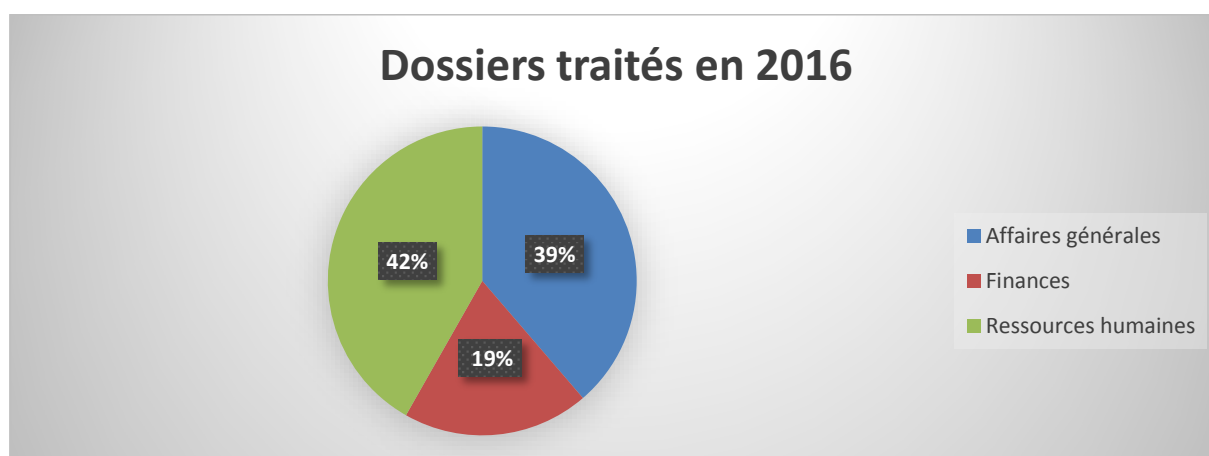
- des Affaires générales ;
- des Finances et du Budget ;
- des Ressources humaines ;
- des Systèmes d'Information ;
- de Traduction.

1.3. QUELQUES CHIFFRES EN 2016

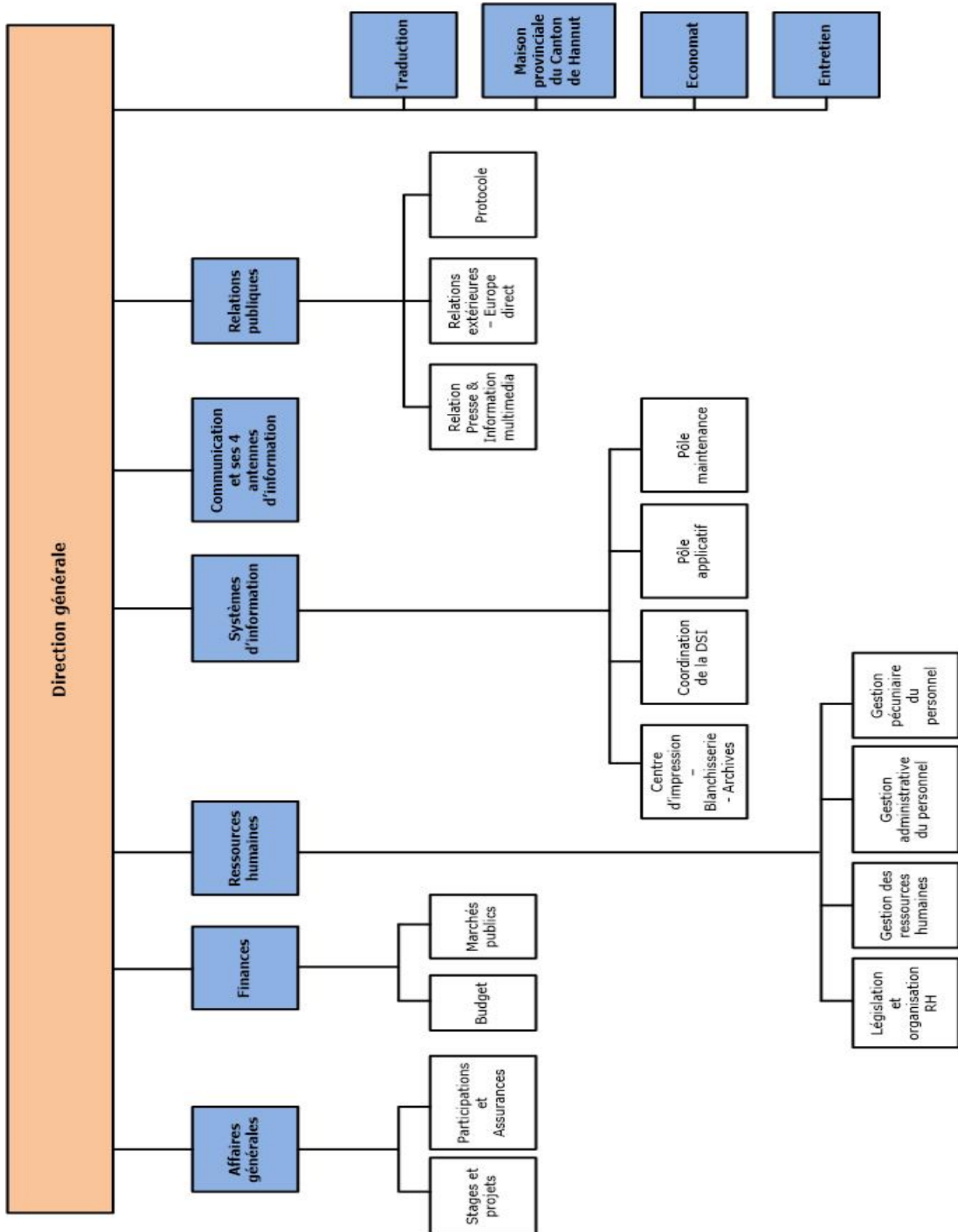
Nombre de dossiers présentés au Collège provincial durant 2016 : **11.683**

Selon les compétences ou matières concernées, ces dossiers sont instruits par le département des Affaires générales, des Finances et du Budget, ou des Ressources humaines. Voici la répartition sur l'année considérée :

Dossiers traités par le département des Affaires générales :	4.521
Dossiers traités par le département des Finances :	2.281
Dossiers traités par le département des Ressources humaines :	4.881



1.4. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE



2. LES AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1. LES AFFAIRES GÉNÉRALES (DGT 1.1)

Deux bureaux spécifiques peuvent être distingués au sein de cette division, à savoir celui des stages et projets (en ce compris les cultes) et celui des subventions.

2.1.1. « STAGES ET PROJETS »

Le service « Stages et projets » traite les dossiers émanant de tous les établissements provinciaux, tous secteurs confondus, qui ne sont pas de la spécificité propre des autres services de la DGT.

Par conséquent, le service prend en charge une multitude de dossiers extrêmement variés. Il s'agit notamment de dossiers se rapportant :

- aux interventions concernant les cultes (point développé ci-dessous) ;
- à la mise en place de projets ;
- à l'adoption de nouveaux règlements provinciaux ;
- à l'organisation ou la co-organisation de manifestations.

Les tâches principales effectuées par le service consistent à analyser en profondeur les dossiers en veillant à :

- comprendre les démarches souhaitées par les services provinciaux tout en respectant les contraintes légales et réglementaires applicables ;
- veiller à la complétude des dossiers ;
- vérifier les documents officiels qui doivent être soumis à l'aval du Collège ou du Conseil provincial tels que les conventions, les arrêtés, les courriers...

Pour ce faire, le service sollicite également des avis techniques et/ou complémentaires spécifiques qu'il juge utiles afin de s'assurer du respect des lois et règlements au regard des éléments présentés dans chaque dossier.

Au total, le service « Stages et projets » a traité au cours de l'année 2016 plus de 1.600 dossiers et a effectué entre 2.500 et 3.000 notifications.

LES CULTES

1. Intervention provinciale dans le cadre de la comptabilité des établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues et des services d'assistance morale reconnus.

Pour l'exercice 2016, l'intervention de la Province destinée au paiement des charges de l'établissement en cas d'insuffisance de revenus - et permettant de ce fait d'équilibrer leur budget - visées à l'article 27 de la loi du 21 juin 2002 et relative au Conseil Central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, fût de **1.331.518,05 €**.

2. Intervention provinciale dans le cadre de la gestion du temporel des cultes reconnus – Musulman et Orthodoxe.

Le décret du 13 mars 2014 fixant les règles relatives à la présentation des budgets pour les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus fixe et comptes, a pris effet le 1^{er} janvier 2015. Ce décret instaurant des délais de rigueur, et non plus des délais d'ordre, a permis au service de résorber une partie du retard accumulé dans l'analyse des comptes et budgets des 7 établissements culturels orthodoxes et musulmans faisant l'objet d'un suivi administratif. Durant l'année 2016, 33 dossiers ont fait l'objet d'un avis provincial.

C'est à hauteur de **77.863,87 €** que la Province de Liège est intervenue dans le déficit culturel en allouant des interventions de secours aux établissements demandeurs.

3. Paiement d'indemnités de logement aux ministres du culte.

Dans un but d'équité et non discriminatoire, le service a proposé au Conseil provincial d'adopter un règlement relatif aux indemnités de logement des ministres des cultes, ayant pour objet de fixer les conditions et le montant de 500 euros mensuels desdites indemnités. Pour rappel, jusqu'à présent, l'indemnité était calculée selon la valeur locative du bien (actuellement entre 436 et 970 euros).

En 2016, et donc en application des montants prévus avant la nouvelle résolution adoptée par le Conseil provincial, la Province de Liège a payé, pour les 7 ministres du culte (4 ministres orthodoxes et 3 musulmans) ayant sollicité une intervention provinciale, des indemnités de logement à hauteur de **58.148,16 €**.

2.1.2. « SUBVENTIONS »

Le service analyse et soumet au Collège et au Conseil provinciaux les rapports relatifs à l'octroi de subventions en espèces (et accessoirement en nature) émis par les différents services provinciaux, tous secteurs confondus, en application des dispositions du code de la démocratie locale et de la décentralisation et en assure le suivi (envoi des courriers de notification, positifs ou négatifs, et ordonnances de liquidation). Le contrôle de l'utilisation de ces subventions est de la compétence des services ayant initié les rapports et figure dans leurs rapports d'activités respectifs.

En outre, certains dossiers d'octroi de subventions, notamment celles qui sont à charge des dépenses ordinaires de transfert de l'administration générale, sont initiés, traités et contrôlés à la DGT.

2.2. LES PARTICIPATIONS ET ASSURANCES (DGT 1.2)

La division « Participations et Assurances » se compose de deux bureaux amenés à traiter les missions ou matières suivantes, à savoir :

2.2.1. « ASSURANCES ET CONTRATS »

Le service est compétent pour les couvertures souscrites en matière d'incendie, de véhicules, de responsabilité civile et d'accidents scolaires pour les services propres à la Direction Générale Transversale mais également pour tous les autres services de la Province de Liège.

Il produit également des avis concernant toute question d'assurance en matière de convention mais aussi pour tous les dossiers devant être présentés au Collège provincial. Cette année 2016 a été particulièrement riche au regard de la mise en œuvre du marché public attribué à la compagnie d'assurances Ethias, en date du 17 décembre 2015. Ce sont en effet l'ensemble des polices d'assurance afférentes à l'institution provinciale qui ont été renouvelées et adaptées, à savoir environ 150 contrats.

Dans le prolongement du marché public global des assurances attribué à la compagnie Ethias en date du 17 décembre 2015, le Collège provincial a décidé de mettre en place, au 1er janvier 2017, une toute nouvelle assurance collective « soins de santé ». Au 31 décembre 2016, ce sont déjà plus de 3.600 formulaires d'affiliation qui ont été retournés au service « assurances et contrats », ce qui témoigne du vif succès rencontré par cette opération au sein de l'ensemble des collaborateurs provinciaux.

2.2.2. « PARTICIPATIONS ET ASBL »

Le service « Participations » a été constitué en mai 2005 afin de rencontrer les prescriptions du décret du 12 février 2004 organisant les Provinces wallonnes.

Il est notamment compétent pour la rédaction de contrats de gestion avec les asbl ou fondations au sein desquelles la Province de Liège est membre, ou qu'elle subventionne à hauteur d'un minimum de 50.000 euros/an. Il établit également les rapports d'évaluation annuels des tâches des asbl ou fondations, dans le cadre des contrats de gestion conclus (64 asbl à l'heure actuelle).

Le service a identifié certaines contraintes administratives ou techniques pouvant aboutir à une présentation tardive des évaluations des asbl sous contrat de gestion aux instances décisionnelles.

Dès lors, une refonte de la méthodologie de travail a été initiée par ledit service, ce qui a permis l'approbation de 88 rapports d'évaluation par le Conseil provincial en 2016. En outre, lors de cette même année, le service « Participations » s'est attelé à la constitution d'une fondation privée de droit belge : la « Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017 », ainsi qu'à la reconduction de la convention conclue entre la Province de Liège et l'asbl « MNEMA » pour les exercices 2017-2019.

De plus, en matière d'intercommunales et de sociétés dans lesquelles la Province détient des participations, le service est amené à traiter, à analyser et à assurer le suivi des situations particulières qui doivent être soumises à l'approbation des assemblées générales extraordinaires et sur lesquelles le Conseil provincial est amené à se prononcer dès lors qu'il s'agit d'une de ses compétences. En matière de gestion, le service assure notamment le règlement des subsides de fonctionnement et cotisations ainsi que les souscriptions et augmentations de capital des intercommunales et vérifie l'évolution de celles-ci.

3. LES FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

3.1. LA DIVISION BUDGET ET OPTIMISATION (DGT 2.1)

3.1.1. ÉTABLISSEMENT DU BUDGET ET MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Les principes budgétaires, tout comme les diverses législations et dispositions applicables en matière de comptabilité budgétaire consacrent l'anticipation des recettes et dépenses relatives aux activités provinciales. Ainsi chaque recette et/ou dépense doit avoir fait l'objet d'une inscription budgétaire que ce soit lors d'un budget initial ou par le biais d'une série de modifications budgétaires.

Il est donc primordial de recenser et d'analyser toutes les informations utiles en fonction d'un calendrier budgétaire arrêté annuellement par le Collège provincial.

L'élaboration du budget de l'année N s'entame en juillet de l'année N-1 afin de suivre le processus décisionnel utile à sa présentation au Conseil provincial d'octobre. Nul besoin de préciser que si la concrétisation de ce projet s'entame à cette période, il fait l'objet d'un travail permanent de gestion et de suivi de l'information.

3.1.2. EXÉCUTION DU BUDGET ET SUIVI TECHNIQUE

Lorsqu'un budget devient exécutoire, divers mécanismes doivent être respectés pour permettre sa mise en œuvre, tant en recettes qu'en dépenses. Pour ce faire, le service du budget est consulté pour émettre des avis techniques sur les projets de rapports et de résolution destinés aux Autorités et qui auraient des implications budgétaires.

Il s'agira pour le service de préciser si les recettes et/ou dépenses projetées ont fait l'objet, ou non, d'inscriptions budgétaires suffisantes. Dans la négative, le service se chargera de soumettre les pistes de solutions appropriées au regard des dispositions légales et réglementaires applicables, mais aussi de la santé financière de l'Institution provinciale. Il convient ici de préciser que, même si certains avis revêtent une forme laconique, l'analyse qui y a conduit n'en a pas, pour autant, été brève.

3.1.3. GESTION DE LA DETTE PROVINCIALE

La dette est depuis plus de quatre ans particulièrement bien maîtrisée et stabilisée, vu sa constante diminution. Lorsqu'on analyse le coût par habitant, une évolution entre 2016 et 2017 est prévue et essentiellement imputable à un emprunt de 18.000.000 euros destiné à financer le projet Renowatt (rénovation énergétique de 6 bâtiments scolaires). Toutefois, l'impact de cette rénovation est tout à fait relatif car les études ont démontré qu'elle permettrait une économie annuelle de 519.000 euros.

3.1.4. OPTIMISATION

Le travail de cette cellule a considérablement évolué au gré du nombre toujours plus important de projets subsidiés auxquels souscrivent les différents services provinciaux, mais également en conséquence du développement de nouvelles cellules telles que la « Cellule FSE » et la « Cellule Gestion du Département Enseignement-Formation ». Elle joue à présent un rôle d'interface entre les chefs de projets provinciaux et les divers services de la DGT tout en gardant l'ensemble de ses prérogatives initiales en ce qui concerne certains projets subsidiés tels qu'EMROD ou EMRIC. Elle continue également à assumer le suivi de l'ensemble des perceptions des recettes résultant de ces projets puisqu'elle garde un regard sur le compte bancaire concerné, elle apporte son soutien à

l'élaboration des budgets et modifications budgétaires et constitue également un support logistique important puisqu'elle participe à l'élaboration de l'aspect technique de la NPG.

3.1.5. TRANSVERSALITÉ/APPUI

Au quotidien, l'ensemble des départements provinciaux prennent contact afin d'obtenir les conseils utiles à la bonne instruction de leurs propositions, et à la bonne gestion de leur budget de fonctionnement : le service du budget se charge dès lors de leur remettre avis techniques quant à la conformité de leur demande et du budget qui leur est alloué. Dans ce cadre, sous la houlette de la DSI et en collaboration avec les SDFP et la société NRB, la division Finances (Budget) a contribué au projet de redimensionnement SAP « CO » permettant une meilleure gestion des projets, notamment subsidiés, via le logiciel SAP.

3.1.6. RAPPORT SUR LA GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

La division émet principalement des avis techniques sur les dossiers destinés aux Autorités et ayant un impact budgétaire. Elle instruit uniquement les dossiers relatifs à la présentation du budget initial, des modifications budgétaires y liées, aux régularisations de dépenses afférentes aux exercices antérieurs, à l'exécution du budget provincial (mise en réserve et prélèvement), aux dispositions de l'article 10 de l'AR du 2/06/99 portant le règlement général de la comptabilité provinciale (TA/TR), aux règlements tarifs, à la mise en annulation d'erreurs matérielles, aux rapports d'audit de l'IMP, soit annuellement une vingtaine de rapports.

Relativement à l'année 2016 on peut souligner que le budget initial a été, à l'instar des budgets initiaux antérieurs, approuvé dans les délais requis (26/11/2015) évitant de la sorte le recours au mécanisme de 12^{ème} provisoire.

Quatre cahiers de modifications budgétaires ont également été votés en 2016 (janvier, mars, juin et octobre). Ces derniers ont tous été approuvés dans les délais requis. En guise de statistiques, la division a instruit 46 dossiers. Elle est en outre intervenue afin de rendre un avis « technique », lorsqu'un dossier avait des implications budgétaires, pour 5.611 rapports sur les 11.683 (près de 50 %) présentés durant l'année 2016 aux Collège et Conseil provinciaux.

3.2. LA DIVISION DES MARCHÉS PUBLICS – ACHAT ET GESTION DES VÉHICULES (DGT 2.2)

Le service des marchés publics a pour mission de présenter des dossiers finalisés portant sur l'organisation et l'attribution des marchés publics et centrales de marchés au Collège provincial.

Chaque année, il organise et attribue certains marchés de fournitures ou de services pour l'ensemble des établissements provinciaux. Durant 2016, ces cinq marchés ont été conclus. En outre, le service marchés publics traite et vérifie plus précisément tous les dossiers de type marchés de fournitures et de services émanant des services provinciaux décentralisés ou des établissements extérieurs afin de veiller au respect de la législation en matière de marchés publics.

Il apporte, aux services extérieurs, en cas de besoin, sa collaboration et son aide à la rédaction des cahiers des charges ainsi que lors de l'attribution des marchés.

Dans le cadre du renforcement d'un des Axes prioritaires de la Province, à savoir – La Province, amie des Communes (en ce compris tout type de pouvoir local) - la plupart des marchés de fournitures réalisés par le service sont ouverts aux pouvoirs locaux (communes, zones de police, zone de secours, CPAS, intercommunales) situés sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège. Pour autant qu'ils aient signé une convention avec la Province de Liège, ces pouvoirs locaux, grâce à un mot de passe donné par la direction des systèmes d'information, ont accès à 15 marchés.

A l'heure actuelle, 43 communes, 26 CPAS, 3 intercommunales, 1 zone de police et 1 zone de police ont adhéré à nos centrales de marchés. On peut constater que trois marchés sont venus à maturité durant 2016 et que le service aura la charge de les réattribuer en 2017. En collaboration avec l'Inspecteur des véhicules, ledit service s'occupe également de tout ce qui concerne la gestion du parc automobile (plan annuel d'acquisition de véhicules – gestion des cartes carburant).

4. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

4.1. PRÉSENTATION DU SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En séance du 22 mai 2008, le Collège provincial marquait son accord sur la création d'une Cellule de Gestion des Ressources Humaines et sur sa structure provisoire. Ce service comprend d'une part la Cellule « processus RH » et d'autre part la Cellule « recrutement et sélection », et travaille au sein de la Direction des Ressources Humaines (DRH) dont il fait partie et avec les Directions générales et ce, en conformité avec les décisions des Autorités provinciales.

Au 31 décembre 2016, les données statistiques du personnel provincial (non enseignant et enseignant non-subventionné), dont la Direction des Ressources Humaines assure la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire, sont les suivantes : Nombre d'agents : 3.247 - ETP de désignation : 3.168,21 - ETP payé : 2.903,13. Parmi les 3.247 agents provinciaux, on comptabilise 170 membres du personnel enseignant ou assimilé soumis au statut provincial et rémunérés par la Province. Le personnel statutaire représente 60,95 % de l'effectif désigné.

La Direction des Ressources Humaines établit en outre, en synergie avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné (2919 enseignants correspondant à 2743 ETP de désignation).

À noter qu'en 2016, 1.530 collaborateurs occasionnels ont presté dans différents secteurs d'activité, dont 407 professeurs invités à la Haute École de la Province de Liège.

La masse salariale réelle 2016 s'élève à 166.844.444,53 € (traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, cotisations patronales pensions, frais de transport).

À la date du 31/12/2016, les recettes liées au personnel (subventions, remboursement de personnel détaché) se sont élevées à 8.912.846,18 €.

4.2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTS PROJETS

4.2.1. DESCRIPTIFS DE FONCTION

Le Service GRH a réalisé une note méthodologique concernant l'élaboration des descriptifs de fonction, note qui a été approuvée par le Collège provincial en séance du 17 décembre 2009. Les descriptifs de fonction sont des outils incontournables pour une gestion efficace des ressources humaines. Un descriptif de fonction est transversal et est donc valable pour l'ensemble des agents provinciaux non-enseignants occupant une même fonction.

Dans le courant de l'année 2016, **106** descriptifs de fonction ont été finalisés au 31 décembre 2016, couvrant environ **97,5 %** du personnel provincial (non-enseignant).

4.2.2. ORGANISATION DES EXAMENS DE RECRUTEMENT

Toute une série d'examens de recrutement par appel public ou par promotion ont déjà été réalisés depuis 2010. Dans ce cadre, **1.603** candidatures ont été instruites en 2016. De plus, la Cellule recrutement et sélection a traité **2.044** candidatures spontanées durant cette même année. Voici un aperçu des examens organisés en 2016 :

- a) personnel ouvrier
- b) personnel technique :
- c) personnel de soins et d'assistance :
- d) personnel culture, jeunesse et sports :

Il est à noter que le service « Processus RH » prend en charge l'accompagnement des membres du jury dans l'objectivation des systèmes d'évaluation des épreuves. De même, la Cellule processus RH est intervenue en soutien de la ligne hiérarchique lors de la constitution de comités de sélection ponctuels. Enfin, le service de gestion des ressources humaines a participé à des activités extérieures comme par exemple, au salon *100 patrons 100 jobs* qui s'est déroulé au Cercle de Wallonie à Liège le 23 janvier 2016 et au *JobDay* du 8 décembre 2016 organisé par la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'ULg.

4.2.3. ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

L'accueil du nouvel agent est très important et doit être réalisé selon un processus complet et uniformisé. Depuis le début de l'application de cette procédure en mars 2011, **1.089** nouveaux collaborateurs non enseignants, très satisfaits de recevoir toute une série d'informations utiles, ont bénéficié d'un accueil personnalisé au moment de la signature de leur contrat de travail à la DGT dont **169** en 2016.

4.2.4. UNICITÉ DU STATUT POUR LES COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Les rapports d'activités annuels indiquent l'appel à de nombreux collaborateurs occasionnels (dits vacataires) dans différents secteurs d'activité, formation, enseignement, culture, sports, etc., dont la situation était régie par des règlements spécifiques. Des difficultés rencontrées en terme de gestion ont amené la Direction des Ressources humaines et plus particulièrement la composante « législation et organisation RH » à se pencher sur l'élaboration d'un statut unique et ce consécutivement à une décision de principe du Collège provincial du 14 avril 2016.

C'est ainsi qu'au terme de travaux préparatoires, le Collège provincial a marqué son accord sur les propositions en séance du 9 juin 2016. En date du 27 juin 2016, date de réunion d'un comité particulier distinct de négociation, un protocole d'accord a été signé avec les organisations syndicales. Lors de sa séance du 30 juin 2016, le Conseil provincial a adopté le règlement unique portant statut et mode de rétribution des collaborateurs occasionnels.

4.2.5. FORMATIONS CONTINUÉES

4.2.5.1. PERSONNEL PROVINCIAL TRAVAILLANT EN CUISINE

En date du 19 mai 2016, le Collège provincial marquait son accord de principe sur l'organisation d'une formation obligatoire destinée à tout le personnel travaillant en cuisine (ouvriers qualifiés et auxiliaires professionnels). Cette formation qui a été mise sur pied par un groupe de travail constitué de représentants de la Direction générale de la Formation et de la Direction générale Transversale. Au total, **36** agents ont pu bénéficier de ce premier cycle de formation en novembre et décembre 2016. Les 159 autres agents fonctionnant en cuisine seront invités à suivre la formation dans le courant du premier quadrimestre 2017.

4.2.5.2. CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS POIDS LOURDS

Un module spécifique développé dans le logiciel de gestion du personnel ULIS-CS a permis de dresser un plan de formation continue pour ces chauffeurs et de tenir compte des échéances de validité des permis de conduire. Par ailleurs, au vu du coût élevé des offres de formations existantes sur le marché à l'heure actuelle, il a été proposé que celles-ci soient mises en place en interne et rendues accessibles à l'ensemble des pouvoirs locaux. **Un module de formation spécifiquement destiné aux détenteurs d'un permis de conduire du groupe C** est maintenant opérationnel. Il porte sur le thème « Arrimage et chargement ». **45** agents provinciaux ont suivi ce nouveau module de formation en 2016. La mise sur pied de cette formation accessible à l'ensemble des pouvoirs locaux et fruit d'un travail transversal, a permis à la Province de Liège de réaliser un beau projet dans son rôle d'appui et de soutien aux communes.

4.2.6. ÉVALUATION DU PERSONNEL

Un autre projet important au niveau de la Gestion des ressources humaines était celui d'optimiser le système d'évaluation des agents pour tous les niveaux hiérarchiques. Si les critères restent identiques, le nouveau système prévoit **quatre mentions** (Insuffisant, A Améliorer, Positif et Très Positif). La **mention globale** de l'évaluation est attribuée en fonction de règles de pondération qui tiennent compte des 4 mentions suivant la même logique que l'ancien système en vigueur.

Comme auparavant, il est nécessaire, toutes autres conditions statutaires étant réunies, que la mention globale de l'évaluation d'un agent soit au moins positive pour qu'il puisse bénéficier d'un avancement barémique, d'une nomination ou d'une promotion. Mais désormais deux évaluations globales insuffisantes consécutives permettent d'enclencher la procédure d'inaptitude professionnelle. Par ailleurs, **trois types d'entretien** font partie

intrinsèque du processus d'évaluation, à savoir l'entretien de fonction, l'entretien de fonctionnement et l'entretien d'évaluation.

- **533** évaluations ont été fixées par la Collège provincial, 53 bulletins d'évaluation sont en voie de finalisation ;
- **249** interventions ont été effectuées par la Cellule processus RH en soutien de la ligne hiérarchique.

4.2.7. BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

4.2.7.1. DEMANDE DE RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE ET/OU DE TRANSFERT

La Cellule processus RH rencontre les agents qui le souhaitent afin de les aider dans une éventuelle réorientation de leur carrière dans la mesure des possibilités qui s'offrent en interne. Elle émet des avis circonstanciés sur les demandes de changement de poste de travail. Dans ce cadre, en 2016, **320** avis ont été rédigés sur des rapports analysés par la gestion administrative du personnel.

Au cours de l'année 2016, **62** agents provinciaux ont été reçus par la Cellule processus RH afin d'évaluer leurs motivations et leurs aspirations dans le cadre de leur demande de transfert et/ou de changement de grade et **98** agents ont pu bénéficier d'un changement d'incorporation ou de poste de travail. En outre, au 1^{er} octobre 2016, un bilan final des travaux effectués par le comité d'accompagnement constitué dans le cadre de la réorientation des activités du service des cars a été dressé clôturant ainsi la mission dudit comité : au total, **10** agents ont bénéficié d'une incorporation à durée indéterminée dans d'autres services provinciaux et **8** autres agents ont bénéficié d'une incorporation pour une durée déterminée.

4.2.7.2. CHARGE PSYCHOSOCIALE OCCASIONNÉE PAR LE TRAVAIL

Au total, au cours de l'année 2016, **48** entretiens ont été réalisés auprès d'agents présentant des difficultés psychologiques (alcool, mal-être au travail, idées suicidaires, état psychiatrique...) et ce, en lien avec leur cadre professionnel. La Cellule processus RH a essayé de dégager des pistes de solution le plus souvent en concertation avec les Directions concernées et le Service de gestion administrative du personnel provincial. De plus, **15** interventions ont eu lieu à la demande de la ligne hiérarchique afin d'évoquer les difficultés professionnelles de leurs agents et les stratégies pour essayer d'y remédier. La Cellule processus RH s'est déplacée à **8** reprises pour rencontrer les agents et/ou leur Direction sur leur lieu de travail afin de faire le point sur la situation.

4.2.7.3. LUTTE CONTRE LES ASSUÉTUDES

Différentes actions de sensibilisation spécifiques en fonction des différents publics cibles à savoir les agents provinciaux occupant un poste à responsabilité, le personnel provincial et les représentants syndicaux, ont été menées. En outre, le personnel d'encadrement a participé à une formation pratique complémentaire organisée par le SPMT-ARISTA (ex SPMT), en vue de lui permettre de s'exercer à la mise en application de la procédure, plus spécifiquement à la phase d'entretien avec la personne présentant des dysfonctionnements identifiés.

En 2016, outre les demandes de renseignements complémentaires, la Cellule processus RH a assisté la ligne hiérarchique dans l'information et/ou la mise en œuvre de cette procédure (**7** interventions).

4.2.7.4. SYSTÈME DYNAMIQUE D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES

La Cellule Processus RH et la Direction de SPMT-Arista (ex-SPMT) et du SIPP ont collaboré à asseoir une méthodologie de travail visant à élaborer une fiche sécurité type qui s'appliquerait à toutes les fonctions présentes à la Province de Liège. Ce sont 55 « métiers risques » qui ont pu être identifiés sur base des 200 fonctions reprises dans le

statut administratif du personnel non enseignant. Afin de répondre aux prescrits réglementaires en la matière, les 55 « fiches-sécurité » ont été validées et visées par la Directions des services interne et externe pour la prévention et la protection au travail et soumises au Comité spécial de concertation.

Dans la continuité de cette démarche de sensibilisation et de prévention des risques, conformément à la législation relative aux plans d'urgence et d'intervention (Arrêté Royal du 16/02/2006) et au Code du Bien-être au travail, le **Plan Interne d'Urgence**, visant à limiter les conséquences néfastes d'une situation d'urgence par la mise au point de mesures matérielles et organisationnelles d'urgence adaptées au bâtiment Opéra, a été actualisé par la Cellule Processus RH en collaboration avec le SIPP et est en cours de diffusion par l'intermédiaire de la ligne hiérarchique. **42** agents de la ligne hiérarchique ont reçu les informations nécessaires lors des **7** séances d'information qui ont été organisées en 2016.

Le 2 Décembre 2016, le Directeur des ressources humaines participait en tant qu'orateur au **Colloque « Les acteurs de la prévention sécurité – maillons indissociables de la chaîne SAFETY »** organisé par le Comité provincial de Liège de Promotion du Travail. Un reportage vidéo a été réalisé par le service provincial de la communication lors de cet événement et est disponible en ligne sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=qY56NKlidd6c>

4.2.8. POLITIQUE DE DIVERSITÉ

4.2.8.1. AXE INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2016 la Cellule Processus RH a continué à être particulièrement active dans les nombreux rendez-vous « Analyse-Ecoute » et les rendez-vous avec l'ergonome (± 190 rencontres dans ce contexte). **4** stagiaires (dont 3 nouveaux désignés cette même année) ont fonctionné dans divers établissements provinciaux sous **contrat d'adaptation professionnelle** et 2 d'entre eux, bénéficiant d'une évaluation positive, ont été engagés à la Province dans les liens d'un contrat de travail à l'issue de leur stage.

4.2.8.2. AXE GENRE

En 2011, LaLucarne.org asbl, en collaboration avec la Cellule processus RH, réalisait l'exposition « la lutte contre l'homophobie, un engagement provincial pour un combat mondial » qui avait pour objectif de lutter contre l'homophobie en démystifiant l'homosexualité. En 2016, l'exposition a été utilisée lors de la séance d'accueil des nouveaux agents provinciaux.

Par ailleurs, la Cellule processus RH est à l'origine d'une autre action concernant l'axe genre. Il s'agit de l'élaboration d'une newsletter reprenant le relevé de tous les stages organisés par la Province. Enfin, comme chaque année, le Service Provincial d'Égalité des Chances a répondu en 2016 à un appel à projet émanant de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'organiser pour la 3^{ème} année consécutive le projet « Girls Day, Boys Day – choisis ton métier sans préjugé ! ».

Comme en 2014 et en 2015, la Cellule processus RH, en collaboration avec le Centre d'Éducation et de Formation en Alternance de Verviers, a mis sur pied et mené l'animation sur les stéréotypes liés au genre destinée à des élèves dudit Centre qui s'est déroulée fin mars 2016.

4.2.8.3. AXE ÂGE

Cet axe a, cette année encore, été plus particulièrement porté par le Service de gestion pécuniaire du personnel retraité. Dans la continuité de la démarche préalablement entamée, 4 nouvelles séances ont été organisées, en 2016, à l'attention des futurs pensionnés provinciaux. Ces dernières, auxquelles ont participé plus de **136** agents, ont eu lieu au cours du mois de mai dernier au sein de la Haute Ecole de la Province de Liège.

4.2.9. MISE EN ŒUVRE D'UN POINTAGE INFORMATISÉ

La Direction des Ressources Humaines (DRH) a apporté sa contribution dès l'entame du projet de pointage informatisé. D'une part, la Cellule cadres-statut-projets a analysé tous les éléments statutaires et légaux portant sur la gestion du temps de travail en vue de construire l'application dans *Mon Intranet* et les développements ULIS. D'autre part, la contribution de la Cellule Processus RH quant à elle consiste en un rôle de coordinateur et de facilitateur dans la mise en place de ce système. En 2016, l'implantation du projet s'est poursuivie dans un premier temps par la mise en place du système informatisé au Domaine provincial de Wégimont et dans un second temps à l'Internat polyvalent de Seraing, sur un site de la Haute Ecole de la Province de Liège (site Montesquieu) et au Service Itinérant de Promotion de la Santé à Grâce-Hollogne. **1.357** agents sont soumis à la gestion informatisée du temps au 31 décembre 2016.

4.2.10. DÉVELOPPEMENT D'UN ESPRIT D'ENTREPRISE PROPRE AU SERVICE PUBLIC

Accès au sport et à la culture pour tous

Il ressort du **bilan de la saison 2015-2016** que la plupart des spectacles proposés aux agents et retraités provinciaux à prix réduit ont rencontré un vif succès. Dès lors, le Collège provincial, en séance du 18 août 2016, a marqué son accord sur une collaboration pour la **saison 2016-2017** avec l'Opéra Royal de Wallonie (ORW), avec le Théâtre de Liège (TDL), avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL) et avec le Forum de Liège (FDL).

En séance du 24 mars 2016, le Collège provincial a marqué son accord sur les propositions de la Direction des Ressources Humaines concernant la participation d'une équipe provinciale à la **Huy Night Run du 3 juin 2016**, les agents provinciaux ayant le choix entre l'épreuve de 4,250 kms ou celle de 10,050 kms.

Doyen d'honneur et Lauréat du Travail

Depuis le 27 avril 2016, le responsable de la Cellule processus RH participe à un groupe de travail relatif à la modernisation de la procédure d'attribution des titres de Doyen d'honneur et de Lauréat du Travail pour le personnel provincial et communal par l'Institut Royal des Elites du Travail. Celui-ci a pour mission de stimuler la formation et le perfectionnement professionnel et de promouvoir la reconnaissance des talents et efforts individuels par l'attribution de distinctions honorifiques.

5. LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information (ci-après DSI) regroupe les équipes informatiques (cf. point 5.1), le Centre d'impression (cf. point 5.5), la Blanchisserie (cf. point 5.6) et le service des Archives (cf. 5.7).

5.1. PRÉSENTATION DU SERVICE – HISTORIQUE

La **mission** commune aux équipes informatiques est de fournir les outils informatiques et le support y associé, contribuant à l'atteinte de leurs objectifs, de manière efficiente, par les autres services provinciaux. Dans cette synthèse, nous souhaitons mettre le focus sur quelques points précis : l'accueil utilisateurs, la migration vers Windows 10, nos actions supracommunales et les réalisations 2016 de l'équipe web.

5.2. ACCUEIL UTILISATEURS

L'accessibilité est l'une des valeurs de la Province de Liège. C'est aussi l'un des mots clefs de la Déclaration de Politique Générale actuelle, qui constate également que l'amélioration continue des services de support produit des effets favorables au fonctionnement et au soutien de l'ensemble des secteurs d'activité de la Province. Dans cette optique, la **disponibilité** des services pour nos utilisateurs faisant face à des difficultés est l'un des objectifs de la Direction des Systèmes d'Information. Un **guichet unique** a donc été mis en place (numéro de téléphone + boîte *mail*).

En 2016, la DSI a consolidé la mise en place de ce guichet unique par la mise en place d'un accueil utilisateur unique. Cette équipe de 3 personnes prend en charge l'ensemble des demandes ou problèmes informatique des agents provinciaux. Il s'agit aussi bien d'une prise en charge physique dans nos bureaux du bâtiment OPERA (pour de la mise à disposition de matériel par exemple) que par téléphone ou *mail*. Les appels reçus au numéro unique 04/237.25.10 et les mails réceptionnés sur notre boîte *mail* générique informatique.helpdesk@provincedeliege.be ont donné lieu à environ 5.550 interventions de maintenance qui ont généré **plus de 10.000 tâches pour les équipes techniques**.

Afin de réduire la masse de travail de l'équipe technique et de faciliter la mise à disposition temporaire de matériel, un service de prêt à destination des agents provinciaux a été mis en place au départ de notre service "Accueil utilisateurs". Un "pool" de 10 ordinateurs portables, 3 projecteurs et 3 écrans de projection a ainsi été constitué afin de permettre d'un part plus de mobilité dans l'organisation de réunion et d'autre part, de répondre plus rapidement aux sollicitations de matériel lors d'événements organisés par la Province de Liège (visites de délégations à l'étranger, organisation de colloques, séminaires...). Depuis le 20 janvier 2016, nous avons procédé à plus de 110 prêts de matériel.

Le service "Accueil utilisateurs" a également activement participé à la migration d'une grande partie de notre parc informatique vers le système d'exploitation Windows 10 (*cf. infra*) en prenant contact avec chaque agent susceptible d'obtenir cette mise à jour afin de récolter diverses informations et apporter du conseil quant à la sauvegarde des données.

5.3. MIGRATION VERS WINDOWS 10

Le rôle de l'équipe "Maintenance et Assistance" est axé sur le service et support à fournir aux agents provinciaux afin qu'ils puissent profiter pleinement de l'outil informatique dans le cadre de leurs missions. Cette équipe de 9 agents, prend en charge les interventions techniques à distance ou sur le terrain. Elle assure elle-même ses déplacements grâce à la camionnette de la DSI et au petit véhicule de la DGT. Au-delà de l'aspect matériel, **le parc logiciel est également mis à jour en permanence** en fonction des nouvelles versions produites par les éditeurs. Ces mises à niveau nécessitent un apprentissage permanent des nouveaux produits disponibles sur le marché ainsi que l'utilisation de technologies adaptées pour leur application rapide et contrôlée. On peut notamment citer l'arrivée de Windows 10, Office 2013... ou de nouvelles versions des applications métiers telles qu'Adobe Creative Cloud, Archicad...

En ce qui concerne **Windows 10** en particulier, n'oublions pas le gros travail réalisé en équipe pour le passage (remplacement) et la migration (adaptation) de pas moins de 800 ordinateurs en 4 mois (mises à jour, remplacements, configurations, paramétrage et réinstallations des logiciels, sans oublier les données). Nous avons profité de la période de gratuité de la migration vers Windows 10 (laquelle se terminait le 29 juillet 2016), pour mener à bien la migration des 500 premiers postes de travail, ce qui a permis une économie d'environ 100.000 € !

5.4. SUPRACOMMUNALITÉ

5.4.1. MIGRATION ALEPH

5.4.1.1. UN PROJET AU SERVICE DES COMMUNES ET AUTRES PARTENAIRES

Pour rappel, au travers de ce projet, la Province de Liège répond aux besoins de ses bibliothèques et centres de documentation, et met à disposition des bibliothèques des communes partenaires qui le souhaitent un service intégré (répondant à des besoins métiers et aux besoins informatiques y associés) qui profite à leur population. La Déclaration de Politique Générale 2012-2018 entend d'ailleurs bien intensifier le rayonnement de ce réseau ALEPH, réel enjeu de supracommunalité dans le domaine de la Culture.

Ce projet est suivi conjointement par la cellule OSEMA (bibliothèque des Chiroux) pour les aspects logiciels et métier liés au Système intégré de gestion de bibliothèque, et la DSI, pour les aspects plus techniques liés à l'hébergement ou à l'accès à la solution par les partenaires, de même que les aspects contractuels.

5.4.1.2. MIGRATION ALEPH V20 -> V23

Les évolutions technologiques nécessitent, pour assurer la continuité du service (survie technologique à moyen-long terme), que le progiciel ALEPH soit migré vers sa dernière version disponible, la V23. Cette survie technologique était mise à mal à court terme. En effet, la société Ex-Libris ne garantit pas la compatibilité de la V20 avec le système d'exploitation Windows 8 déjà présent à la Province et parmi les partenaires utilisateurs d'ALEPH. Si la Province maîtrise sa politique de *releases* de Windows, elle ne peut cependant imposer à ses partenaires de brider leur parc informatique. De même, la V20 tourne sur une version d'Oracle (10.2) qui n'est déjà plus supporté par Oracle. L'autre raison d'entamer cette migration vers la version la plus récente du produit était d'offrir quelques possibilités fonctionnelles supplémentaires "à la marge".

Le Collège provincial a donc marqué son accord sur cette migration début 2016. Par conséquent, la migration s'est déroulée sur une période limitée de quelques jours, du 11 au 20 octobre, au sein des différentes bibliothèques qui étaient dès lors fermées.

5.4.1.3. BILAN

Les objectifs du projet ont été atteints : la solution ALEPH a été migrée de la version V20 vers la V23 sans encombre, avec minimisation des impacts "métier" en phase transitoire de migration, sans création d'incidents post-migratoires (non dégradation du niveau actuel) et sans régression des fonctionnalités et niveaux de service actuels. En outre, le planning a été respecté.

Les travaux préparatoires ont également été l'occasion de mettre à jour la documentation de la solution, et de mieux définir les procédures de travail et de communication entre les acteurs pour l'avenir.

5.4.2. WWW.MAPROVINCEDELIEGE.BE

Le web repose sur l'appropriation par l'internaute d'un espace d'échanges et de convivialité. Le citoyen, l'entreprise, l'association ou la commune qui accède au site de la Province de Liège doit pouvoir y trouver des informations à caractère général, mais également des informations qui le/la concernent personnellement (suivi de ses demandes). Notre site web intègre un espace sécurisé dans lequel les usagers peuvent progressivement suivre leurs échanges avec la Province, trouver des informations et suivre les dossiers qui les concernent. Mis en ligne en 2014, cet espace sécurisé **ma.provincedeliege.be**, accessible avec des coordonnées d'accès uniques, permet aujourd'hui l'accès aux services suivants :

- L'Ecole Provinciale d'Administration, pour consultation et recherche au sein des catalogues, et inscription de leurs agents par les responsables du personnel des pouvoirs locaux (y compris responsables provinciaux).
- Le sel de déneigement, avec un accès pour les communes afin de commander et gérer leur stock de sel et une gestion globale des stocks par le STP. En 2016, 9 communes et 6 services de la Province du Luxembourg ont rejoint les utilisateurs du module sel de déneigement.
- L'espace clubs sportifs dans lequel les clubs peuvent gérer leurs informations et ainsi alimenter la cartographie des sports en province de Liège présente sur la partie publique du site (<http://www.provincedeliege.be/fr/cartosport>).
- L'espace "ambassadeurs", qui met à disposition de plus de 400 représentants du territoire de la Province de Liège un accès aux documents et vidéos les concernant. Ces ambassadeurs (personnalités publiques ou autres) ont notamment pour mission de présenter les atouts de la Province au-delà de ses frontières. Nous mettons donc à leur disposition, en ligne, une valise diplomatique composée actuellement de 17 fiches et 16 sous-fiches reprenant des thèmes tels que l'enseignement, la culture, l'histoire, etc.
- L'espace "marchés publics" permet aux communes ayant adhéré à nos centrales de marché de parcourir les marchés initiés à ce jour par la Province, dont ceux de la DSI (*cf. infra*).
- L'espace "supracommunalité et soutien à ma commune" dans lequel les pouvoirs locaux peuvent consulter les actions proposées par la Province pour les communes et très prochainement retrouver le répertoire des élus en province de Liège.

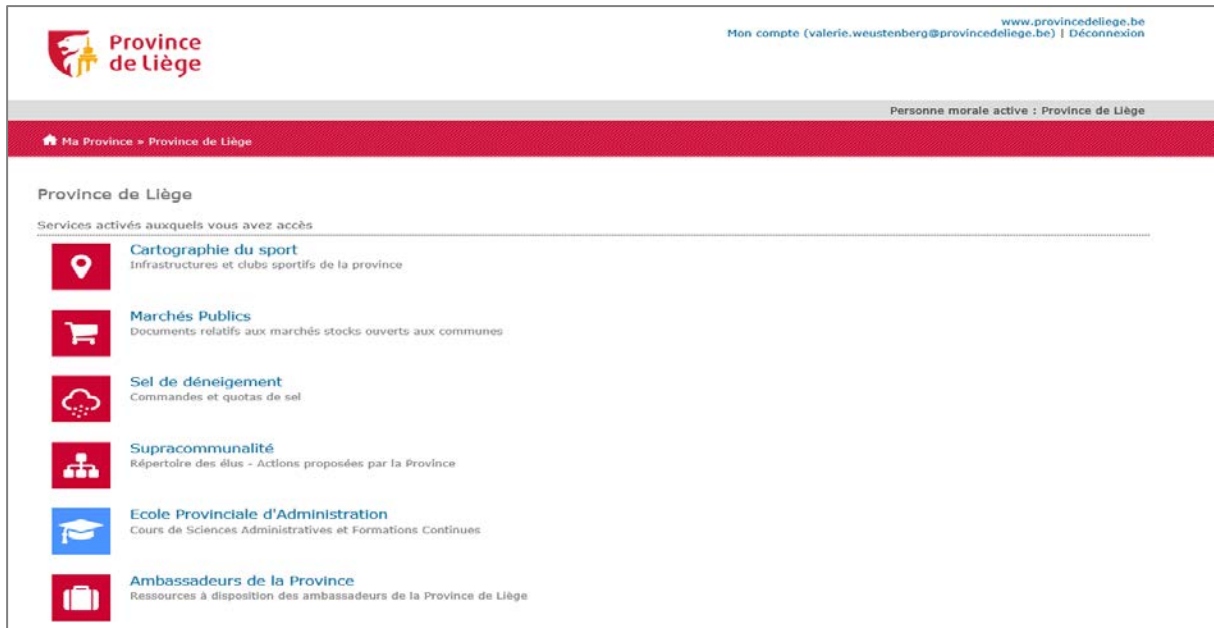


Figure 1 – Mes services en ligne sur maprovincedeliege.be

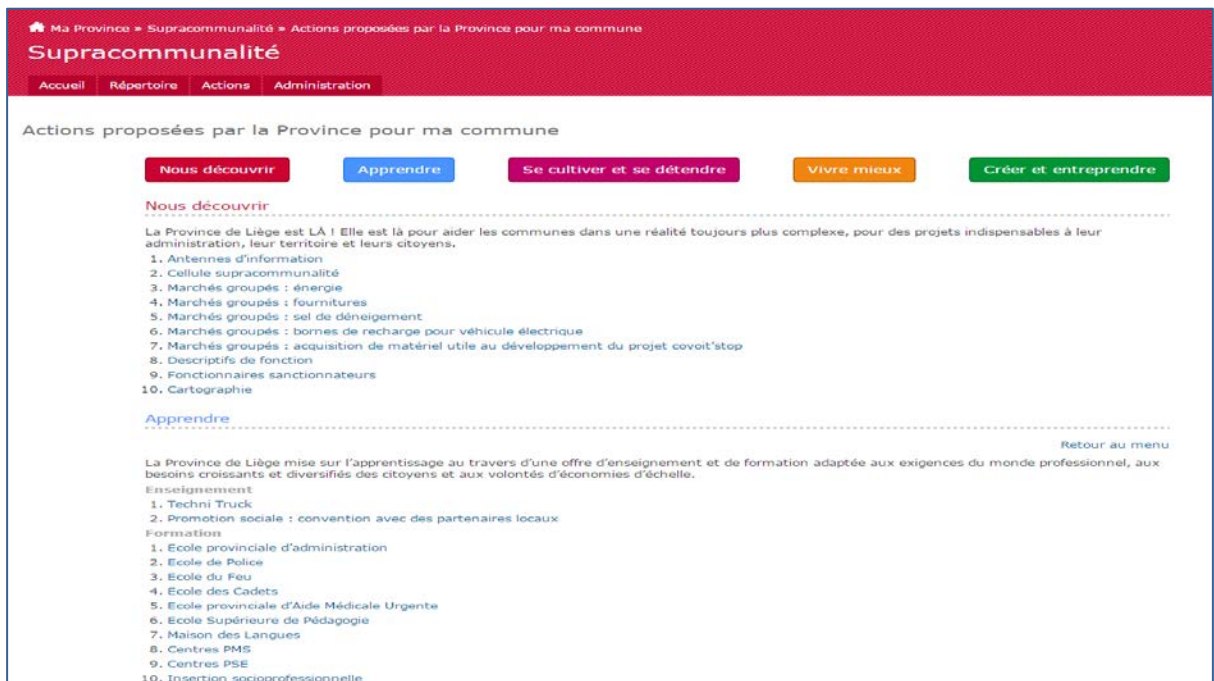


Figure 2 - Espace réservé : Supracommunalité

5.4.3. NOS MARCHÉS EN LIGNE !

Afin de développer des solutions pour son 5^{ème} axe prioritaire (soutien aux communes et supracommunalité), la Province de Liège organise notamment des marchés accessibles aux communes qui le souhaitent afin de bénéficier de conditions avantageuses.

Dans ce contexte, la Direction des Systèmes d'information souhaite mettre en place un catalogue de services informatiques à disposition des pouvoirs locaux qui le souhaitent avec pour objectif de couvrir au maximum ses besoins et/ou les besoins communs de ses partenaires pour réaliser leurs missions. Les marchés publics menés par la DSI et ouverts

à nos partenaires locaux figurent évidemment parmi les informations mises à disposition des adhérents dans www.maprovincedeliege.be.

On y trouve donc les documents relatifs à notre marché de licences Microsoft (2015), ceux relatifs à notre marché relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des sanctions administratives (2016), et bien entendu toutes les informations relatives aux deux importants marchés attribués par le Collège provincial en 2016 : le marché relatif aux services et fournitures de téléphonie fixe, et celui relatif aux services de connectivité réseau et services complémentaires.

Le marché relatif à la **connectivité réseau** est utile pour les besoins de la Province de Liège mais également pour les partenaires locaux (ex. réseau fibre optique). Cette connectivité est essentielle pour pouvoir délivrer des services informatiques de qualité et notamment pour permettre à la Province de Liège d'offrir un catalogue de services informatiques concret et pertinent pour ses partenaires. On peut par exemple mentionner l'utilité de pouvoir connecter nos partenaires sur le réseau bibliothécaire ALEPH, l'accès à la future application de sanctions administratives... mais également l'accès à un ensemble de **services complémentaires** qui pourront être délivrés au travers de cette connectivité (service d'accès à Internet, gestion de nom de domaine, services de sécurité, services de sauvegarde...).

Ce marché 'connectivité' sera également d'une grande importance dans le cadre du marché de **téléphonie** qui, pour rappel, a pour objectif de mettre à disposition de nos partenaires une plateforme de téléphonie consolidée et centralisée. L'objectif est de faire évoluer notre téléphonie avec notamment l'intégration des **communications unifiées**, c'est-à-dire l'ensemble de nouveaux services destinés aux professionnels en entreprise permettant d'intégrer ("unifier") :

- Les moyens de communications interpersonnels en temps réel, comme la téléphonie fixe et mobile, la visiophonie, les ponts de conférence audio / vidéo...
- Les outils de travail collaboratif (comme la messagerie instantanée, la présence, les systèmes de conférences par le web, de partage et de gestion de documents...).
- L'environnement informatique, notamment les outils de bureautique, comme le client de messagerie électronique, l'agenda, le traitement de texte ou le logiciel de visionnage de présentations.

Mais ce marché, dont l'implémentation débutera en 2017, sera également ouvert aux communes qui souhaitent y adhérer (nous avons déjà eu beaucoup de contacts en ce sens). La plateforme de téléphonie doit dès lors être accessible au travers d'une connectivité sécurisée telle que proposée dans le 1^{er} marché, qui est donc crucial pour assurer le succès de cette plateforme, et démontre la vision intégrée de la Province en la matière.

5.4.4. QUELQUES RÉALISATIONS 2016 DE L'ÉQUIPE WEB

■ DEBOUT CITOYEN !

Le 10 septembre 2016 a eu lieu la journée «Debout citoyen !» qui mettait à l'honneur la citoyenneté. Nous avons réalisé un site web adapté aux mobiles et tablettes permettant de signer l'engagement citoyen via un formulaire en ligne et de présenter les diverses activités prévues lors de cette journée.



Figure 3 - Site web Debout Citoyen ! :
vue sur ordinateur de bureau ou tablette à haute résolution

■ HUMANITIES 2017

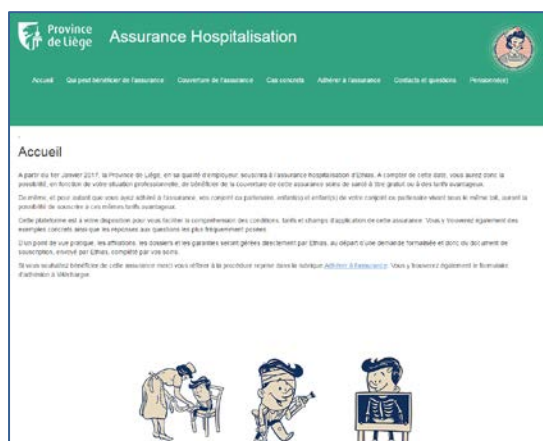
En 2017, Liège accueillera la Conférence mondiale des Humanités. La Province de Liège prend part à ce grand projet et est en charge de la logistique et de l'aspect évènementiel.

Dans le cadre de la préparation de cette Conférence mondiale, la Province a développé un site web avec une identité graphique propre. Ce site est régulièrement mis à jour tant au niveau du contenu (par le service Relations presse & Information multimédia) qu'au niveau des développements comme la création d'une newsletter et prochainement un module d'inscription. Le site a bien entendu été pensé "*responsive web design*", il est compatible sur tous les terminaux (pc, tablette, gsm).



Figure 4 - Site web *Humanities 2017*: vue sur ordinateur de bureau ou tablette à haute résolution

■ ASSURANCE HOSPITALISATION



Depuis janvier 2017, la Province de Liège offre à ses collaborateurs l'opportunité de souscrire à une assurance hospitalisation à charge de l'employeur. Afin de rendre accessibles toutes les informations utiles, nous avons développé un espace sécurisé accessible aussi bien en interne qu'en externe. Chaque collaborateur a reçu par courrier le login et le mot de passe unique afin d'accéder à toutes ces données.

Figure 5 - Intranet : Assurance hospitalisation

5.4.5. STATISTIQUES

En 2016, 887.772 utilisateurs ont exécuté au moins une session sur notre site, ce nombre correspond aux visiteurs uniques. Au total, le site web provincial a comptabilisé 1.626.016 sessions/visites (ce qui correspond à une période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site web), cela équivaut à une **augmentation de +/- 4% par rapport à 2015 et de +/- 9% par rapport à 2014.**

5.5. LE CENTRE D'IMPRESSION

5.5.1. PRÉSENTATION DU SERVICE – HISTORIQUE

Principes poursuivis

Pour rappel, l'analyse de la situation de l'impression et de la copie à grande échelle dans les différents services et secteurs de la Province de Liège a fait l'objet d'un rapport global dont l'étude a débuté courant 2011. Ce projet s'est inscrit dans le portefeuille de projets **ENVOL** : il s'agissait du projet 5.4. - *Optimiser le fonctionnement de l'impression provinciale* – activé par le Comité de pilotage ENVOL n°9 du 9 septembre 2011.

Les principes poursuivis étaient de centraliser et réorganiser une production dispersée sur le plan géographique, puisque différents centres de production étaient actifs au sein de l'Institution, afin d'obtenir une gestion plus efficace de la production d'imprimés.

Le projet de rationalisation a trouvé son aboutissement en juin 2015 par le regroupement et le déménagement de l'imprimerie du complexe provincial des Hauts-Sarts ainsi que de l'ensemble des petites infrastructures existantes mais dispersées à travers l'institution, vers leurs nouveaux quartiers situés dans les bâtiments de l'Athénée "Guy Lang", Grand Route à 4400 Flémalle.

Aujourd'hui, nous disposons d'un grand centre d'impression au travers duquel passent toutes les demandes d'impressions liées à l'institution provinciale : l'impression couleur, l'impression noir et blanc (N/B) et la copie N/B à grande échelle, sur presse offset ou numérique.

La création de ce nouveau centre d'impression induisait aussi une phase de réinvestissement absolument nécessaire liée d'une part à la vétusté d'une partie du parc matériel existant et d'autre part aux futurs objectifs (nouvelles missions) que ce centre allait devoir assurer. C'est la raison pour laquelle un plan financier d'investissement portant jusqu'en 2019 a été réalisé.

Une nouvelle mission : la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège

Cette création d'un Centre d'Impression centralisé avait aussi pour but de ré-internaliser l'ensemble de la production **des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL)**. Cette ré-internalisation avait comme objectif de diminuer les coûts de production (en effet, la production des syllabus pour la HEPL était réalisée dans le secteur privé par l'intermédiaire d'un marché public) tout en se conformant au décret du 19 juillet 2010, relatif à la gratuité et à la démocratisation de l'enseignement supérieur de la Communauté française. Ce décret prévoit notamment que chaque Haute Ecole est tenue de **mettre à disposition** des étudiants régulièrement inscrits, sur son site intranet, l'ensemble de tous les supports de cours obligatoires pour l'étudiant. Le décret prévoit également que, si l'étudiant boursier en fait la demande, la Haute Ecole est tenue d'**imprimer** et de lui fournir, à titre gratuit, les supports de cours obligatoires.

Enfin, moyennant accord du Collège provincial, le centre d'impression doit aussi assurer l'impression de travaux destinés à des tiers (ex.: ASBL et Para-provinciaux).

5.5.2. RAPPORT SUR LA GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

En préambule, il est nécessaire de savoir que l'ensemble des tâches de suivi d'une demande d'impression se réalise dans un workflow informatisé par l'intermédiaire de l'application MULTIPRESS de la société DATALINE.

Le centre d'impression ne réalise pas la composition des documents. Cette phase est prise en charge par les graphistes répartis dans les différents secteurs de la Province qui nous fournissent donc la matière première nécessaire à une impression (à savoir un fichier PDF). Préalablement des contacts ont été pris afin de réaliser un devis sur base d'une estimation du travail souhaité et de planifier la tâche. Dès réception de ce fichier, ce dernier est contrôlé, au besoin corrigé, imposé et dirigé vers le matériel adéquat (offset ou numérique).

5.5.3. NOMBRE DE PAGES IMPRIMÉES POUR 2016

		Nombre de pages en 2016	Pourcentage de production
Production INTERNE à l'institution	Interne autre que syllabus	52.474.432	64,16%
	Syllabus HEPL	8.500.000	10,39%
Production EXTERNE à l'institution	ASBL, autres...	20.812.100	25,45%
	TOTAL	81.786.532	

5.6. BLANCHISSERIE PROVINCIALE

5.6.1. PRÉSENTATION DU SERVICE – HISTORIQUE

Pour rappel, l'analyse de la situation de la blanchisserie dans les différents services et secteurs de la Province de Liège a fait l'objet d'un rapport global dont l'étude a débuté courant 2013. Ce projet visait à analyser la pertinence ou non de conserver une blanchisserie au sein de l'Institution Provinciale. Une analyse exhaustive de la situation a donc été réalisée tout en essayant de dégager des opportunités pour le futur. Dans cette analyse, il ressortait que la suppression pure et dure de la blanchisserie serait une erreur. En effet, les différents types de linge traités journalièrement ne peuvent faire l'objet d'un simple transfert vers une ou plusieurs sociétés privées (par exemple par l'intermédiaire de l'attribution d'un marché public). Les blanchisseries privées étant spécialisées dans le traitement de certains types de linges relevant de leur créneau et pour lequel elles se sont spécialisées. Cette analyse montrait que pour traiter l'ensemble de notre linge avec toutes ses spécificités, il serait nécessaire de faire appel à pas moins de 3 sociétés privées différentes et de devoir tout de même conserver une blanchisserie réduite afin de continuer à nettoyer le linge spécifique n'étant pas traitable dans ces 3 sociétés. Au rayon des opportunités ont notamment été évoquées la piste de l'aide supracommunale, ainsi que la création d'un magasin central.

Une étude menée en profondeur a conduit à trois hypothèses :

- hypothèse 1 – Le maintien de l'activité à vocation interne uniquement
- hypothèse 2 – Le maintien de l'activité à vocation interne et externe
- hypothèse 3 – Prestations de la blanchisserie au profit des zones de secours
-

Le Collège a chargé le service d'étudier plus en profondeur les hypothèses 1, 2 et/ou 3, et le département « infrastructures » d'étudier les travaux nécessaires à apporter au bâtiment. Ces analyses sont en cours, mais il faut savoir qu'actuellement, la blanchisserie traite déjà l'ensemble des tenues feu de l'Institut de Formation (situé à Amay).

5.6.2. NOMBRE DE "KG" TRAITÉS EN 2016

	Nombre de Kg en 2016	Pourcentage de production
Production INTERNE à l'institution	76.900	90,13%
Production EXTERNE à l'institution	5.916	6,93%
Production pompiers, vêtements feu	2.505	2 94%
Total de la production	85.321	

Cette répartition pourrait être revue fortement à la hausse dès 2017 pour les vêtements feu (évolution attendue au niveau de l'École du Feu).

5.7. LES ARCHIVES

5.7.1. PRÉSENTATION DU SERVICE - HISTORIQUE

Les archives sont l'**ensemble des documents** quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, **produits ou reçus** par toute personne physique ou morale, et par tout organisme public ou privé, **dans l'exercice de leur activité**. Il s'agit donc de l'information enregistrée sur un support. Trois types d'archives sont à distinguer, selon leur cycle de vie :

- les archives courantes : documents produits et utilisés quotidiennement;
- les archives intermédiaires : documents qui ne servent que sporadiquement à l'administration;
- les archives définitives : documents qui ne sont plus utilisés à des fins administratives, légales ou financières.

La gestion des informations/documents est une responsabilité partagée : les services décentralisés reçoivent et créent des documents, le service des archives les aide à les gérer.

Légalement, les archives dépendent de la directrice générale provinciale et du Collège provincial. Le Collège provincial est quant à lui « responsable des archives de l'administration provinciale ». Structurellement, le Service des archives fait partie de la direction des systèmes d'information depuis 2009, elle-même intégrée à la DGT. Installé à Ans depuis 2001, le service conserve les archives que l'on peut séparer en 2 fonds :

- celui du Gouvernement provincial, regroupant l'ensemble des archives produites par le Gouvernement provincial ;
- celui des services et établissements provinciaux.

Le service doit également assurer la conservation des publications provinciales officielles, à savoir :

- le Mémorial administratif/Bulletin provincial ;
- les procès-verbaux du Conseil provincial ;
- les procès-verbaux du Collège provincial (Députation permanente) ;
- l'exposé de la situation administrative de la Province de Liège ;
- les rapports d'activités ;
- les discours d'ouverture (prononcés auparavant par le Gouverneur à l'ouverture des sessions du Conseil) ;
- les résultats des élections provinciales.

Enfin, le service des archives doit veiller à la publication du bulletin provincial. En 2016, 13 Bulletins provinciaux ont été publiés, sur papier et mis en ligne sur le site internet de la Province.

5.7.2. RAPPORT SUR LA GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

- A. Création un guide « Pourquoi et comment archiver ? ».
- B. Participation aux projets de gestion documentaire/d'information numérique développés par les services provinciaux.
- C. Mise en place et/ou systématiser la procédure pour les versements.
- D. Maximisation de l'espace de rangement.
- E. Consultation des archives de l'Etat concernant les durées de conservation.
- F. Garantie de la destruction des archives selon les règles prévues légalement.
- G. Répondre aux demandes de recherche.
- H. Faire un état des lieux des collections, les classer et réorganiser le rangement.

5.8. SERVICE DE TRADUCTION

5.8.1. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service traduction de la Direction Générale Transversale est basé à Eupen, dans le bâtiment de l'antenne d'informations au centre-ville.

Le service assure la traduction vers l'allemand de documents provenant des différents services de la Province à destination des citoyens, des communes et des institutions de la partie germanophone de la Province de Liège, en vue du respect de la législation sur l'usage des langues en Belgique.

Il s'agit de traductions diverses et variées : des courriers, des avis techniques, des conventions de partenariat, des règlements, des accords, des décisions, des arrêtés, des brochures, des invitations, le trimestriel Notre Province ...

Il s'agit notamment de courriers, mais également d'extraits du registre des actes des communes, des avis techniques etc. Le service assure également la traduction d'articles de la presse germanophone vers le français pour la revue de presse de la Province.

Le service comprend également une cellule traduction dédiée spécifiquement à l'école du feu. Il s'agit de traductions concernant notamment des syllabus et des supports de cours comme des Power Points et des fiches pédagogiques pour les formations des sapeurs-pompiers et des cadets pompiers. Dans le cadre de la réforme des services d'incendie, les cours existants sont adaptés et il y a toute une série de nouveaux cours qui sont développés par le ministère de l'intérieur et le KCCE (Centre fédéral de connaissances pour la Sécurité civile).

5.8.2. RAPPORT SUR LA GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

Pour l'année 2016, le service traduction de la DGT a reçu **852 demandes** provenant de divers services, représentant une masse de pages traduites de 2.765 pour le service DGT et de 4.381 pages pour la cellule de l'école du feu.

Quelques projets importants du service traduction de la DGT en 2016 :

- Répertoire des Elus et farde de la cellule Supracommunalité
- Expositions Phenix 21 et Désiré Deleuze (Blegny-Mine)
- Accord de coopération entre la Communauté germanophone, la Province de Liège et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones



Province
de Liège

Rapport d'activités

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

PARTIE 1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1. HISTORIQUE ET FONDEMENTS LÉGAUX

1.1. Création des sanctions administratives communales

La loi du 13 mai 1999 a donné aux communes la capacité d'infliger des sanctions administratives visant à réprimer tout acte portant **atteinte à l'ordre public** ou constitutif d'un **dérangement public** (article 119bis de la Nouvelle loi communale).

La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) a opéré une réforme profonde des sanctions administratives communales (SAC). **Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014**. Sa mise en œuvre a nécessité de nombreuses adaptations pour les communes qui ont dû notamment effectuer une série de choix et, en fonction de ceux-ci, un ajustement des règlements généraux de police.

Actuellement, toutes les communes partenaires ne se sont pas encore positionnées sur ces choix qui définiront en partie le cadre des procédures applicables.

1.2. Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives, analogue à celui du 119bis mis en place précédemment, pour les infractions environnementales qu'elle a réparties en 4 catégories, classées en fonction de leur degré de gravité.

1.3. Mise en place d'un régime de sanctions administratives pour les infractions de voirie

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et les transforme dès lors en infractions mixtes (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Soucieux du bien-être de ses habitants et désireux de répondre à une volonté de combattre le phénomène des incivilités, le Conseil provincial de Liège a décidé de mettre à la disposition des communes qui en font la demande un agent provincial afin d'exercer la mission de fonctionnaire sanctionnateur pour le compte de ces communes.

Le recours à un fonctionnaire sanctionnateur provincial offre les avantages suivants :

- le Fonctionnaire sanctionnateur provincial (ci-après FSP) est extérieur à la commune, ce qui garanti son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;

- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune.
- A la clôture de l'année 2016, **60 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. Trois quarts d'entre elles ont accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.
- Cette compétence dote la Province de Liège d'une image **moderne et dynamique**, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de mal à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

3. LE SYSTÈME DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

En Wallonie, les SAC sont régies par trois législations :

- la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- la Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces *trois textes*, *cinq régimes* de sanctions administratives sont applicables au niveau communal (un régime par type d'infraction).

Les sanctions administratives communales en Wallonie		
I Loi relative aux sanctions administratives communales	II Code de l'Environnement	III Décret relatif à la voirie communale
1 Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

Les différents types d'infractions

- (1) **Les infractions administratives (Loi SAC)** : sont uniquement visées dans un règlement communal. Ex. : divagation de chiens, non entretien de terrain, etc.

Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

- (2) **Les infractions mixtes (Loi SAC)** : sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives.

Elles sont divisées en 2 sous-catégories :

- **Les infractions mixtes lourdes** : coups et blessures volontaire, destruction de véhicule et injures publiques.
- **Les infractions mixtes légères** : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilière ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

- (3) **Les infractions à l'arrêt et au stationnement (Loi SAC)** : sont à la fois visées par le Code de la Route et par la réglementation communale.

La procédure à suivre dépend, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

- (4) **Les infractions environnementales (Code de l'Environnement)** : sont à la fois visées par des législations supérieures et par le règlement communal. Ex. : dépôts illicites, incinérations de déchets ménagers, défaut de raccordement à l'égout, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

- (5) **Les infractions de voirie (Décret relatif à la voirie communale)** : sont visées dans ledit décret et, le cas échéant (non obligatoire), dans les réglementations communales. Ex. : affichage illicite, utilisation privative de la voie publique, dégradations de voirie, exécution de travaux sans autorisation de l'autorité communale, etc.

Ces infractions sont portées à la connaissance du Parquet et du FS. Ce dernier ne traitera les dossiers transmis qu'en l'absence de traitement par le Parquet dans le délai imparti.

3.1. Types de sanctions administratives

Les **infractions purement administratives** et les **infractions mixtes** peuvent, aux termes de la loi SAC, donner lieu à 4 types de sanctions administratives :

- ***L'amende administrative*** (maximum 350€, 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans) ;
- ***La suspension administrative*** d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- ***Le retrait administratif*** d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
- ***La fermeture administrative*** d'un établissement à titre temporaire ou définitif.

Seule l'amende administrative peut être infligée par le FS ; les 3 autres sanctions sont réservées au Collège communal (ou au Bourgmestre dans l'urgence).

Outre ces sanctions, il existe des **mesures alternatives** à l'amende administrative :

- **La médiation locale** définie comme une mesure permettant au contrevenant, grâce à l'intervention d'un médiateur, de réparer ou d'indemniser le dommage causé ou d'apaiser le conflit.
- **La prestation citoyenne** définie comme étant une prestation d'intérêt général effectuée par le contrevenant au profit de la collectivité.

La sanction administrative des **infractions environnementales** consiste en une amende. Une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

Les minima et maxima de l'amende, tels que prévus par le législateur wallon, dépendent de la catégorie dans laquelle ce dernier a placé le comportement incriminé. Cette classification a été opérée en fonction de la gravité des faits. Ainsi, sans entrer dans les détails, et pour les seules amendes administratives « communales » :

- les infractions de 1^{ère} catégorie ne peuvent faire l'objet que de sanctions pénales ;
- les infractions de 2^{ème} catégorie, dont font partie les abandons de déchets, sont punissables d'une amende administrative de 50 à 100.000€ ;
- les infractions de 3^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 50 à 10.000€ ;
- les infractions de 4^{ème} catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 1 à 1.000€.

Enfin, les **infractions de voirie** sont séparées en deux groupes :

- les infractions du 1^{er} groupe sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ;
- les infractions du 2^{ème} groupe sont punissables d'une amende administrative de 50 à 1.000€.

3.2. La procédure de sanction

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.).

Le FS est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

- **1^{er} niveau** : Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.
- **2^{ème} niveau** : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

4. AUTRES ACTIVITES DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Sur demande des communes, il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants.

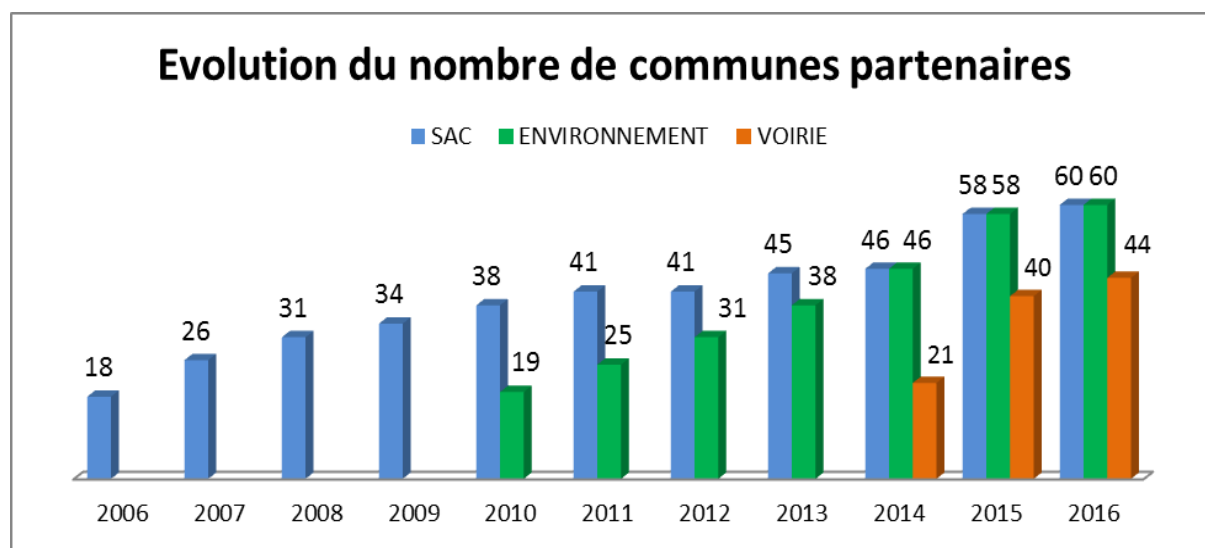
Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

5. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.086.094 habitants¹.

A l'heure actuelle, 60 communes ont fait appel au FSP, soit 2 de plus que l'année précédente (voir le graphique ci-dessous). Ceci concerne, en termes de population, 417.000 personnes. Il convient cependant de noter que 10 des 60 communes partenaires ne seront pleinement actives qu'en 2017. En effet, celles-ci doivent adapter leur RGP.

La proportion de communes qui font appel à un agent provincial (71 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (39 %). Ces chiffres confirment la tendance selon laquelle ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales (seules 12 des 60 communes concernées comptent plus de 10.000 habitants en leur sein et seulement 3 communes ont une densité de population supérieure à 500 habitants par km²). **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**



¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2012 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

PARTIE 2. COORDONNÉES DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Greffe provincial,
Place Saint-Lambert, 18A
B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/232.32.21
04/232.32.29

Fax : 04/232.32.69

greffe.sanctionnateur@provincedeliege.be

Le Service est placé sous l'autorité directe de Madame la Directrice générale provinciale.

A ce jour, il comprend 5 personnes :

- 2 attachés, agents définitifs au cadre à temps plein ;
- 1 attaché, agent temporaire hors cadre à temps plein ;
- 1 employé d'administration, agent définitif au cadre à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif hors cadre à temps plein.

PARTIE 3. RAPPORT SUR LA GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

3.1. Activités du service

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordinations. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tentent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux).

Le Service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

3.2. Actualités

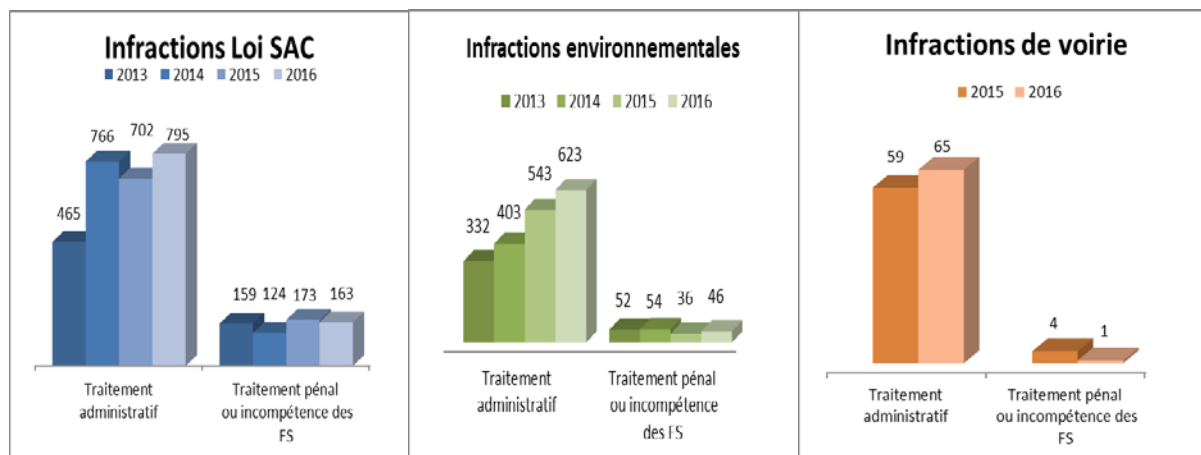
En 2016, le Service SAC a contribué, par la mise à disposition d'un de ses agents, à la formation des nouveaux Fonctionnaires sanctionneurs.

Le Service SAC a également témoigné de sa mission dans les capsules « *Rat des villes, Rats des champs* ».

Le Service SAC a vu son nombre de dossiers exploser par la poursuite des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement (**550 infractions** pour seulement **3 Zones de police** alors que le service SAC travaille avec **11 Zones de police**).

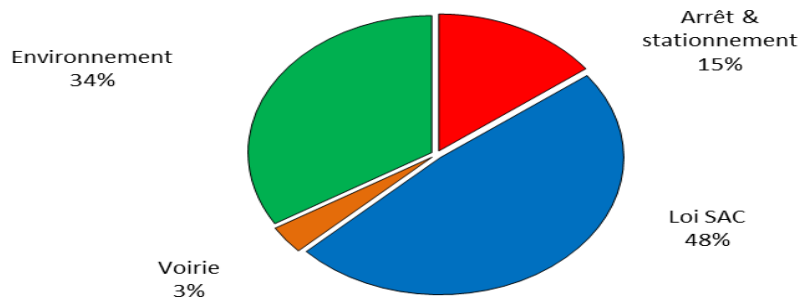
Les Services SAC a également acquis un nouvel outil informatique, plus en accord avec les réalités du terrain, et œuvré dans l'**optique supracommunale**, en organisant le marché en centrale de marché, de façon à permettre aux communes qui disposent de leur(s) propre(s) fonctionnaire(s) sanctionnateur(s) d'y faire appel pour disposer, elles aussi, d'un outil performant pour la gestion de ces dossiers.

3.3. Bilan global des dossiers traités en 2016

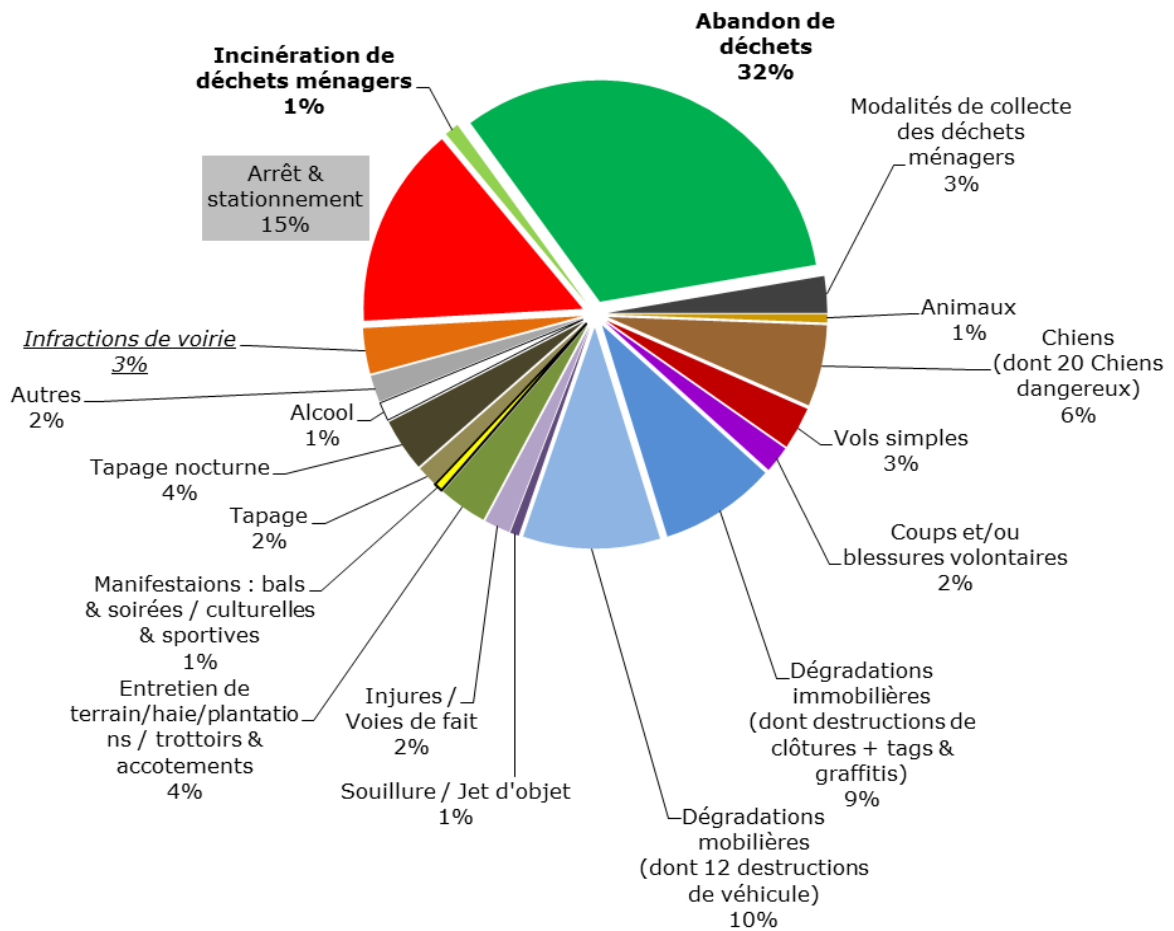


Total des dossiers - Infraction administratives et mixtes :	958
Total des dossiers - Arrêt & Stationnement :	293
Total des dossiers - Infractions Environnementales :	669
Total des dossiers – Infractions de voirie :	66
Total des dossiers clôturés en 2016 :	1986
Total des dossiers en cours au 31/12/2016 :	737
Total des dossiers redirigés :	263
Total Général des dossiers traités par le service SAC en 2016 :	2249

Répartition des dossiers 2016 par matière



GRAPHIQUE GÉNÉRAL DES DOSSIERS 2016 CATÉGORIES D'INFRACTIONS



3.4. Amendes administratives prononcées en 2016

Amendes Loi SAC	31.285,00 €
Amendes arrêt & stationnement	19.525,00 €
Amendes environnement	68.250,00 €
Amendes Voirie	7.100,00 €
Total des amendes infligées en 2016	126.160,00 €

Quelques illustrations d'infractions rencontrées :

À la loi du 24 juin 2013

Divagation de chien



Modalités de collecte des déchets ménagers



Arrêt et stationnement



Au décret environnement

Dépôt illicite



Feu de déchets ménagers



Au décret relatif à la voirie communale

Utilisation privative de la voie publique



Dégradations de la voirie





Province
de Liège

Rapport d'activités

LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT

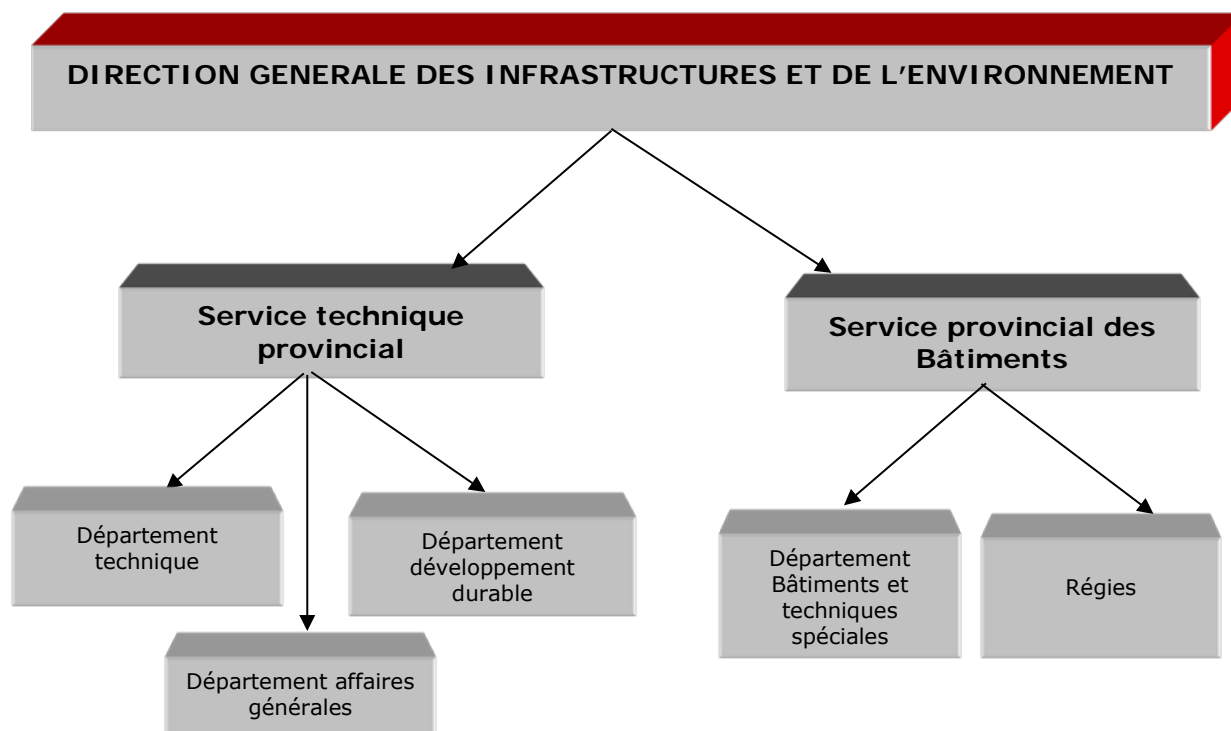
DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
 Boulevard de la Sauvenière, 77
 4000 Liège
Téléphone : 04/237.30.50 – 04/220.71.00.
Téléfax : 04/237.30.60
E-mail : dgstp.secretariat@provincedeliege.be

Depuis 1995 (résolution du Conseil Provincial du 27.04.1995), la Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement chapeaute le Service provincial des Bâtiments, sa Régie et le Service technique provincial.

Au niveau du personnel, les Services techniques provinciaux se sont efforcés, en égard aux missions qui leur incombent, de faire correspondre leur effectif réel au cadre approuvé, dans le but de mettre à la disposition des citoyens et des pouvoirs locaux une structure performante et des services de qualité. Au 31 décembre 2016, l'ensemble des services représente un total de 305 agents effectifs.

En ce qui concerne les moyens budgétaires, le budget global pour 2016 dans le secteur Infrastructures est de l'ordre de 28.000.000 €.



SERVICE TECHNIQUE PROVINCIAL

Adresse: Service technique provincial
Rue Darchis, 33
4000 Liège

Téléphone: 04/230.48.00

Téléfax : 04/230.48.10

E-mail : stp.direction@provincedeliege.be



Conseiller technique de la Province à la disposition de tous les pouvoirs publics sous le contrôle du Collège provincial.

Trois départements :

- Département technique (Infrastructure et paysage - Voirie vicinale) ;
- Département développement durable (Cours d'eau – SAMI - Environnement - Mobilité durable et Coordination sécurité) ;
- Département Affaires générales (Affaires générales – Supracommunalité et soutien aux Communes (logistique-cartographie)).

SERVICE PROVINCIAL DES BÂTIMENTS

Adresses : Service provincial des Bâtiments (SPB)
Rue Fond Saint-Servais, 12
4000 Liège

Bâtiments Régie du Service provincial des

Bâtiments

Rue de Wallonie, 30
4460 Grâce-Hollogne

Téléphones : SPB : 04/220.71.71
Régie : 04/237.94.46

Téléfax : SPB : 04/220.71.70
Régie : 04/237.94.82

E-mail : SPB : secretariat.spb@provincedeliege.be
Régie : secretariat.regie@provincedeliege.be



Auteur de projets pour les travaux de construction et d'entretien du patrimoine provincial et gestion de ce patrimoine. Il assure, par l'intermédiaire de sa Régie, la maintenance et l'entretien de ces bâtiments.



Cinq départements :

- Département Architecture (Bureaux d'études d'architecture) ;
- Département Techniques spéciales ;
- Département Travaux communaux ;
- Département Administration (Cellule Marchés publics – Cellule Inventaire – Contrôle et Comptabilité – Administration – Cellule Patrimoine – Cellule Sécurité) ;
- Département Régie (Grâce-Hollogne et régies locales).

OBJECTIFS

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à mener une réflexion durable et intelligente dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de voiries et cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études réalisées que des actions entreprises, le développement territorial durable

▪ SUPRACOMMUNALITE ET SOUTIEN AUX COMMUNES

- Pour la 6^{ème} année consécutive, l'opération « **Province Communes partenaires pour l'hiver** » Aujourd'hui, le projet compte 80 Villes et Communes adhérentes, dont 71 entités en province de Liège et 9 en province de Luxembourg.



- Par ailleurs, **la centrale de marchés pour l'achat de combustibles de chauffage** sera reconduite dès début 2017. En 2016, les partenaires locaux ont été invités à adhérer à la centrale et à fournir les informations techniques pour le lancement de ce marché pour les années 2017 et 2018 : celui-ci vise la fourniture du gasoil de chauffage et de pellets.
- En ce qui concerne la **centrale de marchés de fourniture de gaz et d'électricité** conclue en 2015 pour la période allant de 2016 à 2018, plusieurs demandes d'adhésions a posteriori ont été reçues par le Service provincial des Bâtiments de la part de nouveaux partenaires locaux, ce qui porte le nombre de partenaires à près de 150, dont 64 communes.

Les conditions de ce marché mènent les pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires à recourir à de l'électricité 100% verte, ce que la Province de Liège a fait fin 2016.

- **Le Service de Cartographie** met quant à lui son savoir-faire au service des Pouvoirs locaux.

Le travail de géoréférencement de **l'atlas des voiries vicinales** est important car il permet de créer un lien entre les documents administratifs et les données cartographiques.

Cet outil, de la plus grande importance pour les attachés et techniciens de la Voirie vicinale et des administrations communales, permettra un traitement accéléré de tous les dossiers attenants à cette voirie. A la fin de l'année 2016, 97 % du travail planifié a été effectué.

Le Service Cartographie a souscrit à la technologie du Groupement d'Informations Géographiques et des applications spécifiques permettant la gestion des cimetières et des sépultures ainsi que la localisation des zones accidentogènes et de vols dans les habitations ont été développées.

- Depuis le 1^{er} juin 2014, l'application de produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics est interdite et cela s'applique à l'ensemble des gestionnaires d'espaces publics, tels que les Provinces, les Villes, les Communes, les CPAS, etc.

Dans le but d'éviter aux collectivités de devoir initier des procédures d'acquisition complexes et de réduire substantiellement les coûts, une **centrale de marchés relative à la fourniture de matériel de désherbage alternatif** a été organisée au profit des Pouvoirs locaux.

Ce marché organisé en 2015 a été relancé en 2016 et devrait être attribué début 2017.

Le cahier spécial des charges a évolué afin d'offrir la possibilité de mettre en œuvre davantage de techniques.

- En date du 15 janvier 2015, le marché en vue d'organiser **une centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques** a été attribué.

Cette centrale d'achats prévue pour une durée de 4 ans permet l'acquisition, l'installation et la gestion de bornes de rechargement à l'ensemble des collectivités publiques (Villes et Communes, hôpitaux, intercommunales, zones de Police, CPAS, etc.).

Dans ce cadre, la Province de Liège octroie un subside de 2.500,00 € par commune pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public. En 2016, les communes d'Ans, Aywaille et Hannut ainsi que les intercommunales Intradel et C.I.L.E. ont passé commande pour 6 bornes sur socles et de 3 bornes murales.

Deux bornes sur socle ont été installées sur le Domaine provincial de Wégimont et sur le site du Château de Jehay.

- Suite à la reconduction **du projet pilote relatif à la mise à disposition, au profit des communes, de deux Indicateurs-Experts provinciaux**, pour une période de trois ans courant jusqu'au 31 octobre 2018, la mission s'est poursuivie au sein de 22 communes.

La subvention octroyée à la Province pour l'ensemble de cette période s'élève à 93.750,00 €.

Suite aux échos favorables, plusieurs Villes et Communes ne faisant pas partie du projet pilote ont montré un intérêt certain envers les démarches des Indicateurs-Experts.

Les Indicateurs-Experts continuent leurs missions au sein des Communes participant au projet pilote. Pour rappel, celles-ci consistent en la communication à

l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) de toutes modifications apportées aux différents biens

A la fin de la période concernée, l'encodage des permis d'urbanisme dans toutes les communes pilotes est à jour. Les premiers résultats des dossiers complets déposés au cadastre dans le cadre du contrôle des incohérences ont été obtenus et sont prometteurs.

- Dans cette même perspective d'aide aux Communes, en matière d'urbanisme également, **le Service des Cours d'eau** est amené à analyser et à fournir un avis sur les permis de bâtir, de lotir et les permis uniques en bordure de ceux-ci. En 2016, il a émis 369 avis.

- Le Département a également poursuivi la continuation et le développement du **Plan provincial de l'Énergie**.

Le Département développement durable a élaboré diverses actions d'information et de sensibilisation dans les matières de l'énergie et de l'environnement au sens large.

Ainsi, c'est l'ensemble des acteurs du territoire qui est visé dans le but de créer et d'entretenir une réelle sensibilité à l'égard des enjeux environnementaux, pour leur prise en compte et la participation de chacun.

- Enfin, pour clore ce chapitre relatif au soutien aux Communes, il convient de mentionner que, en matière de référence et de vitrine des nouvelles technologies dans la gestion énergétique des bâtiments, le département Infrastructures et Environnement poursuit le **Projet BRICKER** qui vise l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'école d'ingénieurs, située Quai Gloesener à Liège, en recourant à des techniques innovantes et qui bénéficie du soutien de la Commission européenne. Un monitoring de l'installation va permettre de mesurer précisément l'impact des travaux pour servir de référence en la matière.

Le coût des travaux d'amélioration (isolation thermique, remplacement de châssis, rénovation de la façade principale) entrepris en 2016 sont d'un montant de 3.300.000,00€, dont 1.063.000,00€ sont subsidiés.

▪ DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

- Un partenariat a été proposé à chacune de ses 84 communes, afin de réaliser une opération unique en Wallonie. La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage, permettant de **développer la pratique du covoiturage**. 57 communes ont répondu favorablement à ce projet.

A l'heure actuelle, les 5 premiers projets ont été réalisés, 2 projets sont en cours d'achèvement, 16 projets sont concrètement à l'étude et 7 sont en prospection, esquisse et discussion avec les communes pour l'évaluation d'un site potentiel.



*Commune de Wanze - Site de Longpré - Parking d'EcoVoiturage
Parking supérieur, panneau d'accueil, plantations et abri voyageurs, point de
raccordement pour une future borne électrique*

La Province prend en charge une partie de l'investissement par le biais de subsides aux Villes et Communes à hauteur de 75 % des coûts du projet avec un maximum de 100.000,00 € T.V.A. comprise par projet.

La Province réaffirme, notamment par ce projet global, sa volonté de s'inscrire dans une démarche volontariste en matière de développement durable.

Le concept d'EcoVoiturage est présenté sur le site internet de la Province de Liège et est associé à un outil de cartographie dynamique.

Ce portail interactif permet de visualiser les parkings d'EcoVoiturage répartis sur le territoire de la province de Liège et de faire la distinction entre les différents états d'avancement : réalisés, en travaux ou en projet.

En un simple clic, les principales caractéristiques des parkings réalisés sont ainsi disponibles.

Toujours dans le cadre de la mobilité pour les déplacements domicile – lieu de travail et/ou études, la Province de Liège incite depuis de nombreuses années son personnel à privilégier les modes de déplacement doux.

- La Province de Liège participe au **développement du projet Covoit'Stop**, système d'autostop organisé qui intervient en complément du covoiturage et des transports en commun.

La Province propose, afin d'aider et de motiver les Communes, une **centrale d'achats** pour l'acquisition du matériel nécessaire.

La Province de Liège a défini les prescriptions techniques liées au matériel, préalables à l'organisation d'un marché à grande échelle d'acquisition de poteaux, panneaux et kits pour Covoit'Stoppeurs au bénéfice des Villes et Communes. Le marché a été attribué début de l'année 2016.

- **Le Plan climat de la Province de Liège** a été initié en 2015 et poursuivi en 2016. Cette action supracommunale permet, notamment, de fédérer un grand nombre d'actions au sein d'un projet territorial structuré.

Ses finalités principales sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Il se définit sur deux axes :

- le premier axe travaille à réduire les consommations énergétiques des infrastructures provinciales, avec, entre autre, l'élaboration d'un cadastre énergétique des infrastructures et la sensibilisation des agents à la problématique climatique ;
 - le second axe incite les communes à réaliser leur propre Plan Climat. La Province, dans son rôle de supracommunalité se propose de leur apporter son expertise, son soutien, ainsi qu'une analyse de la vulnérabilité du territoire et des actions à instaurer prioritairement.
- Durant la période concernée, un dossier relatif à la mise à jour du **Réseau Point Nœuds** existant au sein des communes germanophones a été finalisé.

Cette entreprise permettra de revoir la signalisation existante et de faire le lien avec le réseau mis en place sur le reste du territoire provincial.

Le réseau cyclable a été étudié : la cartographie du réseau a été effectuée sur la partie Nord, Nord-Est de la Province. Les repérages ainsi que, les plans de signalisation ont été réalisés pour la Vallée de l'Ourthe, le Plateau de Sprimont et une partie du Plateau de Herve.

Les travaux pourront débuter au printemps 2017.



Exemple de panneaux qui seront placés pour signaler le réseau points nœuds

- Toujours dans le cadre du développement territorial durable, **les aspects énergétiques** revêtent une importance primordiale.

Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique provincial ;
- établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
- contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
- la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat et permet ainsi de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
- l'amélioration des caractéristiques énergétiques et l'intégration des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques, etc.) ;

- le recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total par près de 400m² de panneaux solaires thermiques et d'une centrale de 80m² de panneaux photovoltaïques implantée sur la toiture du Charlemagne. Les projets actuels recourent aux énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques et de sondes géothermiques (Maison Erasmus à Jemeppe, phases 2 et 3 de la Maison de la Formation, Campus Verviers et La Reid,...) ;
- En 2014, la Province de Liège a répondu à l'appel à projets lancé par le GRE Liège relatif à la rénovation énergétique de bâtiments publics, dans l'objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre et de soutenir l'économie locale. En 2015, le Conseil provincial décidait d'adhérer au projet du GRE et d'approuver la convention d'adhésion à la centrale de marchés « **Renowatt** », en vue de la conclusion de contrats de performance énergétique d'une durée de 15 ans.
Après analyse, 6 sites scolaires sont intégrés au projet Renowatt il s'agit de l'EP de Seraing, l'EP de Huy, l'IPES de Hesbaye, l'Internat de Seraing, l'EP de Verviers et l'IPEA La Reid.
Ceux-ci représentent environ 102.000m² de surfaces chauffées, correspondant à 27 % des consommations d'énergie de la Province. Les marchés ont été attribués par le GRE fin de l'année 2016.
Les travaux proposés par les adjudicataires comprennent le remplacement massif de châssis de fenêtres, l'isolation de toitures et de façades, l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation des installations de chauffage et de régulation et la création d'un réseau de chaleur à La Reid.
Ces mesures permettront d'atteindre globalement une réduction des consommations d'énergie finale de près de 30%, pour un investissement provincial d'environ 17.000.000 € hors TVA.
- En ce qui concerne **les matériaux et fournitures**, l'intégration des techniques et matériaux rencontrant les critères de construction durable est privilégiée selon les objectifs définis.

Parallèlement à l'exclusion de matériaux pouvant être nocifs pour les personnes, l'utilisation de matériaux naturels est recherchée dans tous les projets.
- Le Service des **Cours d'eau**, quant à lui, et ce, pour l'ensemble de ses actions, prend de plus en plus en compte l'environnement, la biodiversité et la protection de la nature, ce qui répond aux critères imposés par l'Europe ; une réflexion est également en cours sur un soutien aux communes pour la gestion des cours d'eau de 3^{ème} catégorie.
- Par ailleurs, pour l'ensemble des marchés, sont introduits des **critères environnementaux, sociaux et éthiques**. En 2016, le Département a intégré dans le cahier spécial des charges une « **clause sociale flexible** » destinée à **lutter contre le dumping social** en prévoyant l'obligation pour l'adjudicataire :
 - soit de sous-traiter partiellement ses travaux à une entreprise d'économie sociale ;
 - soit de recourir à un dispositif de formation ;
 - soit d'opter pour un mixte de ces deux premières possibilités.

Cette clause a été intégrée pour les marchés de travaux de construction de la phase 3 du Campus 2000, du hall de sports à Jemeppe, du Dispatching provincial et du bâtiment scolaire à Huy.

- POLITIQUE PATRIMONIALE PROVINCIALE : 4 GRANDS THEMES :

1. Les investissements d'aujourd'hui seront les économies de demain

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente; ceux-ci visent principalement la rénovation des installations techniques, le monitoring et la télégestion des installations de chauffage, la mise en conformité des ascenseurs, les travaux d'entretien urgents aux toitures, l'amélioration des conditions de travail des agents et d'accueil des citoyens, etc..

Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Par ailleurs, le travail des techniciens s'est métamorphosé au cours des dernières années, avec des évolutions dans le domaine de l'énergie, qui a changé fondamentalement la manière de concevoir les projets et les détails d'exécution.

Prenons comme exemples les chantiers des Campus de Verviers et de La Reid qui sont, tous deux, des bâtiments passifs ; ce type de construction exige un degré de finition supérieur à celui d'une construction traditionnelle : les détails ne peuvent pas être approximatifs et le travail en équipe est indispensable pour intégrer tous les aspects de l'architecture, des techniques spéciales, énergétiques et hygrothermiques.

Les économies d'énergies ainsi générées sont d'importance et vitales pour l'avenir.

2. Poursuite de la rationalisation patrimoniale

La rationalisation des infrastructures provinciales dans l'hypercentre de Liège montre à présent ses effets. Les quelques déplacements de groupes d'agents effectués pour répondre à des ajustements dans l'organisation de l'Institution provinciale ont pu se faire, sans procéder à des travaux, vu la modularité des espaces.

Cette rationalisation se poursuit principalement à Verviers avec le Campus et le Partenariat Public Privé.

Acquis pour permettre une réorganisation des 3 services – Régie, bibliothèque centrale, Services des cars – le bâtiment Frankignoul à Grâce-Hollogne accueillera prochainement le service itinérant de Promotion de la Santé (I Prom's) et le garage abritera l'ensemble du charroi, dont 8 cars et les camionnettes.

3. Dynamisation du patrimoine culturel classé



La cour du **Château de Wégimont** a subi une profonde rénovation. Il s'agissait de remédier aux problèmes de dallages descellés, en réalisant une nouvelle dalle de sol en béton poncé et en installant, en partie centrale en remplacement de l'ancienne fontaine, une animation aquatique composée de jets d'eau lumineux encastrés dans le sol.

Au **Château de Harzé**, la galerie couverte de la cour haute est désormais fermée. Elle fournit des espaces supplémentaires pour le Centre de Séminaires.

Plusieurs études préalables et dégagements ont été effectués au **Château de Jehay**, suite au constat de dégradations de l'édifice.

En 2016, il a été procédé au remblaiement des anciennes fouilles et à la réalisation d'une dalle de béton au niveau de la cour d'honneur du château, ainsi qu'à l'acquisition d'un échafaudage en vue des travaux de restauration.



A présent, la restauration des maçonneries, de la charpente et du gros-œuvre va pouvoir débuter, avec le soutien financier de la Division du Patrimoine de la Wallonie.

Ces ouvrages s'inscrivent logiquement dans le développement de ce pôle touristique majeur.

4. Construction de nouveaux complexes

Les différentes politiques menées depuis de nombreuses années par la Province de Liège dans des domaines divers rencontrent un succès grandissant et nécessitent la construction de nouvelles infrastructures.

En 2016, le **secteur de l'Enseignement** a, une nouvelle fois, été porteur de grands projets et de réalisations d'envergure.

Les 2 chantiers-phares que sont les Campus Verviers et La Reid sont achevés et opérationnels.

A proximité du Campus Verviers, les bâtiments érigés dans le cadre du PPP sont en voie de finalisation. Dès le printemps 2017, les mutations se concrétiseront sur le terrain : la Promotion sociale et les centres PMS et PSE prendront possession de leurs nouveaux locaux, tandis que les bâtiments libérés seront définitivement cédés au promoteur immobilier.

Un autre ouvrage significatif, le réaménagement complet de l'ancien Hôtel de ville de Jemeppe afin de le réaffecter en un bâtiment de qualité qui sera dédié à une maison ERASMUS est en cours.

Cette démarche s'accompagne d'une réflexion plus large touchant à la mobilité mais aussi à la restructuration du quartier.

Deux nouvelles constructions ont été étudiées pour la Haute Ecole à Jemeppe sur des terrains récemment acquis en



La phase 3 du Campus 2000

periphérie de la propriété provinciale, de manière à ne pas empiéter sur le parc central.

La phase 3 du Campus 2000 sera construite à l'angle de la rue de la Meuse et du quai des Carmes ; elle deviendra la façade la plus visible du campus. Un hall de sports sera érigé rue Montesquieu en 2017 pour les besoins de la Haute Ecole ; il permettra de renoncer à des locations, dont certaines sont assez éloignées des locaux de cours.

Dans l'arrondissement de Huy-Waremme, on épinglera le projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire à l'École polytechnique de Huy.

Le bâtiment envisagé permettra de rassembler les activités de l'école sur un même site, en créant un atelier de mécanique automobile et en construisant de nouvelles classes mais aussi, de répondre à des besoins de l'enseignement paramédical par la création de classes banalisées et d'auditoires.



C'est une nouvelle image que **la Maison de la Formation** s'est donnée en 2016 : à peine le chantier de la phase 2 est-il inauguré, que le chantier de la phase 3 débute en juin.

Ces deux constructions permettront de finaliser le programme de constructions envisagé sur le site de Seraing. Outre la réponse aux besoins en salles de cours théoriques, pratiques et de simulation et en bureaux administratifs, ce sont à présent des formations grandeur nature et multidisciplinaires qui seront possibles dans la phase 3, avec la création de locaux de mise en situation d'urgence.

Les investissements consentis par la Province à cet endroit participent à la revitalisation urbaine de ce quartier en réaffectant notamment un ancien site industriel et en augmentant l'attractivité du centre de Seraing, actuellement en cours de revitalisation.



Façade de la Maison de la Formation, rue Cockerill

Dans le **secteur des sports**, le projet phare est incontestablement celui du Pôle Ballons à Waremme.

Le dossier de construction du hall sportif a été finalisé, adjudgé et commandé en 2016, avec le soutien financier de la Wallonie.

Les travaux ont débuté en août et se poursuivent à un rythme soutenu, puisque la structure portante du bâtiment était largement réalisée fin décembre.

Ce hall de sports de 60 mètres sur 40 constituera l'une des plus grandes salles de la région.

Il est dédié à la pratique du volley-ball et du basket-ball en compétition, de base jusqu'à l'élite nationale, à la formation de jeunes joueurs et aux sports études de l'IPES de Waremme.

Ce dossier a été complété par les projets du revêtement de sol sportif, du premier équipement sportif et de tribunes télescopiques.



Projection 3D du projet Pôle Ballons

Suite à la résolution du Conseil provincial prise en mai 2016, dans le cadre de la **supracommunalité**, d'octroyer un soutien provincial en matière de sécurité civile aux communes qui s'inscrivent dans un objectif d'optimisation du fonctionnement des zones de secours en province de Liège, les services techniques ont étudié le projet de création d'un dispatching provincial pompiers.

Le bâtiment envisagé, d'une superficie de 1.100m², s'implantera sur le site de la Police fédérale à Vottem, en étroite relation avec le futur « dispatching 112 » et le centre de crise provincial.

L'intérêt de regrouper sur un même site les dispatchings des services d'urgence de la Province de Liège (100, 101, 112) est d'échanger les informations en temps réel, de permettre aux responsables de participer sans délai à des réunions communes et de disposer des mêmes réseaux de télécommunications, en ce compris des réseaux cryptés.

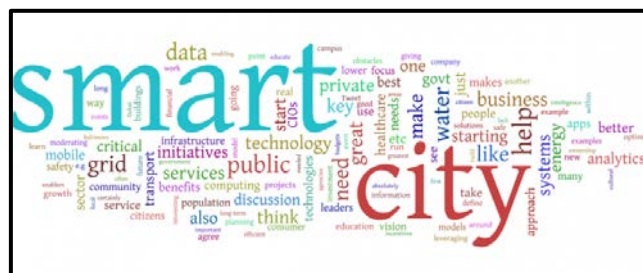


Dispatching provincial : Vue de la salle opérationnelle

Des études de plus longue haleine ont débuté, c'est le cas pour la conception du **Pôle culturel sur le site de Bavière**. Une nouvelle équipe de techniciens a été constituée autour de ce projet, le plus important jamais étudié par les services techniques.

La mobilisation de toutes les compétences est une absolue nécessité pour innover et réussir.

Le travail accompli par tous les acteurs de notre Département Infrastructures et Environnement contribuera à construire un territoire intelligent, une « Smart Province », capable de répondre à l'évolution des besoins des citoyens et des entreprises de manière durable et intelligente.





Province
de Liège

Rapport d'activités

L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

INTRODUCTION

L'agriculture fait partie de l'axe prioritaire ayant pour objectif le développement territorial durable.

Ce concept, assez vaste, permet de concrétiser des actions en matière d'économie, de social, d'environnement, de supracommunalité, ...

En province de Liège, l'agriculture et la sylviculture représentent encore 2/3 du territoire. Ce territoire est très diversifié puisqu'il englobe la Hesbaye, le Condroz, le plateau de Herve et l'Ardenne.

Forts de cette diversité, les Services agricoles tentent de répondre de manière concrète aux besoins très différenciés du monde rural provincial.

Le présent rapport d'activités en est une preuve matérielle.

1. LES SERVICES AGRICOLES

1.1. Coordonnées

Direction : Monsieur Marc VANBERGEN, Premier Directeur – Ingénieur Agronome

Adresse Rue de Huy, 123
4300 Waremme

Téléphone : 019/69 66 86

Téléfax : 019/69 66 99

Email : services.agricoles@provincedeliege.be

Site Web: www.provincedeliege.be/fr/agriculture

1.2. Les partenariats avec les Communes

1.2.1. Les jardins collectifs et le maraîchage

Depuis 2012, les Services agricoles sont partenaires des jardins collectifs suite aux nombreuses demandes émanant des Communes ou des CPAS.

Afin de répondre à un maximum de demandes, les Services agricoles organisent des ateliers thématiques en commun pour plusieurs jardins de Communes voisines, regroupés en projet. Les ateliers sont organisés en alternance dans les différents jardins d'un même projet pour pouvoir observer l'ensemble des parcelles.

Les ateliers théoriques et pratiques sont organisés mensuellement dans les 9 projets de jardins. L'organisation



de ces ateliers se fait en bonne collaboration avec les responsables des CPAS ou PCS (Plan de Cohésion Sociale) de la Commune. Ces ateliers concernent plus de 170 personnes.

Outre ce travail avec les CPAS, le technicien apporte son aide à **46 maraîchers** qui relèvent le défi de créer leur propre structure de production. Il apporte aussi son expertise pour l'entretien du potager communautaire du Château de Jehay.

1.2.2. Dossiers « baux agricoles »

Le Service est toujours sollicité par les Communes, les CPAS et les Fabriques d'Eglise dans le cadre de l'attribution de biens agricoles.

1.2.3. La récolte des pneus usagés agricoles

Les Services agricoles ont collaboré avec les Communes de Saint-Vith et de Bullange pour la récolte de pneus usagés d'origine agricole. Ces collaborations ont permis de ramasser 2.770 pneus.

1.3. Les projets

1.3.1. Apiculture



Les Services agricoles ont procédé à l'inauguration du premier rucher didactique du Château de Jehay en mars 2016. La première récolte de miel a également eu lieu cette année. Celui-ci a été distribué lors de la Foire agricole de Battice et des opérations « Agricharme ».

A l'occasion des journées portes ouvertes de l'Institut de La Reid, nos Services ont organisé une opération « Apicharme » destinée aux enfants des écoles primaires et ouverte au grand public le dimanche.

Au cours de l'année 2016, la Miellerie mobile a participé à 11 événements pour présenter son nouvel outil au grand public (Foire agricole de Libramont, Foire agricole de Battice, Journées « Apicharme » à l'IPEA La Reid,...) et elle a organisé 15 journées d'ateliers d'extraction du miel visant:

- la formation à l'extraction du miel au départ de cadres operculés ;
- une valorisation des produits de la ruche par l'extraction de miel, issus de ruches de plusieurs apiculteurs amateurs.

1.3.2. « Rat des villes, Rat des champs »

Diffusée une fois par mois, l'émission « Rat des villes, Rat des champs » aborde la complémentarité existante entre la vie en milieu urbain et la vie en milieu rural. En 2016, cette complémentarité a été mise en évidence à travers les 8 thèmes suivants :

- les marchés stocks tels que la réserve de sel de déneigement à Amay ;



- le service Openado ;
- l'acheminement des produits locaux en grandes surfaces par l'intermédiaire de l'ASBL CPL-Promogest ;
- les fonctionnaires sanctionneurs provinciaux ;
- la Miellerie mobile;
- le « Rucher Ecole » du Château de Jehay ;
- « Mobi'tic »,
- le « Plan Climat » de la Province.

1.3.3. Concours de beurre



A l'occasion de la Foire agricole de Battice, nous avons organisé le premier concours de beurre fermier au lait cru. Celui-ci était organisé par le CPL-Promogest.

Des 16 producteurs principaux de beurre au lait cru que compte notre province, 12 producteurs ont répondu positivement et ont accepté de mettre leur produit entre les mains des experts du prestigieux jury qui comptait notamment un chef étoilé, un affineur normand de camemberts et producteur de beurre, un

journaliste-chroniqueur et une maîtresse d'hôtel-sommelière d'une maison réputée. Ce concours a rencontré un franc succès.

1.3.4. Taxe kilométrique belge



Suite à l'introduction de la nouvelle taxe kilométrique en Belgique, les Services agricoles ont apporté leur aide aux agriculteurs concernant les démarches administratives qui consistaient, dans la plupart des cas, en l'introduction d'une demande d'exonération de la taxe.

Plus d'une centaine de dossiers ont été introduits par nos services.

1.3.5. Agricharme

Le départ du tour « Agricharme » 2016 a été donné dans la Commune de Kettenis. L'opération s'est ensuite rendue à Herve, Clavier et La Reid.

Au mois de juin, deux manifestations « grand public » étaient également au programme à Malmedy et La Reid. Le tour s'est achevé à Remicourt.

Quelques **800 enfants**, provenant des écoles de tous les réseaux de notre province et accompagnés de leurs enseignants, ont découvert de manière ludique et vivante les rôles multiples et essentiels de l'agriculture.



1.4. Manifestations

1.4.1. Le grand Marché des AOC-AOP-IGP à Bourg-en-Bresse



Vu le succès rencontré les années précédentes, les Services agricoles ont décidé de participer pour la quatrième fois au "Grand Marché des AOC-AOP-IGP", organisé à Bourg-en-Bresse les 19 et 20 mars 2016.

Ce salon, spécialement dédié aux produits labellisés « AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) - AOP (Appellation d'Origine Protégée) - IGP (Indications Géographiques Protégées) », a été l'occasion pour les producteurs de la province de Liège d'être mieux reconnus en France.

En province de Liège, les produits sous label sont actuellement, au nombre de 3, à savoir :

- le Beurre d'Ardenne (AOP),
- le Jambon d'Ardenne (IGP),
- le Fromage de Herve (AOP).

Il convient d'en adjoindre d'autres, en cours de labellisation :

- le Sirop de Liège,
- l'Oie à l'Instar de Visé.

2. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

En 2016, les activités du Laboratoire provincial ont été réorientées autour de 5 axes principaux :

- Axe 1 : analyse de sols et conseils en matière agricole et domestique ;
- Axe 2 : accompagnement des petits producteurs et des circuits courts ;
- Axe 3 : analyse des milieux intérieurs et de l'air (SAMI) ;
- Axe 4 : faune sauvage, analyse de l'environnement et des perturbateurs endocriniens ;
- Axe 5 : analyse et conseils dans le domaine de l'eau.

2.1. Coordonnées

Direction : Madame Marie-Athénaïs de SCHAETZEN, Directrice

Laboratoire provincial Ernest Malvoz

Adresse Laboratoire provincial Ernest Malvoz
 Secteur Environnement
 Quai du Barbou, 4
 B-4020 LIEGE

Téléphone : +32 (0)4 344 78 02

Téléfax : +32 (0)4 344 79 95

Email : laboratoire@provincedeliege.be

Site Web: www.provincedeliege.be/laboratoire

Station provinciales d'Analyses agricoles

Adresse : Rue de Dinant, 110
4557 TINLOT

Téléphone : 085 24 38 37

Téléfax : 085 24 38 01

Email : spaa@provincedeliege.be

Site Web: www.provincedeliege.be/laboratoire

2.2. Laboratoire provincial Ernest Malvoz

Activités

En 2016, le laboratoire a réalisé, entre autres :

- **23.944** analyses d'eau de distribution pour les Communes productrices d'eau ;
- **20.572** analyses d'eau de piscines et 89 analyses d'air (chloramines) de piscines couvertes ;
- **5.270** analyses d'eau de puits pour des entreprises et des particuliers ;
- **5.572** analyses d'eau sanitaire pour la détection de légionnelles dans des piscines, clubs sportifs, maisons de repos et hôpitaux ;
- **10.169** analyses de denrées alimentaires de cuisines collectives d'hôpitaux, d'écoles, de crèches, de maisons de repos, d'entreprises et de CPAS ;
- **441** analyses d'hygiène des mains et surfaces de travail dans des cuisines collectives.



Les volumes d'activités représentés par les administrations publiques (42%) et entreprises privées (43%) s'équivalent. Un total de **92.899 résultats** ont été rendus pour un montant global de **735.596,79€**.

- Contrôle de qualité : **5.128** résultats de tests inter-laboratoires.
- Toxicologie : **2.076** résultats ont été rendus pour un montant global de **17.593,82€**.



2.3. La Station Provinciale d'Analyses Agricoles

Activités

- Réalisation d'analyses physico-chimiques des sols pour les agriculteurs et les particuliers, de profils nitrates complétés de conseils de fertilisation spécifiques, d'analyses de fourrages, de détection des nématodes de la betterave et d'identification des principaux ravageurs et maladies de cultures potagères ou plantations ainsi que des conseils de lutte biologique appropriés.

Le volume des activités est majoritairement représenté par les agriculteurs.

Un total de **16.467 échantillons** ont été analysés pour un montant global de **198.276,75 €**.

- Amélioration des bulletins d'analyse de terres et de nitrates : évaluation du stock disponible dans le sol pour les 2 années suivant l'analyse, information sur la pédologie de la parcelle avec une carte des sols de la parcelle (REQUACARTO©) et les principaux types de sol rencontrés.
- Contrôle de qualité : **7.964** résultats de contrôle qualité au cours des analyses de routine et **399** résultats de tests inter-laboratoires (taux global de satisfaction >90%).

2.4. Foires et Expositions

Les Services agricoles et le Laboratoire provincial tenaient un stand aux Foires de Libramont et de Battice. Ils ont profité du public nombreux que ces événements drainent pour faire découvrir leur savoir-faire en matière de promotion de produits locaux, d'encadrement des secteurs de la production agricole végétale et des jardins collectifs - via le Centre Provincial Liégeois de Productions végétales et maraîchères (CPL-VEGEMAR) - ainsi qu'en matière d'analyses.

Le Laboratoire provincial a également été présent aux manifestations suivantes :

- **Foire Internationale de Liège « Jardinexpo 2016 »**, du 25 février au 28 février 2016,
- **Foire du Cora Roccourt « Vivre et manger autrement »**, du 17 au 28 mai 2016,
- **Jardin de Printemps à Jehay**, les 28 et 29 mai 2016.

Le Laboratoire provincial Ernest Malvoz a participé, les 15 et 16 septembre 2016, à la **21^e conférence en microbiologie des aliments**, à Bruxelles.

3. LES FILIÈRES

Le secteur animal a également été au centre d'une profonde réflexion en 2016. La gestion de la filière laitière est confiée à l'Enseignement et ce, pour renforcer la dimension pédagogique de la Ferme de Jevoumont. La filière porcine intègrera les Services agricoles du Département de l'Agriculture de la Province de Liège.

3.1. La filière animale

A) Département production laitière

Coordonnées

Adresse : La Haye 9
4910 THEUX (Jevoumont)
Téléphone : 087/54 24 24
Fax : 087/54 19 74
E-mail : pierre.polard@provincedeliege.be
Internet : www.provincedeliege.be/jevoumont



Activités

La production laitière annuelle s'élève à 1.145.000 litres de lait. Le troupeau laitier compte 146 vaches lactantes et 174 génisses.

La production fourragère a concerné 165 ha (3 coupes sur 55 ha) de prairie permanente. Le domaine couvre une superficie de 85 hectares.

La ferme a permis aux élèves de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid (secondaire et supérieur) de réaliser leurs travaux pratiques et aux étudiants en « sciences vétérinaires » de l'Université de Liège de s'initier aux techniques de management du bétail laitier.

B) Département production porcine

Coordonnées

Adresse : rue de Saint-Remy, 5
4601 Argenteau
Téléphone : 04/387 48 38 - 04/387 58 79
Fax : 04/387 51 26
E-Mail : ciap@provincedeliege.be
Internet : www.ciap-belgium.org

Activités

14 verrats ont séjourné dans les installations d'Argenteau, ce qui représente 6.399 journées de pension.

38 verrats de la société néerlandaise Klasse KI ont également été hébergés, ce qui représente 4.169 journées de pension.

Au total 9.623 doses ont été commercialisées.



3.2. La filière promotion et gestion

Coordonnées

Adresse : Rue de Huy, 123,
4300 Waremme
Téléphone : 019/69.66.80 – Fax. 019/69.66.99
E-mail : marc.vanbergen@provincedeliege.be
Internet : www.provincedeliege/agriculture.be

A) Département comptabilité et gestion



Le département encadre **120 agriculteurs** répartis sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège.

Le service de comptabilité et de gestion encadre le chef d'exploitation dans sa gestion quotidienne et dans ses choix stratégiques de développement. Les techniciens se rendent dans les exploitations autant de fois que la situation l'exige, en moyenne quatre fois par an. Lors des différents passages, ils collectent les données économiques (factures, ...) et restituent ensuite les résultats à l'agriculteur. Ce service assure donc une présence importante au sein des exploitations agricoles de la province.

B) Aide à la diversification

En province de Liège, de nombreuses entreprises tentent de diversifier leurs produits et leurs débouchés. Le service est régulièrement sollicité pour fournir une assistance en cette matière.

C) Département promotion

L'ASBL CPL-Promogest s'est engagé dans une vaste opération de mise en évidence des produits du terroir liégeois au cœur des rayons de la grande distribution. 69 magasins font maintenant partie du réseau de Promogest.

Promogest compte plus d'une centaine de producteurs ou artisans avec une gamme de 1.000 références.

En 2016, l'ASBL a aussi organisé 40 foires « produits du terroir » dans les différentes enseignes collaborantes situées en province de Liège.

D) Développement informatique

En 2016, les services ont poursuivi le développement de l'outil de gestion des circuits courts, notamment en automatisant un certain nombre de procédés.

Les services ont également continué à étoffer la base de données reprenant les valeurs nutritionnelles des aliments, utilisées dans le cadre des calculs de déclaration nutritionnelle. Ces déclarations sont devenues obligatoires depuis le 13 décembre 2016 pour toutes les denrées alimentaires. Nous avons reçu une centaine de demandes de calcul de déclaration nutritionnelle.

3.3. La filière végétale

Coordonnées

Adresse : Rue de Huy, 123
4300 Waremme.
Téléphone : 019/69 66 82 – Fax 019/69.66.99
E-mail : vegemar@provincedeliege.be
Internet : www.provincedeliege.be/agriculture



A) Réseaux d'avertissements agricoles

68 sites de culture, sous surveillance quotidienne, ont permis d'alimenter les messages d'avertissements diffusés aux agriculteurs et destinés à réduire les traitements des cultures à leur strict minimum.

B) Agriculture et environnement

Problématique des nitrates

Le Service a continué à proposer un suivi parcellaire des reliquats azotés en culture de légumes et de maïs.

Lutte anti-érosive

Des conseils pour l'amélioration de la technique du cloisonnement des interbuttes en culture de carottes pour réduire l'érosion des sols ont été prodigués.

C) Encadrement des producteurs

Plusieurs actions sont menées. Citons :

- les conseils d'irrigation,
- le suivi de la maturité des maïs,
- l'encadrement des producteurs de maïs,
- l'accompagnement des producteurs pour la certification de leurs productions.